



Document
de référence 2008

Sommaire du Document de référence 2008 contenant un Rapport financier annuel

1 / PRÉSENTATION DU GROUPE

1.1 Panorama du Groupe	04
1.2 Message de la Gérance	06
1.3 Direction du Groupe	08
1.4 Rubis dans le monde	10
1.5 Chiffres clés du Groupe	12
1.6 Bourse et Actionariat	14
1.7 Ressources Humaines	16
1.8 Politique de Mécénat	18
1.9 Rubis au cœur de l'Environnement	20

2 / APERÇU DES ACTIVITÉS

2.1 Rubis Terminal : Stockage de produits liquides	22
2.2 Rubis Energie : Distribution de GPL et de produits pétroliers	34

3 / FACTEURS DE RISQUES ET ASSURANCES

46

4 / PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

4.1 Synthèse des résultats économiques et financiers de l'exercice 2008	56
4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe	64

5 / ÉTATS FINANCIERS

5.1 Comptes consolidés 2008 et annexes	68
5.2 Comptes sociaux 2008 et annexes	118
5.3 Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, les comptes annuels et les conventions et engagements réglementés	134

6 / GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE

6.1 Composition des organes de direction et de surveillance	142
6.2 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	144
6.3 Intérêts des organes de direction et de surveillance	147
6.4 Procédures de contrôle interne	150
6.5 Opérations avec des apparentés	154
6.6 Actionariat salarié	154
6.7 Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	157
6.8 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	160

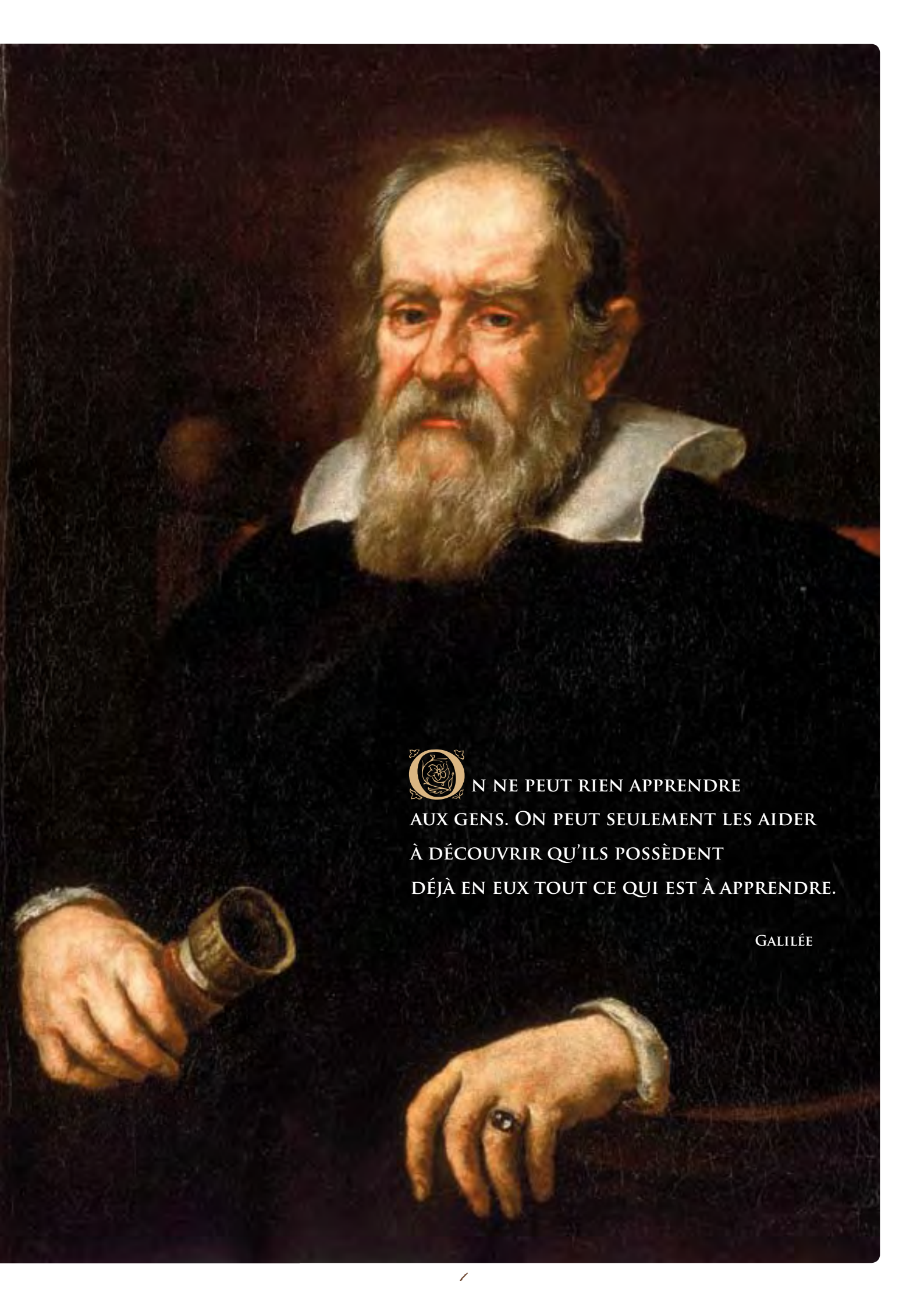
7 / INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

7.1 Renseignements généraux sur Rubis	164
7.2 Renseignements statutaires sur Rubis	165
7.3 Renseignements de caractère général concernant le capital social	168
7.4 Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	172
7.5 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009	173

8 / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.1 Responsables du Document de référence	176
8.2 Incorporation par référence	178
8.3 Documents accessibles au public	179
8.4 Table de concordance générale	180
8.5 Table de concordance du Rapport financier annuel	181

Galilée, mais aussi Newton, Planck, Einstein, Dirac et bien d'autres, ont transformé notre vision du monde en changeant radicalement leur façon de l'observer. Face à la complexité croissante de nos environnements avec son lot d'instabilité et d'incertitude, adoptons la même attitude pour modifier notre façon d'aborder l'avenir.



ON NE PEUT RIEN APPRENDRE
AUX GENS. ON PEUT SEULEMENT LES AIDER
À DÉCOUVRIR QU'ILS POSSÈDENT
DÉJÀ EN EUX TOUT CE QUI EST À APPRENDRE.

GALILÉE



LES ENTREPRISES QUI SURVIVRONT
DEMAIN, SONT CELLES QUI ENCOURAGENT
LA CRÉATIVITÉ AUJOURD'HUI

MAURICE ZELDMAN



Profil du Groupe

Un positionnement clair dans le secteur de l'énergie

Groupe international spécialisé dans les métiers du Stockage et de la Distribution d'énergie, Rubis dispose d'infrastructures stratégiquement localisées.

L'individu au cœur de l'organisation

Ses dirigeants, entrepreneurs et actionnaires, sont personnellement responsables et fortement engagés. Ses équipes au professionnalisme reconnu évoluent au sein d'une organisation très décentralisée.

Un comportement individuel et collectif exigeant

Intégrité et probité sont des exigences essentielles au sein du Groupe. Chacun s'engage à développer les meilleures pratiques professionnelles au niveau international. Le comportement juste et responsable ainsi que l'intégration dans le tissu social et économique du pays où l'entreprise opère, font partie intégrante de la culture de Rubis.

Panorama du Groupe



1 192 M€ de chiffre d'affaires • **42,7 M€** de résultat net, part du Groupe • **465 M€** de capitalisation boursière
1 074 personnes dans **14** pays.

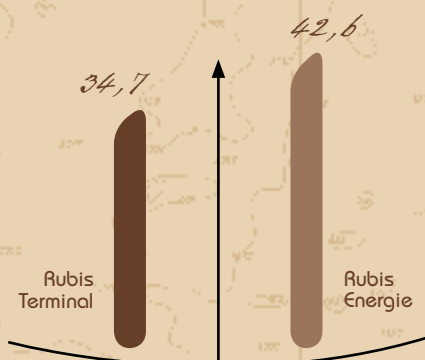
Stratégie

- Intervention sur des marchés de niche (produit ou géographique).
- Sélection de marché pouvant conjuguer croissance organique et externe.
- Expertise Rubis duplicable partout dans le monde.
- Choix de la diversité pour se protéger des aléas relatifs au monde de l'énergie.

Les atouts de Rubis

- Des infrastructures stratégiquement situées, aux meilleurs standards techniques.
- Un rôle de maillon clé au cœur de la chaîne énergétique.
- Un professionnalisme reconnu menant à des positions de leadership.
- Des activités complexes aux barrières d'entrées élevées.
- Des métiers peu exposés aux aléas de la consommation et capables d'aborder les chocs externes.

Deux métiers 1 seul secteur: l'aval pétrolier



Résultat opérationnel courant 2008
(en millions d'euros)



Stockage de produits liquides

Pétrole • Produits chimiques • Engrais • Oléagineux...

Clientèle de professionnels

Leader en France

7 implantations en France

Brest • Dunkerque • Rouen • Saint-Priest • Salaise • Strasbourg/Mulhouse • Villeneuve-la-Garenne

2 implantations en Europe

Rotterdam • Anvers (Mise en activité 2010)



Distribution de GPL et de produits pétroliers

GPL (butane, propane, GPL-carburant), en vrac, conditionné ou à la pompe • Produits pétroliers

Clientèle de professionnels et de particuliers

Présence sur 3 continents

Europe • Caraïbes • Afrique

Des positions de leader

N° 1 en France dans les GMS (GPL-c) • N° 1 aux Antilles Guyane (GPL) • N° 1 en Suisse, aux Bermudes et Madagascar • N° 1 dans les îles anglo-normandes (distribution de produits pétroliers) • N° 2 au Maroc • N° 2 aux Antilles Guyane (Réseau stations-service) • N° 3 au Sénégal et en République tchèque

Marques commerciales



Historique

1993 Acquisition de la branche stockage de produits liquides industriels, Rubis Terminal.

1994 Acquisition de la branche distribution de GPL, Vitogaz.

1995 Introduction de Rubis au Second Marché de la Bourse de Paris • Acquisition du dépôt pétrolier de Brest.

1996 Acquisition des dépôts pétroliers de Saint-Priest et de Strasbourg • Lancement de la marque de distribution de GPL-carburant GAZ'L dans les hypermarchés.

1997 Vitogaz s'implante au Maroc.

1998 Extension des dépôts pétroliers de Rubis Terminal à Brest et à Saint-Priest.

1999 Vitogaz s'implante à Madagascar.

2000 Démarrage des activités Vitogaz au Maroc.

2001 Démarrage des activités Vitogaz à Madagascar et aux Comores • Acquisition de Propetrol (stockage de produits pétroliers et chimiques en France).

2002 Renforcement des positions locales de Rubis Terminal à Brest, Strasbourg et Rouen.

2003 Implantation de Vitogaz au Sénégal.

2004 Admission de Rubis dans les nouveaux indices de référence CAC Mid 100, CAC Mid and Small 190 et SBF 250.

2005 Acquisition auprès de la SAGF, opérateur de distribution de GPL et de produits pétroliers aux Antilles et en Guyane françaises.

2006 Partenariat avec BP pour la distribution de GPL-carburant sur le réseau des stations-service BP • Acquisition des activités de distribution de produits pétroliers aux Bermudes • Création de Frangaz (50 % Vitogaz - 50 % BP France) pour la commercialisation de GPL en bouteilles dans le réseau d'Intermarché (marque d'enseigne : Énergaz).

2007 Rubis Terminal construit à Rotterdam un dépôt de produits chimiques et de spécialités pétrolières • Partenariat avec Mitsui pour la construction d'un terminal à Anvers • Vitogaz acquiert les activités de distribution de GPL de Shell en Allemagne, Bulgarie, Espagne, République Tchèque et Suisse • Lancement de la marque Vito pour les stations-service d'Antilles et Guyane françaises • Frangaz signe un accord de distribution (de bouteilles) avec Casino (marque d'enseigne : Casino).

2008 Démarrage des activités du terminal de Rotterdam • Démarrage de la construction du terminal d'Anvers.

2009 Construction de nouveaux bacs de stockage à Rotterdam.

Message de la Gérance

Chers actionnaires,

Dans un environnement économique marqué par l'absence de visibilité et une crise financière inédite, Rubis fait figure d'exception avec une solide croissance de ses résultats sur 2008 (+14 %) et surtout, comme marqueur de sa capacité de résistance, une bonne performance au quatrième trimestre avec une croissance du résultat brut d'exploitation de 40 % contre 22 % sur l'exercice.

Cette exception n'est pas due au hasard : elle reflète – à travers le positionnement et le profil spécifiques des métiers de Rubis – le résultat d'une stratégie sélective d'investissement du Groupe et sa capacité d'anticipation.

Rubis peut ainsi aborder cette période de turbulence avec force dans ses deux métiers :

→ Avec Rubis Énergie, une présence sur la distribution d'énergie primaire où la demande correspond à des **besoins de base** : se chauffer, cuisiner, se déplacer, généralement peu sensibles au cycle économique.

→ Avec Rubis Terminal, un dispositif logistique remplissant une **fonction d'ajustement** de l'offre à la demande de produits par le biais des importations, en évolution permanente : nouvelles normes, biocarburants, substitution aux investissements des acteurs traditionnels.

→ Grâce aussi à la liquidité de son bilan : dans la crise actuelle, un bilan solide est certes une condition nécessaire. Mais il faut aussi **un accès assuré au financement** afin de se rendre autonome du marché financier et du système bancaire pour garder intacte toute marge de manoeuvre. Ainsi Rubis, par anticipation, a sécurisé les moyens de financer son développement et de saisir les opportunités d'acquisitions qui se multiplieront.

Contribuer à une hausse continue de la valeur de votre patrimoine et vous assurer un rendement attractif, telles sont nos ambitions à long terme.

En continuant à nous apporter votre soutien, vous nous permettez d'aborder les années à venir avec confiance, car les marchés sur lesquels nous opérons recèlent de formidables opportunités d'expansion.

Gilles GOBIN, Associé-gérant

Jacques RIOU, Associé-gérant



“ Nous n’avons jamais surpayé nos actifs et ce n’est pas maintenant que nous allons commencer. ”

“ Tradition respectée, nous allons une nouvelle fois accompagner nos actionnaires avec un dividende en hausse de 8 %. ”

Direction et contrôle du Groupe

Rubis, Société en Commandite par actions

Rubis est une société en commandite par actions, avec des associés commanditaires et des associés commandités.

- Les associés commanditaires ont le même statut que les actionnaires d'une société anonyme.
- Les associés commandités ont le statut de commerçant. Ils sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres.

Ce mode d'organisation est une structure moderne et efficace qui allie d'une part pouvoir, responsabilité, engagement du patrimoine de ses acteurs (associés-gérants) et d'autre part contrôle par les actionnaires à travers le Conseil de Surveillance.

Cette structure juridique est en parfaite adéquation avec la stratégie du Groupe qui, pour se construire, requiert durée sur le long terme, dynamisme et réactivité. Elle assure également l'indépendance du Groupe face aux multinationales.

La Gérance

La Gérance est assurée par Messieurs Gilles Gobin et Jacques Riou qui représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers. Ils élaborent la stratégie du Groupe et animent son développement.

Direction générale, Groupe Rubis

- **Gilles GOBIN**,
Associé-gérant
- **Jacques RIOU**,
Associé-gérant
- **Bruno KRIEF**,
Directeur Général Finance
- **Olivier MISTRAL**,
Directeur Général de Rubis Terminal
- **Christian COCHET**,
Directeur Général de Rubis Énergie
- **Jean-Pierre HARDY**,
Directeur Général Délégué de Rubis Énergie
- **Maura TARTAGLIA**,
Directeur Juridique et Administratif
- **Arielle CARRICART**,
Directeur Comptable
- **Evelyne PELOYE**,
Directeur de la Communication

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance représente les actionnaires commanditaires. Il est composé de onze membres dont les deux tiers sont des membres indépendants c'est-à-dire n'ayant aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec la Société ou son Groupe qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

→ **Olivier HECKENROTH***,
Président

→ **Nils Christian BERGENÉ***

→ **Hervé CLAQUIN**

→ **Olivier DASSAULT**

→ **Jean-Claude DEJOUHANET**

→ **Jean-Pierre FOUGUET**

→ **Hervé JOUBEAUD***

→ **Christian MORETTI**

→ **Erik POINTILLART***

→ **Gilles de SUYROT**

→ **Philip J. VAN GESTEL**

* Membre du Comité des Comptes

Quelles conséquences de la crise sur la gouvernance ?

Pour la première fois depuis 50 ans, les économies s'effondrent soudainement, comme se brise un barrage, sans que les gouvernants n'aient pu l'anticiper et ne puissent endiguer le flot de destructions de richesse qui en résulte.

Pourquoi ?

Parce que nos économies sont encore régulées comme si les opérateurs adoptaient des comportements cohérents et prévisibles, alors que la mondialisation a engendré, du fait de la complexité croissante des interactions qu'elle produit, des comportements chaotiques et aléatoires, générant des dysfonctionnements brutaux à répétition.

Repenser notre gouvernance, c'est agir, non plus a posteriori au fil des événements qui se déroulent, mais a priori sur les systèmes économiques, en veillant à ce qu'ils produisent de l'*Ordre* plutôt que du *Désordre*, du *Bon sens* plutôt que de l'*Exubérance* irrationnelle.

Prévenir les *Risques de Dysfonctionnement*, maîtriser l'*Instabilité*, contrarier les *Déséquilibres*, voilà les nouveaux défis d'une régulation efficace.

De plus, toute nouvelle gouvernance devrait s'articuler autour de principes généraux simples et intelligibles par tous, comme ceux de : *Responsabilité*, d'*Équité*, de *Prévention*, à partir desquels se déclinent un ensemble de règles et de standards, et non l'inverse.

Chez Rubis, il y a bien longtemps que ces principes sont les nôtres. S'agissant d'une Commandite par action, la *Responsabilité* est la pierre angulaire de notre organisation et de notre dynamique de développement. En mettant l'individu au cœur du dispositif, le bon sens a toujours été notre règle de gestion au quotidien.

Chers actionnaires, imaginez un instant que les banques aient adopté la forme de Société en Commandite par action, croyez-vous que nous en serions là aujourd'hui !

Gilles Gobin
Associé-gérant

Rubis dans le monde

Investissements des zones

Europe : **80,8 M€** • Caraïbes : **17,1 M€** • Afrique : **2,2 M€**

La dimension internationale est au cœur de la stratégie de développement de Rubis

- Les infrastructures du Groupe participent à la chaîne énergétique et assurent la connexion entre zones de production et zones de consommation d'énergie. Elles bénéficient donc toutes d'implantations stratégiques.
- Rubis sélectionne avec soin ses implantations. Il s'agit très souvent de niches géographiques profitables, comme les îles.
- La diversité géographique s'accompagnant également d'une diversité de climats, de clients et de niveaux de vie, elle constitue pour Rubis un excellent rempart contre les aléas de ses activités.

De plus, Rubis évolue dans un contexte international porteur

- Les déséquilibres géographiques (production/raffinage/consommation) ou de produits (carburants aux spécifications diverses) entraînent une demande renforcée des activités de stockage et de prestations associées (additivation).
- L'augmentation du pouvoir d'achat de certains pays s'accompagne d'une hausse des besoins en énergie.
- Enfin, le recentrage des grands opérateurs pétroliers les incite à céder certains de leurs actifs ce qui offre à Rubis de réelles opportunités de croissance externe.

Bénéficiant d'une expertise facilement duplicable partout dans le monde, le Groupe dispose d'un fort potentiel de développement.

“ Fort du professionnalisme de ses équipes, Rubis a l'ambition d'accélérer son développement international et sa rentabilité, en consacrant les investissements nécessaires. ”



Europe

- Allemagne
- Belgique
- Bulgarie
- Espagne
- France
- Iles anglo-normandes
- Pays-Bas
- République Tchèque
- Suisse



Afrique

- Comores
- Madagascar
- Maroc
- Sénégal



Caraïbes

- Bermudes
- Guadeloupe
- Guyane française
- Martinique

Chiffres clés du Groupe

Les comptes de l'exercice 2008 enregistrent une forte croissance dans un contexte économique global particulièrement déprimé et de volatilité historique des conditions d'approvisionnement. L'année 2008 aura été une année d'investissements records pour le Groupe.

2008 : l'année des seuils

Rubis a franchi le seuil du milliard de chiffre d'affaires avec 1 192 M€ en hausse de 40 %, et s'approche du seuil de 100 M€ de RBE soit, 97,5 M€, en hausse de 22 %.

Enfin le cap des 1 000 collaborateurs est franchi.

Au-delà du symbole, c'est le fruit de bientôt 20 années de construction, de développements, d'acquisitions et d'expansion de Rubis, désormais reconnu parmi les acteurs mondiaux du secteur de la logistique et de la distribution d'énergie.

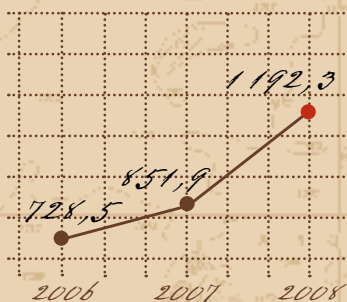
1999-2008 : une croissance ininterrompue

De 1999 à 2008 le taux de croissance annuel composé s'établit à :

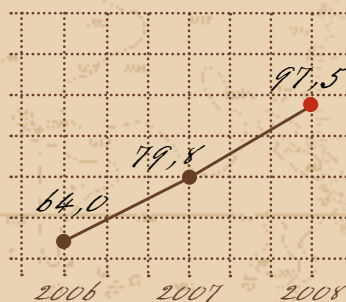
- 20 % pour le chiffre d'affaires ;
- 12 % pour le Résultat brut d'exploitation (RBE) ;
- 13 % pour le Résultat opérationnel courant (ROC) ;
- 9 % pour le bénéfice par action, et
- 10 % pour le dividende par action.

Les investissements et acquisitions ont permis de multiplier par cinq la taille du Groupe (en chiffre d'affaires) tout en préservant sur la période une structure financière saine.

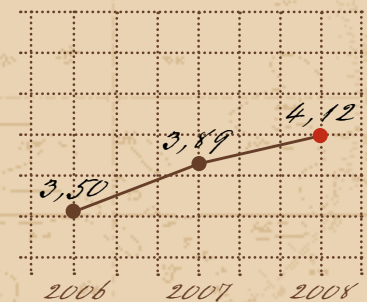
Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Résultat brut d'exploitation
(en millions d'euros)



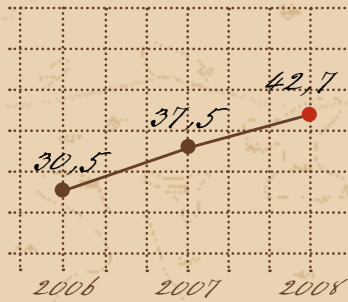
Bénéfice net par action
(en euros)



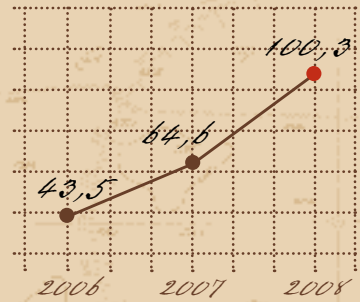
Résultat opérationnel courant
(en millions d'euros)



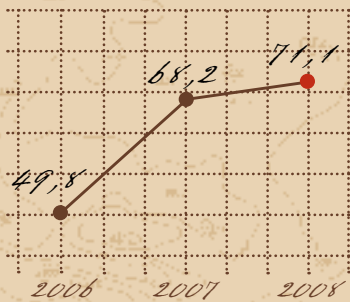
Résultat net part du Groupe
(en millions d'euros)



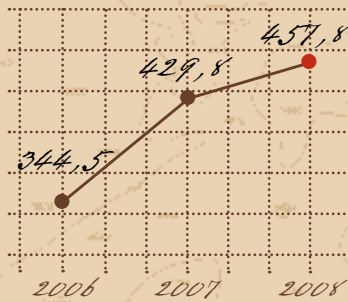
Investissements industriels
(en millions d'euros)



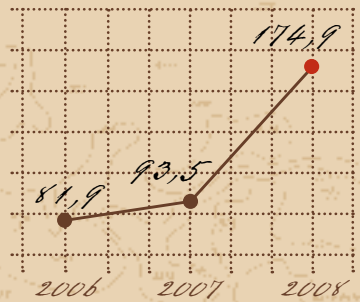
Capacité d'autofinancement
(en millions d'euros)



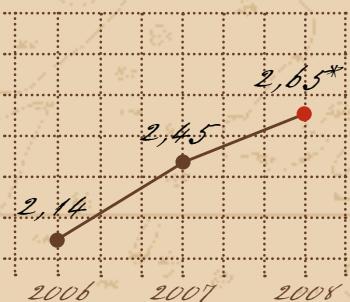
Fonds propres
(en millions d'euros)



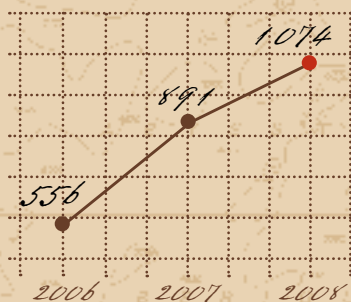
Endettement financier net
(en millions d'euros)



Dividende par action
(en euros)



Effectifs
(en nombre de personnes hors sociétés consolidées proportionnellement)



* Soumis à l'approbation de l'AGM du 10 juin 2009.

“ Dans cette période de forte instabilité Rubis a, une nouvelle fois, démontré le caractère résilient de son activité et sa capacité à augmenter sa rentabilité. ”

Bourse et Actionnariat

Marché du titre et vie boursière

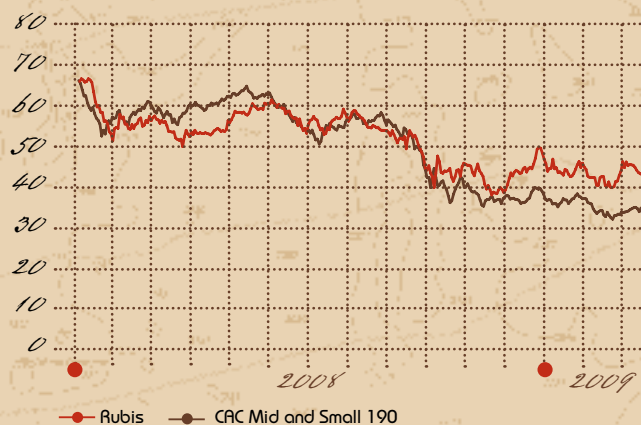
Le titre Rubis est coté sur Nyse Euronext, compartiment B.

Son code ISIN est FR0000121253 et son code mnémotechnique RUI FP.

Le titre Rubis fait partie des indices CAC Mid 100, CAC Mid and Small 190 et SBF 250.

L'action Rubis

Evolution comparée du cours de l'action Rubis et du CAC Mid and Small 190 depuis le 1^{er} janvier 2008.

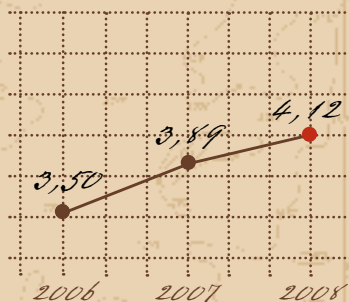


	2006	2007	2008	31.03.2009
Nombre de titres échangés (cumul en millions d'euros)*	2,64	3,91	3,00	0,85
Capitaux échangés (cumul en millions d'euros)*	160,30	251,10	151,75	38,27
Cours le plus haut en séance (en euros)*	69,30	70,98	68,00	50,40
Cours le plus bas en séance (en euros)*	52,20	53,62	38,01	39,50

* Source : Euronext

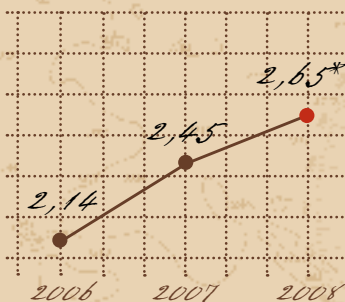
Bénéfice net par action

(en euros)



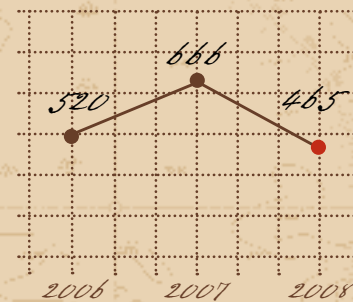
Dividende par action

(en euros)



Capitalisation boursière

(en millions d'euros)



* Soumis à l'approbation de l'AGM du 10 juin 2009



Vous pouvez vous inscrire sur le site www.rubis.fr et recevoir automatiquement dans votre boîte de courrier électronique les dernières actualités de Rubis.

Structure de l'actionariat (au 31.12.2008 en %)



Principaux actionnaires (au 31.12.2008 en %)



L'actionariat de Rubis

Le Groupe compte environ 18 000 actionnaires.
Le flottant est estimé aux environs de 80 %.

Communication financière

Sources d'information

Rubis porte un soin particulier à la diffusion des informations le concernant.

En 2008, plus de 25 communiqués ont été diffusés à la presse et mis simultanément en ligne sur le site internet de la société www.rubis.fr.

Le site internet permet également de consulter les précédents rapports annuels et documents de références du Groupe visés par l'AMF et téléchargeables au format PDF.

Le Groupe publie également, en mars et en septembre, « l'Essentiel », une plaquette institutionnelle concise, décrivant le groupe Rubis, ses activités et sa stratégie.

Les actionnaires désireux de rentrer en contact avec la Société peuvent appeler la ligne qui leur est dédiée au : **01 45 01 99 51**.

Service du titre

Le service du titre est assuré par :
CACEIS Corporate Trust
14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

Rencontre avec les interlocuteurs financiers

Tout au long de l'année, le Groupe organise également des rencontres avec les principaux acteurs des marchés financiers : investisseurs institutionnels et analystes financiers des sociétés de bourse à Paris, mais également sur les principales places financières européennes.

Le titre Rubis est régulièrement suivi par les analystes des sociétés de bourse suivantes : Berenberg Bank, Cheuvreux, CM-CIC Securities, Gilbert Dupont, Jefferies Securities, NATIXIS Securities et Oddo Midcap.

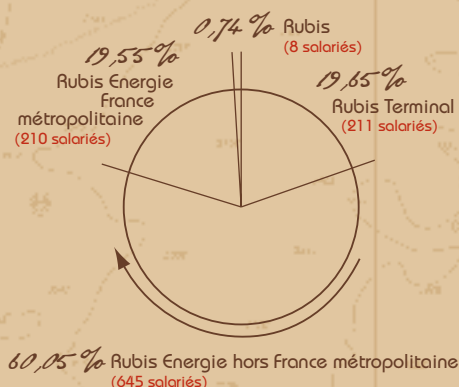
Agenda de l'actionnaire

- 11.03.2009 → Résultats annuels 2008
- 12.05.2009 → Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2009 et informations financières
- 10.06.2009 → Assemblée Générale Mixte
- 12.06.2009 → Détachement du coupon et début de la période d'option pour le dividende en actions
- 29.06.2009 → Fin de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
- 10.07.2009 → Paiement du dividende en espèces
- 07.08.2009 → Chiffre d'affaires 2^e trimestre 2009
- 09.09.2009 → Résultats semestriels 2009
- 10.11.2009 → Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2009 et informations financières
- 10.02.2010 → Chiffre d'affaires 4^e trimestre 2009

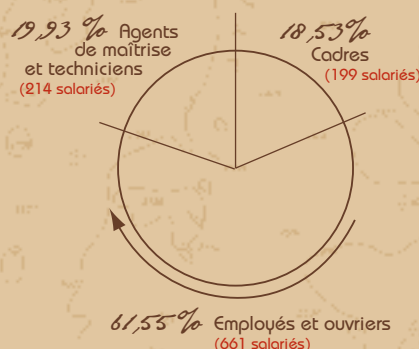
Ressources Humaines

La performance du Groupe Rubis est liée aux compétences et à la motivation de ses collaborateurs. Cette motivation passe par l'épanouissement du salarié dans son cadre professionnel. Afin de valoriser au mieux le capital humain et prendre en compte les différentes spécificités liées aux activités du Groupe, les filiales opérationnelles gèrent de manière autonome les ressources humaines. Toutefois, cette gestion se fait dans le respect de la philosophie du Groupe et des enjeux fixés par la Gérance en étroite concertation avec les Directions Générales des filiales têtes de branche.

Répartition géographique*
(en pourcentage)



Répartition des effectifs*
(en pourcentage)



Répartition des effectifs
(au 31 décembre 2008)
Total:
1 074 salariés

* Y compris salariés des filiales détenues à moins de 50 %, hors la raffinerie des Antilles (Sara) et le GIE Norgal.

Répartition des effectifs

Répartition Femmes/Hommes

Dans un environnement essentiellement industriel, les hommes sont majoritaires dans le Groupe. Toutefois, les femmes représentent 24,67 % des effectifs globaux du Groupe, soit : 18 % chez Rubis Terminal (38 femmes), 25,85 % chez Rubis Energie (221 femmes), et 75 % chez Rubis (6 femmes). Elles sont présentes davantage dans les activités relevant des sièges des deux branches d'activités.

Femmes	Cadres	Managers
Rubis Terminal	6	2
Rubis Energie	34	11
Rubis	4	-

Répartition par âge et ancienneté Mouvements de personnel

La pyramide des âges traduit la nécessité de préserver l'équilibre entre la jeunesse des salariés et l'expérience liée à l'ancienneté.

Âge	< à 30 ans		Entree > 50 ans	
	Entree 30 et 40 ans	Entree 40 et 50 ans	Entree 40 et 50 ans	Entree > 50 ans
Rubis Terminal	24 %	27 %	26 %	23 %
Rubis Energie	18 %	29 %	30 %	22 %
Rubis	-	25 %	37,5 %	37,5 %

L'ancienneté moyenne est de 13,14 ans pour Rubis, 11,15 ans pour Rubis Terminal, de 11 ans pour Rubis Energie France métropolitaine et de 7,3 ans⁽¹⁾ pour



Rubis Énergie hors France métropolitaine, ce qui prouve l'attachement des salariés aux valeurs du Groupe et à ses pratiques en matière de gestion du personnel.

En 2008, Rubis Terminal a décerné 12 médailles du travail à des salariés pour leur fidèle collaboration : 2 médailles Grand Or (40 ans d'ancienneté), 8 médailles d'or (35 années d'ancienneté) et 2 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté).

Quand à Rubis Énergie, elle a décerné 4 médailles d'argent (20 années d'ancienneté), 5 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté), 3 médailles d'or (35 années d'ancienneté) et 1 médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté).

Le taux de départs volontaires, hors retraite, est très faible :

Rubis Terminal	8 %
Rubis Énergie France métropolitaine	9 %
Rubis	—

Rubis Énergie hors France métropolitaine : l'acquisition de deux filiales en Europe en 2008, de 5 filiales en Europe en 2007 et des filiales aux Antilles et Bermudes en 2005 et 2006, ne permet pas de donner des moyennes d'ancienneté et des taux de départs représentatifs.

L'individu au cœur de l'organisation

Conformément au principe d'autonomie de chacune des branches d'activité, les actions en matière de développement des compétences et de mobilité interne sont propres à chaque entité. Elles se traduisent, cependant, par des actions communes visant, dans le respect des fondamentaux du Groupe, à :

Accorder une large autonomie

Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine

qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, le professionnalisme et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

Offrir une rémunération attractive

Tout en restant attentif à la maîtrise des coûts salariaux, le Groupe s'attache à proposer des rémunérations justes et motivantes qui tiennent compte des compétences de chacun et de la réalisation des objectifs fixés avec l'intéressé de manière à encourager l'engagement et la performance des salariés.

Au-delà du salaire de base, les filiales rétribuent leurs collaborateurs avec des rémunérations complémentaires fondées sur la performance individuelle (salaire variable, primes) et collective (intéressement, participation aux résultats)⁽²⁾. Par ailleurs, le Groupe encourage l'épargne salariale par la mise en place de plans d'épargne salariale et d'augmentation de capital réservées aux salariés⁽²⁾ (avec décote et abondement de l'Entreprise) réalisées via le FCP Rubis Avenir qui détient 1,17 % du capital de Rubis.

Enfin, afin de favoriser une certaine fidélisation de ses collaborateurs, Rubis a accordé depuis 2001 cinq plans de stock options et, depuis 2006, cinq plans de stock options et d'actions gratuites aux principaux collaborateurs cadres du Groupe.

Favoriser le dialogue social et individuel

L'écoute, le dialogue et le respect mutuel constituent des valeurs sur lesquelles Rubis a fondé sa politique de relation avec l'ensemble de son personnel. Par ailleurs, chaque filiale entretient des relations ouvertes et constructives avec les instances représentatives du personnel partout où elles existent. Des accords collectifs portant notamment sur les salaires, le temps de travail et l'intéressement ont été négociés en 2008 dans chacune des branches d'activité.

Encourager la formation

Les activités du Groupe relèvent essentiellement d'activités soumises à une réglementation très stricte en matière de sécurité et de fonctionnement (Seveso 2). Ainsi, afin de sensibiliser ses collaborateurs aux questions de sécurité et d'améliorer leurs compétences, des formations sont organisées pour ceux-ci tant lors de la prise de fonctions que tout au long de leur carrière.

De plus, selon les vœux émis par les salariés, des formations plus générales (droit social, informatique, sécurité routière, gestion des conflits clients, etc.) sont organisées.

1. Compte tenu de l'entrée récente dans le Groupe de certaines filiales, le pourcentage n'est pas représentatif comme peut l'être celui de Rubis Énergie France métropolitaine.

2. Uniquement pour Rubis Terminal et Rubis Énergie France métropolitaine et Antilles dans le cadre de la législation française.

Politique de Mécénat

Fidèle à sa philosophie entrepreneuriale, depuis de nombreuses années, le Groupe apporte son soutien financier à différentes associations ou organismes, en France et à l'étranger dans des domaines aussi variés que le sport, l'enfance, la culture et la lutte contre certaines maladies ou souffrances. Parce que pour Rubis, l'individu est au cœur des organisations qui font bouger les choses.

En France

→ **Accompagnement pour le développement de Soins Palliatifs (ASP)**. www.aspfondatrice.org

→ **Association Asperger Aide**

Au lendemain de la présentation du « Plan Autisme 2008-2010 » et dans le cadre de son soutien à l'Association Asperger Aide (autisme de Haut Niveau et Syndrome d'Asperger) pour dynamiser sa Campagne Nationale d'Information auprès des familles et du grand public, Vitogaz a organisé à Paris, dans le cadre des Journées Nationales de l'Autisme, un rassemblement de ballons « Les Montgolfières de l'Espoir » sous le parrainage de Madame Pénélope Fillon qui se mobilise pour ce handicap.



→ **Association Sphère**

Association dont le but est de faire réaliser le rêve d'Icare aux personnes handicapées. Participation à la mise à disposition d'un ballon avec une nacelle spécialement équipée. www.apf.asso.fr

→ **ATD Quart Monde**

Organisation de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. www.atd-quartmonde.org

→ **Fédération Française d'Aérostation (FFA)**

Vitogaz est le premier partenaire de l'école fédérale dont la mission est de faciliter l'accès de jeunes pilotes à la pratique de l'aérostation. Mise à disposition d'un ballon-école. www.ff-aero.fr

→ **Fondation Notre Dame des Bernardins**

Financement de projets de solidarité dont la rénovation du Collège des Bernardins à Paris. www.fondation-notredame.asso.fr

→ **Le Mans Sarthe Basket (MSB)**

Partenariat de Vitogaz aux côtés des Poulets de Loué pour soutenir financièrement l'équipe de basket du Mans.

→ **5^e édition des Montgolfiades de Dole**

Vitogaz, en partenariat avec le service de pédiatrie de l'hôpital Pasteur de Dole, le service Massonnat de l'hôpital Saint-Jacques de Besançon et plusieurs autres associations locales d'entraide aux familles d'enfants malades, tente ainsi de faire profiter d'un beau moment d'évasion à des enfants atteints de graves maladies.

→ **Téléthon**

Partenariat de Vitogaz à travers la Camif et des associations locales. www.telethon.fr

A Madagascar

→ **Le Zébu Francophone**

Organisation de solidarité internationale pour les échanges culturels et artistiques franco-malgaches et pour la production d'œuvres francophones. Soutien pour la réalisation d'un dictionnaire pour enfants. www.lezebufrancophone.org

→ **Les Enfants du Soleil**

ONG française ayant pour but de secourir les enfants des rues. Dotation de jouets aux enfants des centres d'Antananarivo. www.les-enfants-du-soleil-madagascar.org

→ **Lycée Français de Tananarive**

Versement de la taxe professionnelle Vitogaz.

→ **Collège Clairefontaine à Madagascar**

Réception d'élèves pour des visites d'entreprises et réalisation de mémoires d'études.

→ **Orphelinat de la Police Nationale**

Soutien pour les enfants orphelins.

→ **Association des Parents d'Élèves d'Anosiala**

Participation pour l'extension du collège.



Au Sénégal

→ Beach Attitude

Action de mécénat destinée à faire découvrir les sports de plage aux enfants des villages de pêcheurs de la banlieue nord de Dakar.

→ Village Pilote

Association ayant pour but la prise en charge des enfants des rues en totale rupture avec leur milieu familial et social. Hébergement dans une structure avec éducateurs spécialisés, apprentissage de la lecture, de l'écriture et éducation par le sport pour permettre à ces enfants de retrouver une vie « normale » avant un retour en milieu familial.

Association Sphère : impressions vues du ciel

“ Dessine-moi un ballon ”

Lorsque j'étais petit, je voulais être pompier et coureur à pied. Depuis 26 ans, je traîne ma fidèle carcasse sur un fauteuil roulant électrique à la suite d'un accident de voiture. L'impression est formidable, d'apesanteur et de liberté. Une revanche sur la gravitation universelle qui me colle au sol en permanence dans un pousser rouler qui ne connaît aucune exubérance physique. Le vol c'est la légèreté, on quitte la dimension horizontale pour une aventure réelle en 3D. L'air y est pur et pour la première fois, je m'aperçois que tout ce qui vit se regarde vers le bas !

Bertrand

“ Côte à côte en montgolfière ”

... chapeau bas à toute l'équipe qui s'affairait à mettre à la verticale la montgolfière et moi, leur gentillesse et leur efficacité me vont droit au cœur. Ma sœur était dans le groupe, mes parents m'accompagnaient dans ce périple, j'étais fière, je savais la signification de ce voyage pour nous. Inoubliables images, trop d'émotions me submergent pour décrire la beauté du moment.

Marie-Christine

“ Voyage, voyage ”

Comment imaginer un seul instant qu'avec nos fauteuils, nous serions aux premières loges bien calés dans la nacelle. Le vent, élément vital, mais capricieux, sera dominé par la dextérité de notre pilote, prodigieux bonhomme, qui a su autour de son projet, rassembler autant de partenaires qu'il était possible et mener à bien cette aventure. Que dire ? Partage d'enthousiasme, d'inquiétude ; pour moi, découverte grisante. Nous tutoyons la cime des arbres. Quelle est belle cette nature ! Comment ne pas l'admirer et dire : qui sommes-nous pour être capable de tout détruire ?

Gérard

Rubis au cœur de l'environnement

La protection de l'Environnement est l'affaire de tous. Elle fait partie des priorités de Rubis. Impliqué et responsable, le Groupe oeuvre constamment non seulement à la protection de son environnement, mais également à celle de ses salariés et de ses clients. Dans sa démarche continue en faveur de la sauvegarde de la planète, le Groupe consacre une part de son « énergie » et de son talent à promouvoir les énergies vertes et à favoriser les économies d'énergie.

Les exigences du métier

Des activités au cœur des préoccupations environnementales

Le stockage de produits pétroliers, chimiques et agricoles

Rubis Terminal stocke des produits sensibles comme les produits pétroliers et chimiques, mais également des produits agricoles comme les oléagineux. À ce titre, ses installations sont soumises à une réglementation stricte (Seveso 2).

Sa vocation principale est de restituer les produits que ses clients lui confient dans l'état où ils sont réceptionnés, sans qu'aucun processus industriel de fabrication ou de manipulation ne vienne l'exposer à des risques additionnels. Cependant, dans le cadre de certaines prestations (comme l'additivation), il peut avoir à intervenir dans un processus de fabrication industriel.

La distribution de GPL et les stations-service

Rubis Énergie distribue l'énergie verte par excellence ! Le butane et le propane (des GPL) sont deux gaz dépourvus de toxicité qui brûlent silencieusement et sans odeur. Toutefois cette énergie « propre », nécessite des moyens d'exploitation (stockages massifs et centres emplisseurs) qui l'exposent à des risques environnementaux et à ce titre la soumettent à des normes strictes. Dans le cadre du développement de ses activités, Rubis Énergie détient aussi une participation dans une raffinerie aux Antilles, distribue des produits pétroliers (essences, fioul, bitumes...), et gère un réseau de stations-service. Dans ces domaines également, la rigueur est de mise et la protection de l'Environnement est au cœur des préoccupations.



Le saviez-vous ?

Le GPL-c est le carburant le plus respectueux de l'environnement. Il ne contient pas de produits tels que le plomb, le benzène ou le soufre. Aujourd'hui, en France, près de 2 000 stations réparties sur le territoire distribuent du GPL-c, dont 350 font partie du réseau Gaz'L de Vitogaz.



Qualité, Sécurité et Environnement

Pour Rubis, le respect de l'Environnement se conjugue avec Sécurité et Qualité.

La garantie de ces 3 grands principes se traduit au quotidien par des actions concrètes reposant sur :

- la recherche et l'embauche de collaborateurs compétents qui assument de manière autonome l'intégralité des responsabilités liées à leur poste ;
- l'écoute, le dialogue, la formation et la sensibilisation du personnel ;
- le respect strict des normes en vigueur, tant pour les sociétés situées en France qu'à l'étranger ;
- la mise en place de systèmes de gestion de la sécurité dans les sites Seveso 2 ;
- la recherche de la certification Iso 9001 pour un nombre de plus en plus important de sites ainsi que pour l'activité de distribution de GPL ;
- les audits internes, transversaux et externes (réalisés par des organismes indépendants habilités) ;
- l'évaluation régulière des risques encourus par le biais de cartographies des risques significatifs remplies annuellement par les responsables des sites industriels ;
- les inventaires, mesures et analyses des émissions de composés organiques volatils dans l'air, des rejets dans l'eau et le sol.

Conscient que les investissements sont également garants de la compétitivité du Groupe, Rubis continue à investir régulièrement pour faire évoluer ses installations afin de respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes (protection de l'air, des eaux, des sols, sécurité incendie, gestion de l'urbanisme autour des sites à risques, etc..).

Stockage de produits liquides

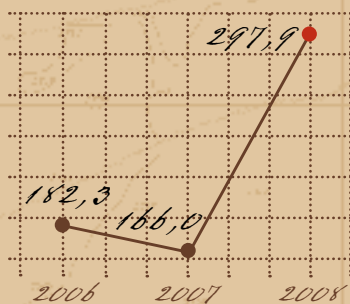




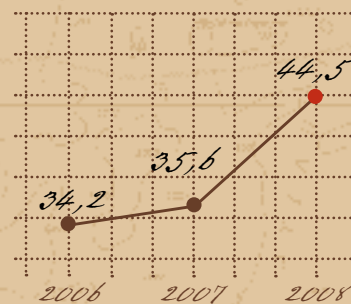
13% de la consommation française de carburants, gazole et fioul domestique transitent par Rubis Terminal • **1 900 000 m³** de capacité de stockage • **10 500 000 tonnes** de trafic en sortie • **9** sites de stockage stratégiquement situés dont **7** en France et **2** en Europe (Anvers, Rotterdam).

Rubis Terminal

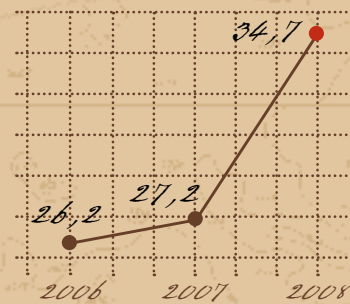
Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Résultat brut d'exploitation
(en millions d'euros)



Résultat opérationnel courant
(en millions d'euros)



Faits marquants 2008

- Mise en service en mai de la 1^{re} tranche du terminal de Rotterdam.
- Lancement des travaux à Anvers en septembre.
- Année record en volumes et chiffre d'affaires.
- À Rouen, construction d'un réservoir d'une capacité de 20 000 m³.
- À Strasbourg, mise en chantier d'un réservoir inox de 1 300 m³ destiné à la chimie.
- À Dunkerque, quasi doublement du trafic d'oléagineux suite au démarrage d'unités d'estérification.

Calendrier 2009

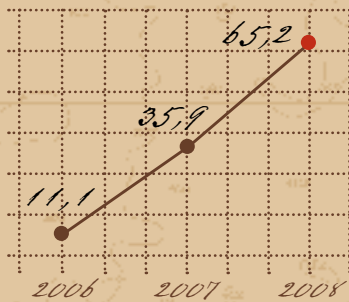
- Lancement de la seconde tranche du terminal de Rotterdam.
- Construction de l'étape 1 d'Anvers: 14 000 m³ de gaz, 57 000 m³ de produits liquides.

Atouts stratégiques

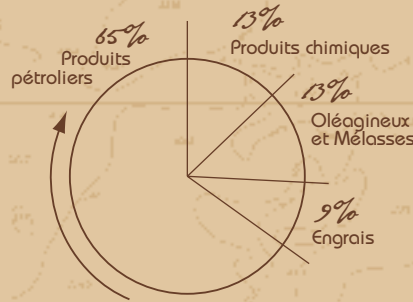
- Localisation (façade maritime, branchement pipelines).
- Investissements réguliers.
- Qualité des infrastructures.
- Opérateur indépendant.

Depuis 1994, Rubis a construit, par étapes, sous l'égide de Rubis Terminal, le premier groupe de stockage de produits liquides en France, employant aujourd'hui un effectif de 208 personnes. Le Groupe a amorcé son internationalisation en 2007 avec l'ouverture en mai 2008 du terminal de Rotterdam (Pays-Bas) et le démarrage de la construction, dès 2008, d'un terminal à Anvers (Belgique), dans le cadre d'un partenariat avec Mitsui.

Investissements
(en millions d'euros)



Recettes stockage
(en pourcentage)



engrais, les huiles végétales et autres produits tels que les mielasses.

Ses principaux clients sont :

- les hypermarchés et supermarchés pour le stockage de carburants,
- les compagnies pétrolières qui optimisent leurs coûts logistiques,
- les chimistes qui externalisent la fonction logistique,
- et les traders, intermédiaires sur les marchés internationaux des produits pétroliers, des engrais et autres produits liquides.

Le métier de Rubis Terminal consiste à stocker, dans des installations détenues en propre, des produits qui restent la propriété de ses clients. En parallèle, sont fournies des prestations de services connexes telles que l'additivation, le mélange ou l'enfûtage.

La localisation stratégique de ses terminaux permet à Rubis Terminal de détenir une position-clé dans le traitement des flux d'importations et d'expéditions de produits liquides, aussi variés que les hydrocarbures raffinés, les produits chimiques, les

La force de Rubis Terminal réside dans la localisation de ses dépôts et dans les lourds investissements d'adaptation réalisés ces dernières années qui en ont fait un acteur essentiel du paysage logistique pétrolier français.

En 2008, le Groupe a vu transiter par ses dépôts quelque 13 % du total de la consommation française de produits pétroliers (carburants, gazole et fioul domestique).

Données chiffrées

(en millions d'euros)	2007	2008	Variation 2007/2008
Chiffre d'affaires Rubis Terminal, dont :	166,0	297,9	80 %
• Négoce	97,9	219,9	125 %
• Stockage	68,1	78,1	15 %
Résultat brut d'exploitation	35,6	44,5	25 %
Résultat opérationnel courant	27,2	34,7	28 %
Capacité d'autofinancement	23,3	29,0	24 %
Investissements	35,9	65,2	-

Capacité globale de stockage

	<i>Capacités attribuées</i>	<i>Sorties de produits</i>		<i>Recettes</i>	
	en milliers de m ³	en milliers de tonnes	Variation 2007/2008	en millions d'euros	Variation 2007/2008
Produits pétroliers	1 310	8 222	2 %	50,1	14 %
Engrais	240	969	25 %	6,7	36 %
Oléagineux et mélasses	220	898	58 %	9,6	19,5 %
Produits chimiques	130	442	2 %	10,5	10 %
Total	1 900	10 531	7 %	78,1	20 %

Produits pétroliers

Sites Rubis concernés :

• Brest	130 000 m ³
• Dunkerque	258 000 m ³
• Rouen	373 000 m ³
• Strasbourg	315 000 m ³
• Saint-Priest	98 000 m ³
• Village Neuf	64 000 m ³
• Rotterdam	72 000 m ³

Les dépôts de Rubis Terminal constituent un maillon essentiel de l'économie du pétrole. A la charnière entre les fonctions d'approvisionnement et de distribution, ils sont utilisés par tous les opérateurs du marché : centrales d'achats de la grande distribution, opérateurs indépendants, raffineurs, traders.



Une « tour à flexibles » n'est pas un manège de foire foraine mais un poste de chargement/déchargement de produits chimiques sur les navires.

Le recours à des dépôts de stockage leur permet :

- d'organiser la distribution vers les points de consommation (stations-service et consommateurs directs),
- d'entreposer des produits en période contango, c'est-à-dire lorsque les prix à terme sont supérieurs aux prix spot,
- d'assurer la sécurité et la diversité des approvisionnements, entre les ressources locales et nationales et l'importation,
- de réaliser préalablement à la mise sur le marché des opérations d'additivation des produits, soit en incorporant des additifs de performance, soit par mélanges avec des biocarburants : ester méthylique d'huile végétale (EMHV) pour le gazole, ou éthanol pour l'essence.

Le durcissement des contraintes réglementaires et la hausse des coûts induits, poussent à la poursuite de fermetures de dépôts concurrents mal positionnés ou trop petits.

La massification des enlèvements sur les sites les plus sûrs, les mieux situés et les mieux équipés, profite à l'ensemble des établissements du Groupe.

Le gouvernement a lancé en 2005 un plan biocarburant destiné à encourager l'additivation d'EMHV (esters méthyliques produits à partir d'huiles

végétales de colza principalement) dans le gazole, et d'éthanol ou d'ETBE (produits à partir de betteraves sucrières principalement) dans les essences. Les taux d'additivation admis vont progresser de 5 % en 2005 jusqu'à plus de 10 % en 2010. Rubis Terminal, en concertation avec ses grands clients, a mené une politique active pour faciliter la mise en place de ces additivations sur ses sites.

L'utilisation du fioul lourd subsiste dans les centrales thermiques, en appoint pour le chauffage urbain, et chez certains industriels. Les qualités requises étant de moins en moins disponibles dans les raffineries hexagonales, des capacités d'importation doivent être mises en service pour en permettre l'approvisionnement. En 2006 et en 2008, des travaux ont été engagés sur Rouen pour stocker des quantités plus importantes de fioul lourd basse teneur en soufre ; par des barges dédiées, elles alimentent notamment la centrale de Porcheville.



Un métier en constante évolution

“ J’ai été confrontée très vite à la situation d’une femme dans un secteur d’activité très spécialisé et masculin, et je n’ai jamais abordé cette étape comme un problème, mais plutôt comme un challenge. ”

Dès 1976, je débute ma carrière dans le domaine des hydrocarbures et du stockage. Immédiatement, je me passionne pour le fonctionnement et l’exploitation des sites, aussi bien en chimie qu’en pétrole. C’est un travail de terrain et technique, et mes collègues sont majoritairement des hommes. En 1997, je prends la direction des dépôts de Strasbourg et j’occupe toujours ces fonctions au sein de notre Groupe, en tant que Directrice des Terminaux alsaciens, SES et Rubis Stockage.

J’ai été confrontée très vite à la situation d’une femme dans un secteur d’activité très spécialisé et masculin, et je n’ai jamais abordé cette étape comme un problème, mais plutôt comme un challenge. Il m’a fallu acquérir l’expérience nécessaire, face à des équipes de techniciens et d’opérateurs confirmés : pour cela, je n’ai pas hésité à mettre le bleu de travail et à aller sur le terrain pour connaître les installations. Notre métier, il faut l’apprendre à partir de la base, ce qui nécessite aussi que d’autres plus anciens nous transmettent leur expérience.

2007 s’annonce comme l’année des biocarburants : Rubis, et en particulier SES, modifie ses installations pour que ses clients puissent incorporer de l’éthanol dans les essences et de l’EMHV* dans le gazole. 2007 me réserve aussi une surprise, car sur proposition du Directeur de la DRIRE Alsace, je suis décorée par François Loos, Ministre Délégué à l’Industrie et en charge du développement des biocarburants, de l’ordre National du Mérite. C’est pour nous l’occasion d’organiser une visite de SES avec le Ministre, le Préfet et les élus et d’insister sur la nécessité de pouvoir transformer rapidement nos installations pour répondre aux besoins des entrepositaires et du marché alsacien en matière de biocarburants.

En 2008, je suis élue Présidente du Groupement des Usagers du Port de Strasbourg. Ce groupement réunit près d’une centaine d’entreprises situées sur les terrains du Port Autonome et constitue un lieu de débat et d’échanges sur les projets ayant un intérêt pour les entreprises implantées sur les différentes zones portuaires. Mon rôle consiste à animer ces échanges et à faire valoir les intérêts de Rubis et des entreprises implantées sur le Port, auprès des autorités territoriales et des élus de la Ville de Strasbourg. Début 2009, je suis désignée conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce pour l’aménagement du territoire.

Ces fonctions me permettent d’établir des relations privilégiées avec le maire de Strasbourg et les membres du Conseil Municipal, ou avec Madame Catherine Trautmann, Présidente du Port Autonome et chargée de son développement. Elles sont essentielles pour anticiper les projets futurs, pour pouvoir représenter au mieux Rubis et ses activités et faire connaître son importance dans le paysage économique alsacien.

Si une femme réussit dans sa vie professionnelle, c’est d’abord parce qu’elle s’est donnée à 100 %, qu’elle a fait preuve d’intérêt voire de passion pour son travail, et que ses compétences et ses qualités ont été reconnues, autant qu’auraient pu l’être celles d’un collègue masculin. Ma devise est donc : « quand on veut vraiment, on peut ! ».

Régine Aloid

Directrice des Terminaux alsaciens
Rubis Terminal

* Ester Méthylque d’Huiles Végétales.

Engrais liquides

Sites Rubis concernés :

- | | |
|-------------|------------------------------|
| • Dunkerque | 20 000 m ³ |
| • Rouen | 180 à 250 000 m ³ |

Le dépôt de Rouen constitue le plus gros centre d'importation d'engrais liquides en Europe.

Les produits stockés y sont utilisés dans les zones de grande culture de la moitié nord de la France : Picardie, Beauce, Champagne-Ardenne, Berry.

Dunkerque, qui participe à l'approvisionnement du nord de la France, de la Champagne et du sud de la Belgique, développe ses positions en s'appuyant sur ses liaisons ferroviaires.

L'existence de moyens logistiques adaptés est essentielle pour la filière :

- L'importation d'engrais fabriqués dans des zones riches en gaz, qui représente déjà plus de 50 % de la consommation, va continuer à se substituer aux productions locales et nécessitera de grosses capacités d'accueil.
- La consommation est très saisonnière et concentrée sur le printemps. Il faut donc à la fois disposer de capacités de stockage importantes et des moyens de chargement proportionnés.
- L'application d'engrais, avec des volumes globalement stables, tend à être plus précise et efficace. On assiste au développement de formules de mélanges associant à l'azote d'autres composants, soufrés ou phosphatés.

Rubis Terminal accompagne les distributeurs dans cette voie et met en place des systèmes d'additivation et de mélange, s'orientant ainsi vers des prestations à plus forte valeur ajoutée.





Un « racleur » n'est pas un instrument de jardinage, mais l'outil permettant de nettoyer une conduite (un pipe-line).

Rubis Terminal et les traders internationaux

La fonction de base du trading est de corriger des déséquilibres du marché, dans l'espace et dans le temps.

Dans l'espace : la France importe structurellement du gazole, du méthanol, de l'engrais liquide et des huiles végétales, pour ne prendre que des exemples concernant l'activité de Rubis Terminal. L'une des fonctions de nos terminaux est de fournir les moyens logistiques de ces approvisionnements. Rouen est ainsi le véritable carrefour européen de la solution azotée, Dunkerque le premier port français pour les oléagineux, et Rouen, Dunkerque, et Brest des points d'entrée importants pour le gazole russe.

Dans le temps : pour de nombreuses commodités, le cycle de production, agricole ou industriel, ne coïncide pas avec la période de consommation. C'est le cas de l'engrais, produit toute l'année à partir d'ammoniac et épandu essentiellement au printemps, du fioul domestique consommé principalement en hiver, ou inversement de la mélasse de betterave, sortie des sucreries en octobre-novembre, puis utilisée en cycle continu par les levureries, l'industrie pharmaceutique ou les producteurs d'alimentation animale.

Certains opérateurs, généralement des traders, doivent « porter » le produit entre les périodes de production et de consommation, c'est ce que l'on appelle « cash and carry ».

Là encore, Rubis Terminal, du fait de la taille considérable de ses capacités de stockage et de leur flexibilité, fournit l'outil industriel permettant de réaliser ces opérations.

Rubis Terminal met à disposition de ses clients un outil logistique, et facture des prestations d'entreposage et de manutention ; il n'est pas propriétaire du produit entreposé, et sa rémunération n'est liée ni au niveau de prix des commodités, ni à leur variation.

Rubis Terminal n'exerce pas d'activité de trading, à la seule exception d'une petite activité de négoce, pour laquelle nous achetons essentiellement du fioul domestique, par lots de 1 000 à 5 000 m³, qui est revendu à des détaillants par camions de 30 m³. La marge est réalisée par l'écart de prix existant entre achats massifs et revente au détail. Le stock outil est entièrement couvert sur le contrat gazole de l'IPÉ* à Londres, qui présente une excellente corrélation avec notre marché domestique, et nous dégage de tout risque significatif de fluctuation des cours.

* International Petroleum Exchange.

Voir en page 41 le positionnement de Rubis Energie face aux traders internationaux.

Produits chimiques

Sites Rubis concernés :

• Dunkerque	23 000 m ³
• Rouen	30 000 m ³
• Salaise	16 000 m ³
• Strasbourg	31 000 m ³
• Villeneuve-la-Garenne	17 000 m ³
• Rotterdam	10 000 m ³

Avec des sites à Dunkerque, Rouen, Villeneuve-la-Garenne en région parisienne, Salaise-sur-Sanne, au sud de Lyon, Strasbourg, et maintenant Rotterdam, Rubis Terminal offre à ses clients un véritable maillage géographique, associant des moyens fluviaux ou maritimes, ferroviaires et routiers.



Les obligations réglementaires et environnementales rendent contraignant le stockage de certains produits, y compris dans les unités de production. Rubis Terminal a adapté ses outils à ces produits difficiles, en augmentant ses capacités inox, les réservoirs de petite capacité et les équipements particuliers de chauffage, d'isolation, d'inertage (à l'azote ou à l'air appauvri) et de retour gaz.

Grâce à cette nouvelle prestation, Rubis Terminal a pu offrir des solutions adaptées à ses clients, aussi bien pour la gestion à moyen terme de flux pérennes, que pour répondre à des problèmes ponctuels et urgents.

Oléagineux et mélasses

Sites Rubis concernés :

• Dunkerque	180 000 m ³
• Rouen	40 000 m ³

Une part significative des capacités de Rouen et de Dunkerque est consacrée à cette famille de produits dans laquelle sont regroupés les oléagineux, les mélasses et des coproduits issus de l'industrie du sucre, de la levure et de l'amidon.

Les installations de Rubis Terminal permettent à la fois de traiter de gros volumes et de ségréguer les qualités, offrant à ces industries l'outil souple et flexible que nécessite leur activité.

Le développement des biocarburants a entraîné un accroissement massif et rapide des flux d'oléagineux : sur Dunkerque, le trafic annuel est passé

en 4 ans de 130 000 à 800 000 tonnes. Les unités de production de biocarburant doivent en effet être approvisionnées en huiles, et font appel à des origines et des qualités de plus en plus diversifiées : l'importation doit compléter la production nationale, et au colza viennent s'ajouter des huiles de soja, de tournesol, de palme, ainsi que des graisses animales et des huiles de friture.

Autre activité : négoce

Rubis Terminal est également présent dans une activité de vente grossiste de produits pétroliers. Cette activité, marginale mais complémentaire, a généré un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros pour des volumes annuels d'environ 150 000 m³.

Développements en Europe du Nord

Rotterdam

Situé à Botlek, au cœur du Port de Rotterdam, premier port d'Europe avec un trafic de plus de 400 millions de tonnes par an, le terminal de Rubis offrira à terme une capacité de 180 000 m³ avec des accès ferroviaire et maritimes importants (trois jetées pour navires de haute mer, une jetée barge). Rapportés aux capacités, ces accès se montrent bien supérieurs à ceux des autres opérateurs.

Dans un contexte où la rapidité des opérations maritimes et la réduction des temps d'escale sont des enjeux essentiels de la logistique, ce terminal disposera d'un avantage compétitif décisif.



B7 et B30 ne sont pas d'anciens modèles de bombardiers mais deux types de gazole, le premier contenant 7 % d'ester d'huiles végétales et le second en contenant 30 %.



De Rubis Énergie à Rubis Terminal

“ Mon parcours constitue un exemple des opportunités offertes au sein d’un même Groupe, grâce à la dimension internationale de nos métiers. ”

Ingénieur de formation, j’ai quelques fois été amené à faire le tour de la terre pour mon travail, mais également, et surtout, par curiosité. En rentrant chez Rubis Énergie comme Directeur Technique International, j’ai mesuré immédiatement l’étendue géographique des activités sur plusieurs continents. Ensuite, j’ai été confronté aux différentes dimensions du métier : responsabilité complète de la chaîne logistique, développement du transfert technologique depuis les filiales historiques, adaptabilité de l’offre technique à des consommateurs très divers.

J’ai ainsi rejoint une communauté de gens qui, bien que vivants dans des régions, des pays éloignés, sur des îles ou des continents, partageaient le simple souci d’un travail bien fait. En bref, des professionnels maîtrisant leur métier.

Dans cette alliance rencontrée de compétence, de plaisir de faire et de grande réactivité, j’ai pu participer ou conduire des projets industriels de construction, des développements de machines comme des recherches d’équipements et matériels pour le consommateur dans le monde entier : du brûleur gaz de brousse au réfrigérateur à vaccins, de la distillation d’ylang-ylang au terminal gazier.

Mais Rubis, c’est aussi un autre univers, celui de centaines de bacs, d’hectares d’installations, de kilomètres de tuyaux, de millions de mètres cubes de produits, celui des grands ports et des grandes gares routières.

C’est ainsi que Rubis Terminal m’a offert l’opportunité fin 2008 d’évoluer vers l’exploitation industrielle à grande échelle.

Me voici en 2009 nommé à la tête de l’Exploitation et des Travaux de Rubis Terminal. Le challenge passionnant à relever est de conduire les profonds changements nécessités par la taille des grands projets de construction en cours et l’optimisation incessante d’opérations logistiques à forts volumes. Ce que j’y découvre, c’est une modernisation continue de l’outil pour suivre d’une part, l’évolution permanente souhaitée par le secteur chimique et d’autre part, la demande de nouveaux mélanges de carburants intégrant les produits biologiques. Ce que j’y côtoie c’est une équipe jeune, enthousiaste, avide d’améliorer nos outils, de les développer, tant en France, qu’à Rotterdam, Anvers, voire plus loin.

De Rubis Énergie à Rubis Terminal, un parcours qui témoigne de toutes les opportunités offertes au sein d’un même Groupe : des possibilités d’évolution internationales dans des métiers connexes.

Gérard Lafite

Directeur Général Adjoint
Directeur d’Exploitation et Travaux
Rubis Terminal



Les travaux ont commencé en avril 2007 pour un démarrage de l'activité en mai 2008. Cette première tranche de 82 000 m³ offre des capacités pour stocker une très large gamme de produits pétroliers, chimiques et agro-industriels.

Le terminal a réalisé un trafic de 660 000 tonnes durant ces huit mois d'activité, constitué essentiellement de fioul d'avitaillement, dont Rotterdam est le premier marché mondial.

Par ailleurs les quatre premiers bacs chimiques ont été loués dès leur mise en service, pour le stockage de produits sensibles, pour lesquels la compétence de Rubis est reconnue dans ses terminaux français.

De nouveaux contrats ont été finalisés fin 2008, ce qui a permis de lancer le début de la seconde tranche, pour une mise en service de 25 000 m³ supplémentaires début 2010.

Anvers

Rubis et le groupe japonais Mitsui ont annoncé en décembre 2007 leur projet de s'associer (à parts égales) pour construire un terminal de produits chimiques liquides et gazeux dans le Port d'Anvers, qui constitue le deuxième centre mondial de transit de produits pétrochimiques.

La construction de ce dépôt a démarré en septembre 2008 avec une capacité initiale de 110 000 m³, implantée sur une concession de huit hectares.

Une nouvelle concession de 13 hectares nous a été accordée, qui permettra de porter à terme la capacité à 400 000 m³.

Rubis et son secteur

Le stockage de produits pétroliers représente 65 % des recettes de Rubis Terminal. La connaissance de ce secteur spécifique est donc primordiale pour Rubis.

En stockage de distribution de produits pétroliers, on observe une tendance à la concentration sur les grosses unités, avec la disparition progressive des stockages de faible capacité à trafic réduit, ne disposant pas des moyens financiers pour faire face aux investissements réglementaires de sécurité et d'environnement.

En façade maritime fluviale, on recense en France une trentaine de dépôts offrant l'accès à des produits d'importation totalisant une capacité de 6,5 millions de m³ dont 15 % sont contrôlés par Rubis Terminal.

Dans chaque grande zone de chalandise, Rubis Terminal détient une part de marché significative face aux dépôts de la concurrence et aux gares de raffineries. Sur les 15 millions de tonnes de gazole importées en France en 2008, 16 % ont transité par les dépôts de Rubis Terminal.

Sur ses zones de chalandise, Rubis Terminal accroît ses parts de marché. En termes de trafic de produits pétroliers, la part de marché de Rubis Terminal est passée de 25 % en 2002 à 33 % en 2008.



Rubis Terminal a reçu plus de 600 navires en 2008 dont 273 à Dunkerque 192 à Rouen et 180 à Brest.



Anvers

Les travaux de construction ont démarré à l'automne 2008, pour assurer la mise en service de 50 000 m³ de bacs chimiques en 2010, et 14 000 m³ de gaz début 2011.

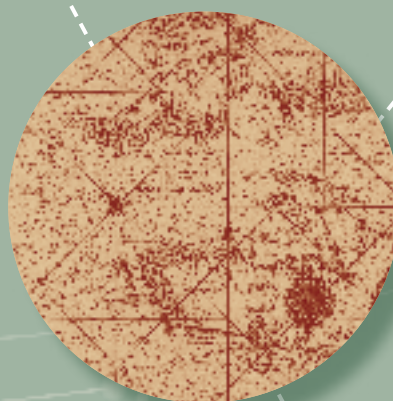
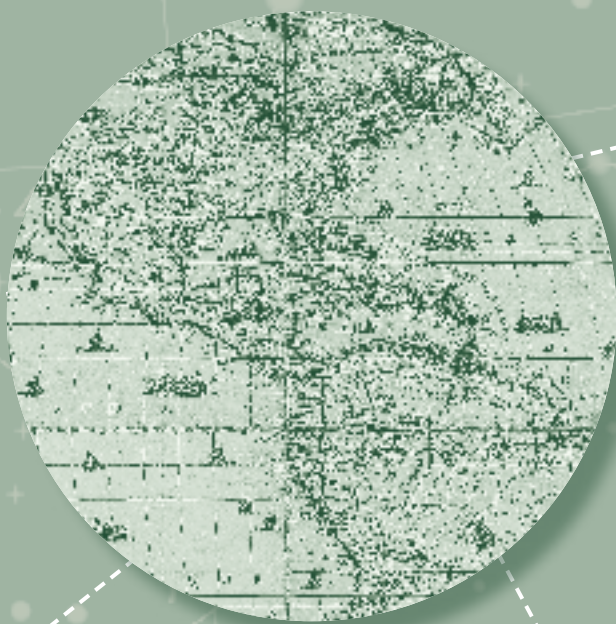
Cette première phase du projet, développée sur une concession de 8 hectares, aura une capacité totale de 90 000 m³ pour les liquides et 21 000 m³ pour le gaz.

Dans une seconde phase, des capacités destinées à des commodités pétrochimiques seront construites sur un terrain adjacent de 13 hectares. Le terminal disposera à terme d'une capacité de 400 000 m³.



Distribution de GPL et de produits pétroliers





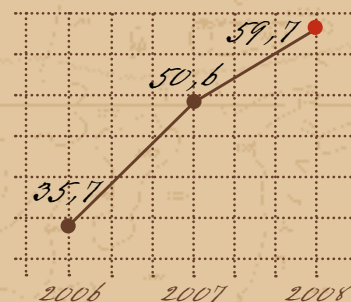
Une présence dans **12** pays avec des positions de leader dans **7** pays • Des infrastructures logistiques garantissant des conditions d'accès compétitives à la ressource : **8** terminaux massifs d'importation • **90 000 m³** de capacités • **15 centres** emplisseurs et stockages associés • **800 000 tonnes/m³** distribuées dont **450 000 tonnes** de GPL et **360 000 m³** de carburants, gazole, fiouls, bitumes.

Rubis Énergie

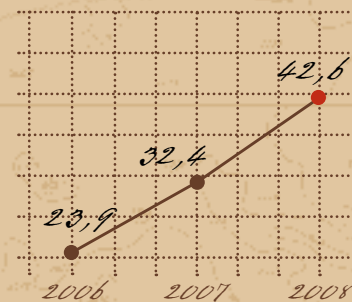
Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Résultat brut d'exploitation
(en millions d'euros)



Résultat opérationnel courant
(en millions d'euros)



Faits marquants 2008

- Acquisition de la filiale Shell de distribution de carburants aux îles anglo-normandes.
- Acquisition de la filiale Total de distribution de GPL en Espagne.
- Acquisition des participations de Shell dans les groupements aviation des Antilles et Guyane françaises.

Perspectives 2009

- Maintien, dans une conjoncture économique mondiale très défavorable, d'un niveau d'activité comparable à 2008.
- Retour à un environnement acceptable des prix des produits pétroliers.
- Poursuite de la croissance externe.

Atouts stratégiques

- Contrôle de l'approvisionnement.
- Infrastructures stratégiquement situées.
- Diversité de produits, de géographie, de niveau de vie...
- Concentration sur des marchés de niches.

Rubis Énergie regroupe les activités de Rubis dans la distribution de GPL et de produits pétroliers. Spécialisé historiquement dans la distribution de GPL, Rubis a élargi sa distribution aux produits pétroliers et intervient aujourd'hui dans trois zones géographiques : Europe, Caraïbes et Afrique. Chaque fois que cela lui est possible, Rubis contrôle toute la chaîne de distribution depuis l'approvisionnement jusqu'au consommateur final.

Investissements
(en millions d'euros)



Répartition du GPL
(en pourcentage)



Un produit de grande consommation

Butane, propane ou GPL-carburant, les gaz de pétrole liquéfiés (GPL) sont commercialisés en vrac et en conditionné. Les GPL constituent une énergie à la fois disponible, stockable et transportable facilement. Énergie propre par excellence, les GPL sont dépourvus de toxicité et ne dégagent aucune odeur lors de leur combustion.

Le GPL est une énergie largement diffusée dans les économies car répondant aux besoins énergétiques de base qu'ils soient domestiques (cuisson, eau chaude, chauffage), agricoles (séchage de céréales, chauffage de serres, aviculture), industriels ou de services.

Le GPL est également utilisé comme carburant automobile : ses caractéristiques chimiques – faible émission

de Nox (oxydes d'azote) et de particules, absence de soufre et de benzène et émission de CO₂ comparable au diesel – en font une énergie largement promue par les Pouvoirs Publics de nombreux pays dans le cadre des politiques de protection de l'Environnement.

Une présence internationale

Présente en France métropolitaine depuis 1939, Vitogaz, la marque du Groupe, s'est largement internationalisée, en Afrique, tout d'abord avec le Maroc (2000), Madagascar (2001) et le Sénégal (2003), puis dans la zone Caraïbes avec les Antilles et la Guyane françaises (2005) et les Bermudes (2006), et enfin en Europe en 2007 (Allemagne, Bulgarie, Espagne, République Tchèque, Suisse) et en 2008 (îles anglo-normandes).

À l'aube de 2009, les ventes annuelles de Rubis Énergie atteignent 800 000 m³/tonnes de produits pétroliers, dont 450 000 tonnes de GPL avec des positions de leader sur bon nombre de ses marchés et 360 000 m³ de produits pétroliers à travers notamment ses réseaux de stations-service aux Antilles et Guyane françaises (56), aux Bermudes (12) et dans les îles anglo-normandes (24).



Vitogaz France a 70 ans.

Rubis Énergie est ainsi devenu un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographique ou produit) sur lesquels il contrôle une partie de l'approvisionnement ou possède un outil logistique (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaison pipeline) lui assurant un avantage concurrentiel.

Le Groupe dispose d'infrastructures logistiques (stockages massifs d'importation) lui garantissant l'accès à la ressource (GPL et produits pétroliers) à des conditions compétitives.



Données chiffrées

(en millions d'euros)	2007	2008	Variation 2007/2008
Chiffre d'affaires consolidé	685,9	894,4	+ 30,0 %
Résultat brut d'exploitation	50,6	59,7	+ 18,0 %
Résultat opérationnel courant	32,4	42,6	+ 31,5 %
• Europe	4,4	9,8	+ 121,0 %
• Caraïbes	21,9	26,5	+ 21,0 %
• Afrique	6,1	6,3	+ 4,0 %
Capacité d'autofinancement	35,7	41,7	+ 17,0 %
Investissements	28,7	34,9	-

Zone Europe

En France métropolitaine, Vitogaz occupe des positions stratégiques dans le propane vrac, s'adressant à une clientèle résidentielle, agricole, d'élevage et industrielle. C'est aussi un acteur important en GPL-carburant, sous la marque Gaz'L.

En 2008, l'activité France métropolitaine a réalisé 156 000 tonnes de distribution de GPL dont 41 000 tonnes de négoce.

Sur des ventes globales de 2,44 millions de tonnes de distribution finale réalisées par l'ensemble des adhérents du Comité Professionnel, notre part de marché est de 5 %.

Si Vitogaz est avant tout un propanier s'adressant historiquement à une clientèle résidentielle (26 %) et avicole (24 %), elle a néanmoins réussi à construire une forte position de marché en GPL-carburant (18 %), à travers un réseau de 350 stations installées en hypermarchés et dans le réseau BP.

En 2006, Vitogaz et BP ont créé Frangaz, à parts égales, afin de commercialiser des bouteilles de GPL auprès de la grande distribution. Dans le réseau Intermarché, Frangaz distribue des bouteilles de GPL sous la marque Energaz ; pour le réseau Casino, sous la marque distributeur.

Vitogaz s'appuie sur un dispositif logistique puissant pour développer son fonds de commerce et assurer ses approvisionnements aux meilleures conditions : partenaire à hauteur de 21 % dans le GIE Norgal (situé au Havre), lui donnant accès au plus gros centre de réception de GPL en façade atlantique, à des centres emplisseurs, et à un réseau de relais vrac, répartis sur le territoire pour l'approvisionnement secondaire.

En 2008, le Groupe a étendu son activité européenne en rachetant :

- à Shell sa filiale de distribution de produits pétroliers dans les îles anglo-normandes, contribuant en rythme annuel à plus de 100 000 m³ de distribution,



Le groupe Rubis a procédé, en janvier 2009, à ses premiers avitaillements en kérosène. Cela s'est déroulé sur les aéroports de Jersey et Guernesey.



“ Lorsque j’ai rejoint VITOGAZ en 1998, j’avais pour volonté de travailler dans un secteur qui interagissait de manière tangible avec l’activité économique du Maroc. ”

Le Groupe est une véritable porte d’entrée sur différentes opportunités

En effet, mon emploi précédent dans le domaine pointu des semi-conducteurs, dont le produit n’avait pas d’issue directe sur le marché marocain, ne me satisfaisait pas. Ainsi, c’est avec beaucoup d’entrain que j’ai accepté la proposition de Vitogaz qui opérait dans un marché proche, face à de très gros acteurs internationaux. L’idée audacieuse – voire irrévérencieuse à ce moment-là – de les confronter sur un terrain qui leur était acquis était un défi qui m’avait beaucoup séduit, d’autant plus qu’il s’agissait d’une création de « a » à « z » de la première filiale de distribution 100 % Vitogaz au Maroc.

Mon parcours commença par un passage d’une année au siège du Groupe à la Défense afin de mieux appréhender le métier et de découvrir l’entreprise dans sa diversité. J’ai pu y apprécier l’accompagnement dans la durée des collaborateurs par la transmission des savoir-faire et la responsabilisation des individus. Deux points forts qui allaient me permettre par la suite de faire face sereinement, avec mes propres compétences, aux multiples exigences que revêt un tel projet de construction d’infrastructures de stockage et ce dans un délai serré. Une fois de retour au Maroc débuta la mise en place de la filiale : du fax acheté en grande surface et mis au chevet de mon lit en attendant l’aboutissement des recherches des locaux, en passant par la mise en place des infrastructures en clientèle, jusqu’à la formation de toute la structure de distribution.

Ce furent huit années denses de développement du portefeuille des clients avec des équipes passionnées, professionnelles et en complète adhésion avec les valeurs de probité et d’intégrité de Rubis qui permirent à la filiale marocaine d’avoir une participation active aux performances du Groupe. C’est non sans fierté que j’évoque cette période quand je viens à en parler!

Cela fait maintenant plus d’une année – depuis octobre 2007 – que j’ai changé de fonction au sein de Rubis Énergie. Je suis aujourd’hui intégré à la Direction Technique Internationale basée à Paris dont j’ai la responsabilité pour sa partie GPL. Cette évolution s’est faite dans la mesure où j’étais ouvert à la mobilité et que le Groupe avait la volonté d’en faire un levier de développement en favorisant la promotion interne. De multiples collaborateurs en ont bénéficié. Je suis très honoré d’en faire partie et d’avoir eu la confiance de la Direction Générale du Groupe pour cela.

Comme je m’y attendais, l’accueil dans mes nouvelles fonctions par tous a été chaleureux et bienveillant; les aventures à venir dans le nouveau contexte de mutation des marchés et de notre environnement s’annoncent aussi intéressantes et encore plus stimulantes que celles passées. Je m’emploie avec diplomatie et humilité à gagner la confiance des équipes que je manage directement ou celles des différentes filiales avec lesquelles je collabore. Je fais la preuve de mes compétences et de mon expérience à travers des groupes de travail passionnants où chacun apporte sa différence, sa culture et son approche des sujets... Au final, on retient ce qu’il y a de meilleur.

Aussi, je suis assez content d’avoir pu témoigner sur le fait que le Groupe est une véritable porte d’entrée sur différentes opportunités, à vous de la pousser sans crainte et avec la certitude d’être accompagné...

Karim BELHACHMI
Directeur Technique GPL
Rubis Énergie

- à Total sa filiale de distribution de GPL en Espagne, représentant près de 15 000 tonnes de ventes en année pleine.

A noter qu'avec l'acquisition faite dans les îles anglo-normandes, le Groupe est entré dans l'activité de vente de carburants aviation. Notre présence dans ce segment de marché a été étendue fin 2008 aux Antilles et Guyane françaises par le rachat à Shell de leur participation dans les groupements aviation de ces 3 départements d'outre-mer.

- **Allemagne** : 30 000 tonnes de GPL distribuées avec une présence en GPL-carburant qui a plus que doublé dans un marché en très forte extension depuis 3 à 4 ans.

- **Bulgarie** : opérateur numéro trois local avec 45 000 tonnes de GPL distribuées, essentiellement sur le marché du GPL-carburant.

- **Espagne** : 18 000 tonnes, exclusivement vrac et régional, concentré sur le nord de la péninsule.

- **République Tchèque** : la filiale compte parmi les trois premiers opérateurs du marché avec des volumes de 46 000 tonnes. La distribution finale représente des ventes de 28 000 tonnes dont la moitié dans le segment du GPL-carburant.

- **Suisse** : opérateur numéro un du marché avec 56 000 tonnes dont 43 000 tonnes de distribution finale (conditionné et vrac). A noter en 2008 le démarrage des ventes de GPL-carburant. La filiale bénéficie d'une position logistique forte.

Inauguration du nouveau siège social de Vitogaz Switzerland

Début février 2009, Vitogaz Switzerland AG a transféré son siège social, précédemment situé à Baar (Canton de Zoug) dans son principal centre opérationnel, sis à Cornaux (Canton de Neuchâtel).

Les raisons essentielles ayant conduit à ce transfert sont :

- regroupement de l'ensemble des fonctions de l'entreprise en un même lieu géographique de manière à optimiser notre structure organisationnelle et l'efficacité de la gestion au quotidien.
- renforcement de la cohésion, de la communication et de la réactivité au sein de l'ensemble des équipes administratives et développement d'une culture d'entreprise forte et cohérente.

L'établissement opérationnel de Cornaux devient ainsi le centre névralgique de Vitogaz Switzerland AG avec le regroupement des fonctions opérationnelles, les services support et la direction.

Pour accueillir cette nouvelle structure, nous avons aménagé nos bureaux en ajoutant un étage de 600 m² au building existant.

D'autre part, ce transfert s'est accompagné d'un assez large programme d'embauche de personnel afin de pourvoir au remplacement des collaborateurs de Baar n'ayant pas souhaité suivre ce mouvement.

Ces recrutements, effectués principalement dans les départements Comptabilité, Informatique et Marketing, ont été suffisamment anticipés pour que le transfert effectif ne s'accompagne d'aucune perte d'expertise métier.

Après quelques semaines de recul, cette décision s'avère être une vraie réussite à tous niveaux, tant en interne qu'auprès de la clientèle.

Ce nouveau siège social a été inauguré officiellement par les dirigeants du Groupe le 27 mars 2009.

Cette évolution s'inscrit totalement dans une stratégie long terme, et la forte dynamique qu'elle génère permettra de relever de nouveaux défis de croissance.



Rubis Energie et le trading

L'ensemble des filiales internationales regroupées au sein de la structure Rubis Energie exerce une activité exclusivement dédiée au marketing et à la distribution de GPL et/ou de produits pétroliers.

La notion de risque, inhérente à toute opération de trading, ne peut s'inscrire dans le cadre de la mission du département approvisionnement de Rubis Energie, lequel a précisément pour vocation principale de sécuriser et d'optimiser les flux physiques de fourniture de produits en amont des filiales de distribution, et non pas d'exercer une activité de trading, contrairement à ce que sa raison sociale (HP Trading) laisse suggérer.

Cette dernière ne s'interdit pas en revanche de faire appel aux traders internationaux, le cas échéant, lors de la mise en place de contrats à terme de supply sur une zone géographique dédiée.

Voir en page 29 le positionnement de Rubis Terminal face aux traders internationaux.



Les bouteilles de gaz de marque de distributeur d'Intermarché et de Casino sont des produits réalisés et distribués par Frangaz, société filiale à 50 % du groupe Rubis.

• **Iles anglo-normandes** : activité reprise fin août 2008. 42 000 m³ de carburants et fiouls ont été vendus sur le dernier trimestre de 2008.

Zone Caraïbes

Depuis 2005, Rubis Antilles Guyane est numéro un en distribution de GPL et le numéro deux dans le réseau de stations-service. Le groupe Rubis dispose en amont d'un puissant dispositif d'approvisionnement à travers sa participation de 24 % dans la Sara (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles), unique raffinerie de la région, et à travers ses terminaux associés, contrôlant directement deux dépôts de bitumes (en Guadeloupe

et en Martinique) ainsi que les terminaux de carburants à Marie-Galante et Saint-Barthélemy.

La Société opère le second réseau de distribution de carburants automobile aux Antilles et Guyane françaises comprenant 56 stations-service et poursuit, sous la marque « Vito », le programme d'extension et de rénovation de son réseau initié fin 2007. La société commercialise également les différents fiouls (marine, industriel), bitumes et lubrifiants.

En GPL, Rubis Antilles Guyane est le principal acteur régional, avec une part de marché de 60 % réalisée à

travers un réseau de 1 700 dépositaires. Le contrôle à 50 % de l'unique terminal d'importation de Guadeloupe (Stocabu) et à 100 % de celui du centre emplaceur de ce même territoire lui confère une position logistique stratégique.

En 2008, Rubis Antilles Guyane a commercialisé 164 000 m³ de carburants et fiouls, 18 000 tonnes de GPL et 19 000 tonnes de bitumes.

Depuis 2006, Rubis opère le premier réseau de distribution de carburants automobile aux Bermudes (12 stations-service). Fort d'un dispositif logistique autonome composé de deux stockages d'importation de carburants et d'un

La Boucan : première station-service construite aux normes VITO en Guadeloupe

Après avoir achevé son programme de rénovation de son réseau de stations-service, Rubis se lance dans la réhabilitation de sites et dans la construction de nouvelles stations.

La station de la Boucan est située en Guadeloupe dans le Nord Basse-Terre, sur la commune de Sainte Rose. Cette station était une des plus anciennes du réseau Shell. Au regard de son positionnement stratégique – axe routier principal dans le sens du « retour à la maison » – la Direction de Rubis Antilles Guyane a choisi ce site pour réaliser la station-pilote du réseau VITO :

- aux formes généreuses avec son toit arrondi,
- aux couleurs chatoyantes que sont les couleurs de notre Groupe : le rouge et le vert,
- au concept avant-gardiste de sa boutique, spécialement étudiée pour répondre aux souhaits de la clientèle.

Ce nouveau concept de station VITO répond à l'ensemble des attentes de la clientèle. L'offre y est complète, intégrant une boutique, un coin détente pour y faire une pause café dans un environnement climatisé, une boulangerie (assurance de viennoiseries et de pain frais toute la journée). Enfin la station dispose d'un coin snack extérieur : le fameux « carbet » permettant de déjeuner tout en étant protégé des pluies tropicales.

Les travaux ont débuté en mars 2008 pour se terminer au mois de novembre 2008.

Cette station-pilote a démarré en tenant toutes ses promesses avec un volume avoisinant les 300 m³/mois.





P. Sultan, (1^{re} rangée, 6^e en partant de la gauche) et son équipe.

Et si c'était une affaire de famille...

“ Douze années passées dans un groupe pétrolier international avec des expériences diverses et très intéressantes, une vie professionnelle balisée, presque trop... Et pourtant un choix aisé de rejoindre Rubis. ”

Les raisons furent simples, évidentes : clarté de la vision d'entreprise, projets motivants, volonté, dynamisme et capacité d'agir sur son environnement comme modes quotidiens de fonctionnement et le plaisir certain de retrouver quelques amis.

Février 2000, quelques jours passés chez Vitogaz France et puis direction Casablanca (déjà beaucoup d'impatience de ma part) pour quelques visites auprès de nos partenaires céramistes avec lesquels nous avons bâti ce fantastique projet qui prenait forme : création d'un stockage massif d'importation de propane au sud de Casablanca Lasfargaz et démarrage d'une activité de distribution de GPL sur tout le territoire marocain. Une aventure rare dans un pays passionnant mais si différent où les difficultés à relever seraient nombreuses. Dix mois pour finir la construction de notre dépôt, débutée en 1998 mais aussi préciser, affiner dans le moindre détail, la politique commerciale que nous allions mettre en œuvre. Une période passionnante pour peaufiner cette stratégie de développement que nous voulions ambitieuse, tout azimuth. Frapper un grand coup, devenir sans attendre le leader du marché, le désir d'innover. Voilà nos « obsessions » du moment. Et puis une fois le schéma pensé, repensé... le désir d'en découdre, de passer à l'action. Nos premières ventes à Tétouan, Casablanca, Rabat et Marrakech qui devenaient notre terrain de prédilection, sonnaient non comme un aboutissement mais comme le point de départ d'une croissance forte, indispensable pour consolider nos investissements.

Vous vous en doutez, le moment de quitter ce pays fut redouté. Des souvenirs merveilleux mais aussi des sentiments contradictoires en tête : la fierté du chemin parcouru collectivement, la tristesse de quitter des partenaires céramistes devenus des amis, le bonheur de voir une entreprise installée sur son marché avec un leadership psychologique fort sur ses concurrents mais aussi le regret de laisser une équipe dévouée.

Septembre 2005, Pointe-à-Pitre. Reprendre la direction d'un affilié Shell. Il ne s'agissait plus de créer une activité en partant de quelques accords commerciaux mais d'intégrer une société avec une culture forte, différente mais aussi des collaborateurs inquiets de quitter un groupe de notoriété mondiale et des difficultés à convaincre. Les objectifs fixés sont simples : efficacité, exemplarité de nos pratiques et dynamisme commerciale à retrouver. Bref, faire de cette entreprise acquise, une société intégrée au Groupe Rubis. La difficulté majeure consistait à engager les investissements nécessaires à la création d'un outil industriel pérenne, d'un réseau de stations-service rénové et au lancement réussi de notre marque réseau ViTO et dans un même temps créer une valeur additionnelle susceptible de générer des revenus nouveaux. La mobilisation locale de nos équipes, leur connaissance du terrain et notre capacité à agir vite nous ont permis de relever toutes ces difficultés. Les résultats 2008 traduisent pleinement le succès de cette démarche et cette possibilité que nous avons dans nos métiers de faire la différence.

Maroc et Antilles, mêmes « recettes » : soutien et échanges constructifs que nous avons très régulièrement au sein du Groupe par le biais de nos Comités de Direction, initiatives locales tout en partageant à tout instant nos idées et nos résultats, ambition de générer de la croissance et de la valeur comme uniques moteurs.

Conclure ces propos sans souligner que ces quelques années passées hors de France métropolitaine n'ont été possibles qu'avec le soutien de la petite famille qui a su elle aussi accepter et s'adapter à son environnement et à cette vie éloignée de ses bases. La pleine prise en compte par le Groupe de cette dimension humaine est essentielle dans le succès de ses équipes et dans la capacité que nous avons à donner le meilleur de nous-mêmes.

Philippe Sultan

Directeur Général Délégué GPL France
Rubis Énergie

Informatique embarquée

En janvier 2009, trois camions de livraison de gaz propane « Petit Vrac » ont été dotés d'un terminal digital embarqué, en relation permanente avec le service logistique du siège afin de servir de test pour faciliter la transmission en temps réel des informations :

- affichage de la tournée du jour à la prise de service du chauffeur,
- retour d'informations vers le service logistique (niveau de la jauge du réservoir avant et après la livraison),
- quantité de produit encore disponible dans la citerne.

Cette informatique embarquée permet également de réduire les coûts de distribution car la position en temps réel du camion offre davantage de souplesse et de réactivité en cas de livraison « urgente » et son couplage à un GPS favorise considérablement la réduction des kilomètres « parasites ».

Si ce test prévu jusqu'à la fin Juin 2009 est concluant, le système sera déployé pour l'hiver prochain sur l'ensemble de la flotte de camions « petits porteurs ». Dans un second temps, les camions « Gros Porteurs GPL-carburant » seront équipés.



terminal d'importation de GPL, Rubis Energy Bermuda dispose d'une position de leader tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnements en GPL.

En 2008, la société a commercialisé 40 000 m³ de carburants et fiouls ainsi que 4 600 tonnes de GPL.

Zone Afrique

Rubis Énergie s'est implanté au Maroc en 2000, en partenariat avec les industriels du secteur de la céramique, en construisant à Jorf Lasfar, à 120 km au sud de Casablanca, le plus gros terminal d'importation de propane (10 500 m³) du continent. Fort de cet outil logistique, Rubis a développé une stratégie de distribution finale en vrac uniquement, avec une position de leader (part de marché 2008 de 24 % en propane vrac). Le Groupe opère à travers sa filiale logistique Lasfargaz (70 %) et de distribution Vitogaz Maroc (100 %).

Sur un marché marocain du vrac en progression régulière depuis une décennie – marché de 195 000 tonnes en 2008 – destiné pour l'essentiel à une clientèle professionnelle diversifiée (céramique, hôtellerie, agriculture et résidentielle), Vitogaz a distribué 47 000 tonnes de GPL en 2008, dont 41 000 en distribution finale.

Rubis Énergie est présent au Sénégal depuis 2003, date à laquelle le Groupe a acquis auprès de Shell son fonds de commerce de distribution de GPL, devenant ainsi l'un des premiers opérateurs du pays. 35 000 tonnes de butane ont été commercialisées en 2008 correspondant à une part de marché de 29 %.



Le réseau de distribution de Vitogaz Sénégal s'appuie sur un outil logistique puissant, situé à Mbao, dans la périphérie de Dakar comprenant deux réservoirs sous talus de 2 500 m³ et un centre emplisseur de bouteilles dont les dimensions permettent de répondre au développement attendu du marché.

Rubis a démarré son activité de distribution de GPL à Madagascar en 2001 en s'appuyant sur ses infrastructures logistiques propres : terminal d'importation de Mahajunga (5 000 m³) et deux centres emplisseurs.

Le marché du GPL, essentiellement en bouteilles, s'est établi à 7 000 tonnes en 2008, en recul de 3 % par rapport à 2007 par suite de la forte montée des prix de vente. Le secteur de l'énergie domestique est dominé par l'utilisation de charbon de bois et de nombreuses actions en faveur d'une substitution par le GPL ont été entreprises afin de lutter contre la déforestation de l'île.

Rubis détient une position de marché forte avec 70 % de part de marché et se développe dans le vrac. Mais, surtout, sa position logistique unique lui a permis de développer une activité de fourniture de produits à l'ensemble des opérateurs de l'île.

Le saviez-vous ?

Le Groupe est fortement impliqué dans la politique des certificats d'économie d'énergie : www.meseconomiesdenergie.com

3/ Facteurs de risques et assurances

3.1 Risques industriels ou liés à l'environnement	48
3.2 Risques de marché	50
3.3 Risques de variation des prix du produit	50
3.4 Risques climatiques	50
3.5 Risques juridiques	51
3.6 Assurances et politique de couverture des risques	51



Le Groupe est exposé à un certain nombre de risques majeurs dans l'exercice de ses activités. L'identification et la gestion de ces risques fait l'objet d'une attention particulière dans le Groupe tant au niveau des filiales qu'à celui de Rubis. En particulier, dans le cadre de la formalisation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, traitées ci-après dans la section 6.4,

Rubis et ses filiales directes et indirectes ont procédé au cours de l'année 2008 à la mise à jour des cartographies des risques significatifs. Ces cartographies permettent de mettre en évidence et de hiérarchiser les principaux risques, et de faire ressortir les mesures prises pour leur gestion.



Risques industriels ou liés à l'environnement

Contexte et politique environnementale

Les activités de Rubis présentent une certaine ambivalence au regard de l'environnement : Rubis Terminal stocke des produits sensibles (hydrocarbures, produits chimiques) alors que Rubis Énergie, nonobstant son développement dans la distribution d'hydrocarbures liquides (Caraïbes et îles anglo-normandes), stocke et commercialise essentiellement des GPL, une énergie respectueuse de l'environnement.

Toutefois, si les GPL sont une énergie « propre », exempts de plomb, de benzène, de soufre et de résidus lors de leur combustion, leur commercialisation nécessite des moyens d'exploitation (stockages massifs, centres emplisseurs) qui exposent le distributeur à des risques environnementaux et le soumet, à ce titre, aux contrôles les plus stricts.

Ainsi, la majeure partie des sites d'exploitation du Groupe répond aux critères de la Directive européenne dite « Seveso II » et est soumise à une réglementation rigoureuse dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle : autorisations préfectorales d'exploiter et surveillance des DRIRE (Directions Régionales pour l'Industrie, la Recherche et l'Environnement).

Enfin, Rubis développe une activité de services : réception, chargement, distribution. En conséquence, les produits traités (GPL, hydrocarbures, produits chimiques) sont restitués dans l'état où ils sont réceptionnés et n'entrent à aucun moment dans un processus industriel qui les exposerait à des risques additionnels.

Les actions du Groupe en matière d'environnement sont guidées par cinq priorités : investir, prévenir, répondre aux exigences réglementaires, aux demandes des clients et aux engagements volontaires.

Le Groupe encourage ses filiales étrangères – au-delà du respect de la réglementation locale – à se conformer aux standards et procédures qu'il a élaborés.

Conscient depuis longtemps de ses responsabilités face à l'urgence environnementale, le Groupe n'a pas attendu la loi POPE du 13 juillet 2005 (loi de Programme d'Orientation de la Politique Énergétique), qui impose une réduction annuelle de 2 % de l'intensité énergétique finale, pour sensibiliser ses clients à la nécessité de préserver notre capital écologique et de réduire notre consommation énergétique.

C'est dans ce contexte que la loi POPE a fixé un objectif national d'économies d'énergie, basé sur une logique de résultat, en instaurant un dispositif innovant de Certificats d'Économies d'Énergie sur 3 périodes triennales, la première se terminant le 30 juin 2009 avec une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2009.

Vitogaz a marqué sa volonté d'agir dans le cadre de ce dispositif en menant des actions conjointes en collaboration avec un réseau de partenaires, au sein de la profession d'installateurs chauffagistes, pour la réalisation et la promotion de travaux de rénovation visant à réaliser des économies d'énergie.

Par ailleurs, dans le prolongement de ces actions en qualité d'acteur obligé, Vitogaz a mis en place un programme global dénommé « Vitozeco » qui vise à informer et sensibiliser la clientèle traditionnelle sur le thème des économies d'énergie sur un site ludique dénommé www.meseconomiesdenergie.com.

« Vitozeco » a permis d'ores et déjà à Vitogaz de remplir ses objectifs de la première période triennale fixés à 45 GWhCUMAC.

Vitogaz s'engage également dans un partenariat avec sa clientèle de bailleurs sociaux, en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique, par la réalisation d'actions de Maîtrise de la Demande d'Électricité sur le patrimoine et le territoire des bailleurs sociaux concernés.

Enfin, ces dernières années, le Groupe a ainsi participé à un certain nombre d'initiatives environnementales : préservation de la forêt malgache, extension du réseau des stations-service Gaz'L qui distribuent du GPL-carburant, notamment.

Nature, évaluation et maîtrise des risques

→ Nature

Les activités de Rubis présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés (hydrocarbures, GPL et produits chimiques) qui peuvent être inflammables, explosifs ou éventuellement toxiques. La majeure partie de ses établissements est, de ce fait, classée « Seveso II » et soumise à une réglementation très stricte dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Ces activités comportent également un risque maîtrisé lié aux émissions rejetées dans l'air (COV) ou dans l'eau et à la production de déchets.

Enfin en matière de transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés, des quantités transportées et de la sensibilité des zones traversées.

→ Évaluation et maîtrise des risques

La réglementation relative aux installations classées « Seveso II » impose aux entités opérationnelles une évaluation des risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. Ces évaluations s'accompagnent de mesures destinées à prévenir et à gérer, le cas échéant, les conséquences d'accidents potentiels.

1/ En matière d'environnement

- Analyses mensuelles et/ou trimestrielles des rejets des eaux usées, construction de cuvettes de rétention autour des bacs, collecte et traitement des eaux susceptibles d'être polluées ;
- bilan des émissions atmosphériques (rejets de composés organiques volatils « COV »), pose d'écrans flottants sur les réservoirs, installation de poste de chargement en source (PCS) permettant de récupérer les émissions, équipement pour tous les dépôts chargeant de l'essence d'une unité de récupération des vapeurs (URV) permettant de limiter les rejets de COV à moins de 35 g par norme m³ ;
- inventaire permanent des substances ou matières dangereuses présentes sur les sites, transmission tous les trois ans à la préfecture d'un recensement.

2/ En matière de risques industriels

- Évaluation, tous les cinq ans, des risques majeurs par mise à jour de l'étude de danger et définition d'une politique de prévention des accidents majeurs, fixant notamment les objectifs annuels de sécurité ;
- mise en œuvre en concertation avec l'Administration de Plans de Prévention de Risques Technologiques « PPRT » afin de réduire en matière d'urbanisme la vulnérabilité des riverains susceptibles d'être impactés par un accident potentiel ;
- mise en place de Plans d'opération interne (POI) visant à gérer et à maîtriser un éventuel sinistre sur le site afin d'éviter que ses effets ne sortent des limites de l'établissement (ou que les effets du sinistre ne menacent la population) ;

- mise en place d'un Système de Gestion de la Sécurité dans les établissements classés « Seveso seuil haut » susceptibles de générer des accidents majeurs ; l'objectif d'un tel système étant, par application rigoureuse de procédures, de consignes et de contrôles réguliers, de mettre en évidence des recommandations permettant d'améliorer de façon continue le niveau de sécurité desdits établissements ;
- établissement d'études complémentaires aux études de dangers des installations classées « Seveso seuil haut » sur la faisabilité technico-économique de réduction du risque à la source permettant de définir les investissements nécessaires à l'amélioration du niveau de sécurité. Ainsi, il a été construit chez Norgal à Gonfreville un mur de double intégrité autour du bac TK1 d'un montant global de 15 millions d'euros et chez Frangaz à Port La Nouvelle le remplacement des réservoirs aériens par des réservoirs sous talus pour un montant de 6,5 millions d'euros.

3/ En matière de risque incendie

Chaque terminal dispose de moyens de lutte contre l'incendie propres et adaptés aux produits stockés : cuvettes de rétention résistantes au feu pour une durée appropriée, couronnes d'arrosage sur les bacs, réseau d'eau incendie avec pompes et canons, réseau de mousse, moyens de pompage et de stockage d'émulseur. De surcroît, chaque année des exercices incendie sont réalisés sur les sites en collaboration avec les pompiers.

Conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 1993, modifié le 2 janvier 2008, les établissements Rubis Énergie ont adapté leurs réseaux en eau afin de garantir un arrosage des réservoirs aériens fixes avec un débit de 10 l/m²/mn. Ainsi le réseau incendie de Norgal à Gonfreville dispose d'un débit de 5 200 m³/h et celui de Sigalnor à Hauconcourt, réhabilité en 2008, d'un débit de 900 m³/h.

Rubis Terminal continue à renforcer les réseaux incendies de ses différents sites. Ainsi et notamment sur le site de Rouen, une partie du réseau incendie a été remise à neuf à l'occasion du changement d'affectation de cuvettes, auparavant dédiées aux engrais et accueillant dorénavant du gasoil. Un rideau d'eau destiné à la protection des tiers voisins du site a également été dimensionné et installé. Sur le site de Saint-Priest, un mur coupe-feu a été construit afin de renforcer la protection des tiers.

4/ En matière de transport

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 1999, relatif aux opérations de chargement ou de déchargement liées à des transports terrestres de marchandises dangereuses, les sociétés du Groupe concernées ont désigné un conseiller à la Sécurité Transport qui s'assure du respect des procédures en matière de sécurité, rédige les rapports d'accidents répertoriés, définit les mesures correctives en conséquence et établit avant le 31 mars de chaque année un bilan annuel de ses recommandations.

5/ En matière d'équipement en clientèle

Les équipements mis à la disposition de la clientèle Rubis Énergie sont régulièrement contrôlés et entretenus selon des cahiers des charges descriptifs régulièrement mis à jour, notamment les bouteilles sont systématiquement contrôlées lors de leur passage

en centres emplisseurs et des réservoirs petit vrac régulièrement inspectés en clientèle. Notons, de surcroît, qu'un certain nombre de filiales Rubis Énergie (Vitogaz France, Sigalnor, Lasfargaz, Vitogaz Switzerland, Vitogaz Bulgaria, Vitogaz Germany) exercent leurs activités sous contrôle de certifications ISO 9001.

3.2 Risques de marché

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et *covenants* financiers, sont traités dans les Annexes

aux comptes consolidés (en sections 4-10.1 – 4-10.2 – 4-10.3 et 4-10.5).

3.3 Risques de variation des prix du produit

Ce risque existe davantage sur la distribution de GPL que sur la distribution de produits pétroliers (prix administrés en zone Caraïbes). En matière de GPL, le risque de variation des prix est atténué par la courte durée du stockage du produit. Par ailleurs, la répercussion sur le client peut être contractuelle (gros vrac par exemple), ou unilatérale, si les conditions de marché le permettent. Dans ce dernier cas, des décalages temporaires peuvent naître, d'où la mise en place de couverture produit pour lisser ces décalages.

Compte tenu de la diversification du Groupe par segment de marché, par catégorie de produits, et par type de clientèle, l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux variations des prix d'approvisionnement est limitée.

La période récente de forte volatilité des prix d'approvisionnement a démontré à nouveau la capacité du Groupe à préserver sa marge commerciale.

3.4 Risques climatiques

Rubis présente l'avantage d'intervenir sur deux métiers qui ne présentent pas la même exposition au risque climatique :

- la branche stockage n'est pas exposée à l'élément climatique ;
- la branche distribution est diversifiée à la fois géographiquement (Europe, Afrique, Caraïbes) et par catégorie de produits et d'utilisateurs (réseaux de carburant automobile, carburant aviation, gazole, fioul et GPL).

Le Groupe couvre généralement cette exposition au travers d'instruments financiers pour lisser une partie de l'effet de ces variations de températures sur les volumes vendus et donc sur la

marge brute. Il existe, en effet, un marché de gré à gré permettant la mise en place de couvertures sous forme d'achat de *cap* et de *floor* en fonction d'un cumul de degrés-jour observé sur la période octobre-mars (saison d'hiver). Ces conventions, concentrées à l'origine sur le marché français, seront dorénavant mises en place pour l'ensemble des volumes réalisés en Europe en fonction des possibilités offertes sur le marché des couvertures.

Compte tenu de la diversification géographique des volumes de produits pétroliers, par segment, usage, clientèle, l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux aléas climatiques reste limitée.

3.5 Risques juridiques

Les principaux litiges du Groupe sont relatifs à la mise en jeu de la garantie de passif accordée par Rubis et Vitogaz lors de la cession, en février 2006, de la filiale italienne de distribution de GPL, la société IPEM. Il s'agit de deux procédures prud'homales intentées par des anciens salariés de la filiale italienne et une procédure relative à un prétendu défaut de respect de la réglementation en matière de contrôle technique et incendie afférent aux réservoirs de GPL auprès de la clientèle privée. Le Groupe est tout à fait confiant dans l'issue de ces procédures qui ne comportent pas de risques majeurs quant à la mise en cause finale de la responsabilité des sociétés appelées en garantie.

Par ailleurs, aucun élément nouveau de procédure n'est intervenu depuis février 2008 en ce qui concerne le deuxième litige. En toute hypothèse, le Groupe a passé les provisions adéquates afin de couvrir ces risques (4,2 millions d'euros).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

3.6 Assurances et politique de couverture des risques

Les risques non complètement supprimés sont conservés et transférés au marché de l'assurance. Les principales assurances mises en place par le Groupe concernent les dommages aux biens et les pertes d'exploitation d'une part, la responsabilité civile d'autre part. Le montant total des primes payées au titre de l'année 2008 s'est élevé à 1 849 940 euros dont 729 150 euros au titre de Rubis Terminal et de 1 104 000 euros pour Rubis Énergie.

Aucune indemnité n'a été versée par le Groupe au cours de l'exercice 2008 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

Enfin, le Groupe a souscrit également une police couvrant la responsabilité civile de ses dirigeants.

→ Rubis Énergie

1/ En matière de Risques Industriels

En matière de Risques Industriels et Pertes d'Exploitation, une couverture est définie en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane françaises, aux Bermudes, à Madagascar, au Sénégal, en Allemagne, en Bulgarie, en Suisse, en Espagne, en République tchèque et aux îles anglo-normandes comme suit :

- les bâtiments, installations, matériels et stocks de marchandises en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris pour des attentats en France et en Espagne, sont assurés pour un montant global de 313 millions d'euros avec une limitation contractuelle d'indemnité de 80 millions d'euros par sinistre (limitée à 25 millions d'euros pour Rubis Antilles Guyane et Rubis Energy Bermuda) et de 1 million d'euros pour le coulage et les frais de dépollution ;
- les frais de décontamination du site sont pris en charge à hauteur de 500 000 euros ;

- la perte d'exploitation pour 9,1 millions d'euros avec une limitation contractuelle combinée à celle des dommages directs, n'est souscrite que pour la France métropolitaine et pour Madagascar ;
- les filiales au Maroc et aux Comores, du fait de la législation locale, souscrivent localement leurs polices Risques Industriels.

2/ En matière de Responsabilité Civile

Rubis Énergie est couvert en « exploitation » et « après livraison », tous dommages confondus, y compris corporels, à raison de 50 millions d'euros par sinistre dont 3,8 millions d'euros en dommages matériels et immatériels consécutifs. En cas de pollution accidentelle, la couverture par sinistre et année d'assurance est de 305 000 euros.

3/ En plus de la couverture mondiale, Rubis Énergie a mis en place les couvertures spécifiques suivantes

- En matière de Responsabilité Civile Aviation, Rubis Énergie a souscrit une couverture de 1 milliard de dollars auprès d'un groupement d'assureurs dont les Lloyd's et AIG UK ;
- dans le cadre du Trade Mark License Agreement signé avec SHELL, Rubis Énergie a contracté une deuxième ligne en Responsabilité Civile pour un montant de 25 millions d'euros sur Rubis Energy Bermuda ;
- Rubis Antilles Guyane a contracté par le biais d'Assurpol une couverture Responsabilité Civile « atteinte à l'Environnement » pour une garantie tous dommages confondus de 5 millions d'euros ;
- les stations-service sont assurées par les polices Responsabilité Civile exploitation et Propriété Immobilière auprès de la compagnie AGF Outre-Mer pour Rubis Antilles Guyane et auprès d'un courtier local pour Rubis Energy Bermuda.

→ Rubis Terminal

1/ En matière de Risques Industriels

- Les bâtiments, installations, matériels et stocks des clients en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris les attentats, pour un montant global de 925 millions d'euros avec des limitations contractuelles de garantie, par sinistre et par site, de 108 millions d'euros et de 15 millions d'euros pour le coulage de produits ;
- les frais et pertes annexes pour un montant de 4,3 millions d'euros également par sinistre et par site ;
- la perte d'exploitation pour 54 millions d'euros avec une limitation contractuelle, par sinistre et par site, de 7 millions d'euros.

2/ En matière de Responsabilité Civile

- Rubis Terminal est couverte pour son « exploitation », par sinistre, à hauteur de 10 millions d'euros et, « après livraison » par sinistre et par année, à hauteur également de 10 millions d'euros en dommages corporels, matériels et immatériels, dommages consécutifs confondus ;
- en matière d'atteinte à l'environnement, la couverture par sinistre et par année, tous dommages confondus, s'élève à 4,6 millions d'euros ;
- pour l'ensemble des risques et des garanties, aucun sinistre significatif n'a été déclaré en 2008 par le Groupe.

→ Rubis – Responsabilité Civile des dirigeants

Sont concernés les dirigeants de Rubis et de ses filiales à plus de 50 % (gérants, membres du Conseil de Surveillance, Président du CA, Directeur Général, administrateurs). Sont prises en charge les conséquences pécuniaires des sinistres résultant de toute réclamation mettant en jeu la responsabilité civile, individuelle ou solidaire, et imputable à toute faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant.



4/ Présentation économique et financière

- 4.1 Synthèse des résultats économiques et financiers de l'exercice 2008
- 4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe

56
64



4.1 Synthèse des résultats économiques et financiers de l'exercice 2008

Les comptes Groupe au 31 décembre 2008 enregistrent une solide croissance dans un contexte économique global particulièrement déprimé, de forts investissements pour Rubis et de volatilité historique des conditions d'approvisionnement.

Le résultat net part du Groupe est en croissance de 14 % pour un RBE en augmentation de 22 %.

Rubis a traversé cette période de grande instabilité démontrant à nouveau le caractère résilient de son activité et sa capacité à maintenir ses marges.

L'exercice 2008 dans son ensemble aura été particulièrement actif avec le démarrage du terminal chimique et pétrolier de Rotterdam et la poursuite de la dynamique d'acquisitions : reprise à Total de sa filiale GPL en Espagne, rachats à Shell de sa distribution aux îles anglo-normandes et de son activité avitaillement aéroportuaire aux Antilles et Guyane françaises.

→ Résultats consolidés au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	2006	2007	2008	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	728,5	851,9	1 192,3	40 %
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	64,0	79,8	97,5	22 %
Résultat Opérationnel Courant	44,1	53,7	72,5	35 %
dont Rubis Énergie	23,9	32,4	42,6	31 %
dont Rubis Terminal	26,2	27,2	34,7	28 %
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	27,3	37,5	42,7	14 %
Résultat net des activités abandonnées	3,2	-	-	
Résultat net part du Groupe	30,5	37,5	42,7	14 %
Capacité d'autofinancement	49,8	68,2	71,1	4 %
Investissements industriels bruts	43,5	64,6	100,3	-

En distribution, Rubis Énergie est présent désormais sur 12 zones géographiques distinctes, avec un rythme annuel de distribution proche de 800 000 tonnes.

La branche Rubis Terminal a enregistré un nouvel exercice record avec 78 M€ de facturations sur la période, en hausse de 15 %, le métier révélant son caractère particulièrement résilient, où la fonction de variable d'ajustement de l'offre à la demande par le biais des importations prime sur la consommation absolue.

	2007	2008	Variation 08/07 (en %)	Périmètre constant
Rubis Énergie				
Distribution finale de GPL (en milliers de tonnes), dont				
GPL Europe	302	381	26 %	2,2 %
GPL Caraïbes	201	278	38 %	2,5 %
GPL Caraïbes	23	23	(1 %)	-
GPL Afrique	77	80	3 %	-
Réseaux et produits pétroliers (m ³)	228	265	16 %	(2,5 %)
TOTAL RUBIS ÉNERGIE (tonnes-m³)	530	646	22 %	0 %
Rubis Terminal				
Trafic en sorties des dépôts (en milliers de tonnes)	9 818	10 531	7 %	
Facturations Stockage (en milliers d'euros)	68 067	78 059	15 %	

Avec un ratio d'endettement de 38 %, Rubis présente une excellente structure financière en fin d'exercice. Au surplus, Rubis dispose d'une forte capacité d'endettement complémentaire en

cas de nouveaux projets d'acquisition grâce à l'existence de près de 200 millions d'euros de lignes de crédit confirmées à moyen terme disponibles.

→ Bilan résumé

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2008
Fonds propres totaux	430	458
dont : part du Groupe	416	444
Disponibilités	94	90
Dette financière	188	264
Dette financière nette	93	175
Ratio dette nette/fonds propres	22 %	38 %

→ Analyse du mouvement de la position financière nette depuis le 31 décembre 2007 en millions d'euros

SITUATION FINANCIÈRE AU 31/12/2007	(93)
Capacité d'autofinancement	71
Variation de BFR	(20)
Investissements Rubis Terminal	(65)
Investissements Rubis Énergie	(34)
Acquisition d'actifs financiers	(23)
Dividendes aux actionnaires et minoritaires	(29)
Augmentation des fonds propres	18
Incidence de la variation des taux de change et autres	0
SITUATION FINANCIÈRE AU 31/12/2008	(175)

La capacité d'autofinancement est en hausse de 4 % à 71,1 M€.

La variation du besoin en fonds de roulement est concentrée sur l'augmentation des stocks de la raffinerie SARA (+ 15 M€).

On notera surtout, au niveau de Rubis Terminal (65,2 M€), le financement du dépôt de Rotterdam (46 M€), qui au total aura coûté 70 M€, le solde se partageant entre développement et maintenance sur les infrastructures France.

Les acquisitions d'actifs financiers (23 M€) comprennent le rachat de FSCI (îles anglo-normandes) à hauteur de 10 M€ (nets de trésorerie acquise), l'acquisition de Totalgas Espana et les parts de GIE Aviation aux Antilles (3 M€).

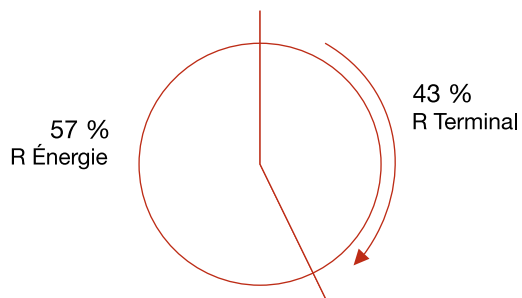
Sur le périmètre actuel, on estime les investissements de maintenance des installations industrielles et de maintien des positions commerciales à environ 30 M€, faisant apparaître une génération de *cash flow* libre de 45/50 M€ en rythme annuel.

→ Présentation des contributions par segment d'activité

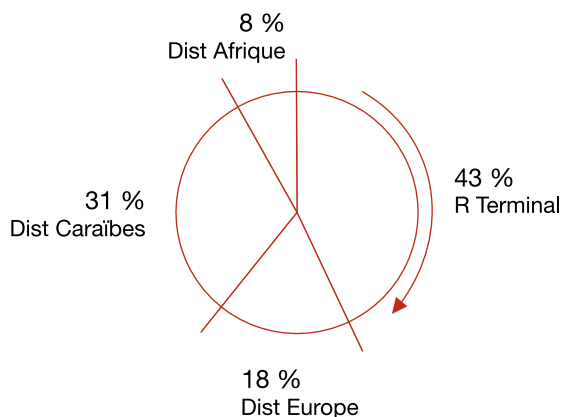
(en millions d'euros)	Rubis Terminal		Rubis Énergie		Holding & élim.		Groupe	
	2008	Variation 08/07 (en %)	2008	Variation 08/07 (en %)	2008	Variation 08/07 (en %)	2008	Variation 08/07 (en %)
Chiffre d'affaires	297,9	80,0 %	894,4	30,0 %		ns	1 192,3	40,0 %
RBE	44,5	25,0 %	59,7	18,0 %	(6,7)	ns	97,5	22,2 %
ROC	34,7	28,0 %	42,6	31,0 %	(4,8)	ns	72,5	35,1 %
Capacité d'autofinancement	29,0	24,0 %	41,7	17,0 %	0,4	ns	71,1	4,1 %
Investissements	65,2		34,9		0,2		100,3	

→ **Vue d'ensemble : répartition du RBE par branche et pôle géographique**

Répartition du RBE par branche



Répartition du RBE par pôle géographique



Rubis Énergie

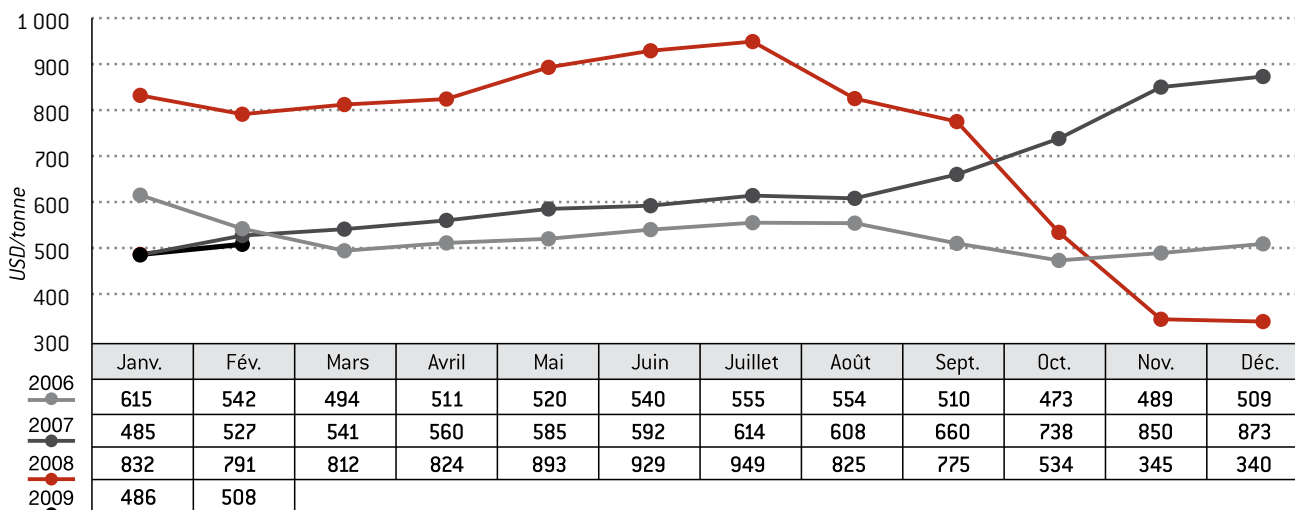
→ **Prix internationaux du propane**

L'exercice a été marqué par une volatilité historique des prix de l'énergie, les prix du propane (en US\$) terminant l'année à 340 USD/tonne, soit 60 % au-dessous du niveau du début d'exercice, une évolution qui a suivi celle du prix du baril de brut.

Si le Groupe demeure historiquement centré sur le GPL, les développements récents ont permis d'élargir son activité à l'ensemble des produits pétroliers. Ainsi aujourd'hui en rythme

annuel, le Groupe commercialise 500 000 tonnes de GPL et 300 000 m³ de produits pétroliers liquides (carburants et fiouls).

Le positionnement du Groupe tant géographiquement que par segment d'activité lui permet de transférer une large partie de la volatilité du prix d'approvisionnement sur sa clientèle finale, que ce soit par ajustement des tarifs ou application de formules de prix. Cette configuration explique la forte stabilité des marges unitaires sur longues périodes.



Dans cet environnement, les marges brutes unitaires en GPL augmentent de 9 %, à 276 €/tonne sur 12 mois.

Il est intéressant de souligner que sur les 9 premiers mois de l'année la marge unitaire s'élevait à 273 €/tonne en hausse

de 5 %, alors que sur le dernier trimestre 2008, avec l'effondrement des prix, la marge unitaire atteint 286 €/tonne soit en hausse de 22 % sur le quatrième trimestre 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe		Caraïbes		Afrique		Éliminations	Rubis Énergie	
	2008	Variation 08/07 (en %)	2008	Variation 08/07 (en %)	2008	Variation 08/07 (en %)		2008	Variation 08/07 (en %)
Chiffre d'affaires	380,6	68 %	477,6	15 %	61,2	10 %	(25)	894,4	30 %
RBE	18,5	76 %	32,7	4 %	8,5	(2 %)		59,7	18 %
ROC	9,8	121 %	26,5	21 %	6,3	4 %		42,6	31 %
Capacité d'autofinancement	8,7	229 %	27,3	1 %	5,7	(7 %)		41,7	17 %
Investissements	15,6		17,1		2,2			34,9	

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2007	31 décembre 2008	Variation (en %)
Marge commerciale brute	116 666	132 186	13 %
dont :			
– Distribution finale de GPL	94 096	105 199	12 %
<i>par tonne (€/tonne)</i>	253	276	9 %
– Réseaux et produits pétroliers *	22 570	26 987	20 %

(*) hors SARA.

→ Synthèse de l'activité en volume

Présente désormais sur 12 zones géographiques, la branche Rubis Énergie a commercialisé 725 000 tonnes/m³ sur la période dont 646 000 tonnes/m³ en distribution finale se répartissant en 381 000 tonnes de distribution de GPL et 265 000 tonnes/m³ de produits pétroliers liquides.

À périmètre constant (hors impact des filiales européennes rachetées à Shell au deuxième trimestre 2007 et des îles anglo-normandes rachetées en septembre 2008), les volumes commercialisés sont stables. L'envolée des prix au premier semestre explique cette évolution.

<i>(en milliers de tonnes/m³)</i>	2007	2008	Variation (en %)
Volumes tous produits	604	725	20 %
Volumes tous produits distribution finale	530	646	22 %
dont :			
– GPL (<i>en tonnes</i>)	302	381	26 %
– carburants, autres fiouls	228	265	16 %

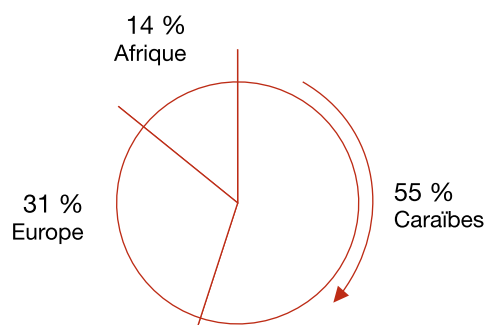
→ Résultats Rubis Énergie exercice 2008

La branche Rubis Énergie enregistre une solide croissance avec 18 % d'augmentation de RBE.

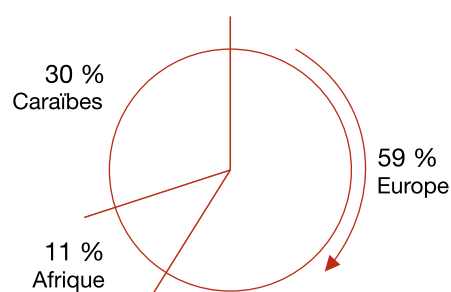
Au niveau du ROC, la forte augmentation (+ 31 %) s'explique par la reprise d'une provision liée aux accords de branche signés en Martinique concernant les retraites des gérants de stations-service.

(en millions d'euros)	2006	2007	2008	Variation 08/07 (en %)
Chiffre d'affaires	546,3	685,9	894,4	30 %
RBE	35,7	50,6	59,7	18 %
ROC	23,9	32,4	42,6	31 %
Capacité d'autofinancement	25,3	35,7	41,7	17 %
Investissements	32,0	28,7	34,9	-

Répartition du RBE par zone géographique



Répartition des volumes (structure 2009)



→ Rubis Énergie Europe

Rubis Énergie Europe intègre désormais l'ensemble de la distribution de GPL des pays de la zone Europe : Allemagne, Bulgarie, Espagne, France, République tchèque, Suisse (348 000 tonnes) auxquels s'ajoute la distribution de produits pétroliers dans les îles anglo-normandes (42 000 m³), rachetée à Shell en septembre 2008.

Ces résultats font ressortir une forte augmentation en liaison avec l'extension du périmètre : 5 filiales Shell Europe entrées en fin de 1^{er} semestre 2007 et îles anglo-normandes entrées au quatrième trimestre 2008.

À périmètre égal la performance au niveau du RBE devient : + 25 % et au niveau du ROC : + 36 %.

→ Résultats de Rubis Énergie – Europe

(en millions d'euros)	31 décembre 2006	31 décembre 2007	31 décembre 2008	Variation (en %)
Volumes distribués (en milliers de tonnes)	164	261	390	49 %
Chiffre d'affaires consolidé	132	226	381	68 %
RBE	13,4	10,5	18,5	76 %
ROC	9,8	4,4	9,8	121 %
Capacité d'autofinancement	4,5	2,6	8,7	229 %
Investissements	10	12	15	-

France : Les volumes augmentent de 1 % à 117 000 tonnes. La marque améliore sa pénétration sur l'ensemble des segments d'activité : conditionné, vrac, GPL-carburant et réseaux canalisés.

Les efforts marketing et commerciaux ont été intensifiés sur la filiale Frangaz (en joint-venture avec BP) qui commercialise du GPL conditionné auprès des grandes surfaces. Ce deuxième exercice complet de Frangaz se solde par une perte de 2,6 M€ en ROC, l'installation de la marque dans le réseau Intermarché ayant été plus longue qu'attendue. Les récentes mesures engagées par Intermarché devraient sur 2009 porter leurs effets.

Espagne : Bonne dynamique commerciale avec une croissance de 9 % des volumes et une bonne production de nouveaux contrats (250 contre 283 unités), progression de la marge unitaire et actions orientées vers un meilleur contrôle des coûts.

Le rachat à Total de sa filiale locale de distribution de GPL, effectif depuis le 29 août, permettra de quasiment doubler la taille des opérations (volumes et contribution aux résultats) et de générer rapidement des synergies opérationnelles (logistiques, approvisionnement et commerciales). Au total les volumes distribués seront passés de 14 000 tonnes en 2007 à 26 000 tonnes prévues en 2009.

Suisse : L'exercice 2008 a été perturbé en raison du retard dans l'installation d'un nouveau système d'information. Ce retard a engendré des contraintes en matière de modification de tarifs clientèle dans une période particulièrement défavorable de hausse des prix d'approvisionnement au premier semestre.

L'exercice a aussi été caractérisé par une réorganisation du management et par le déménagement du siège à Cornaux (prévu en mars 2009). Les volumes globaux distribués sont stables à 55 000 tonnes.

Au total les résultats 2008 restent inférieurs de quelque 20 % par rapport aux attentes.

République tchèque : Les volumes en distribution finale sont stables à 28 000 tonnes pour des volumes globaux de 46 000 tonnes. On notera la forte amélioration de la rentabilité commerciale en liaison avec les actions lancées par le nouveau management : notamment se focaliser sur les segments les plus rentables avec pour effet la hausse de la marge unitaire de 33 %.

De nombreuses actions sont en cours visant à rationaliser et discipliner les acteurs du GPL notamment ceux du secteur informel (50 % du marché). Il a été décidé de construire un terminal d'importation permettant d'accéder à des ressources plus compétitives et de participer ainsi à l'expansion de nouveaux segments des GPL industriels.

Bulgarie : Marché essentiellement centré sur le GPL-carburant dont les marges sont restées sous pression au cours de l'exercice.

→ Rubis Énergie Caraïbes

→ Résultats Caraïbes au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Réseaux	Variation (en %)	SARA (24 %)	Variation (en %)	Total	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	280 275	8 %	197 280	26 %	477 555	15 %
RBE	15 526	12 %	17 180	(2 %)	32 706	4 %
ROC	15 024	56 %	11 436	(7 %)	26 460	21 %

Antilles – Guyane – Bermudes

L'ensemble des segments d'activité progresse à l'exception du segment bitume aux Antilles, dont un client important a décidé d'intégrer la fonction logistique.

Le RBE enregistre une avance de 12 % malgré la baisse du dollar qui pénalise la contribution des Bermudes et le retrait d'un contrat « bitume » aux Antilles.

Les réseaux stations aux Antilles et Guyane bénéficient du changement de marque (Vito), et de l'intégration de trois nouvelles stations. Parallèlement le programme de remise à niveau des stations se poursuit.

Aux Bermudes on notera la reprise de contrats importants sur les segments marine et lubrifiants.

En GPL, RAG a signé un accord pour le rachat du fonds de commerce conditionné d'Esso (volumes de 400 tonnes principalement en stations).

Le ROC, en croissance de 56 %, intègre une reprise de provision sur les indemnités de fin de contrat des gérants de stations en Martinique.

Allemagne : Résultats financiers et commerciaux supérieurs aux attentes, portés par une bonne avance et une meilleure rentabilité des volumes ; gains de part de marché en distribution vrac et forte avance du GPL-carburant, un segment se révélant particulièrement prometteur en Allemagne.

Îles anglo-normandes : La Société, acquise en septembre 2008 est localement un opérateur clé depuis 50 ans sur l'ensemble des segments de la distribution de produits pétroliers : réseau de 27 stations-service, distribution de fioul domestique et services associés, lubrifiants. De plus, elle offre à Rubis l'opportunité d'entrer dans l'activité carburants-aviation avec une position d'opérateur déterminant sur la zone.

Avec un chiffre d'affaires de 48 M€ et des ventes de 105 000 m³ en 2007, l'activité représente près de 30 % de l'approvisionnement de ces îles aux côtés de Total et d'Esso. La Société emploie un effectif de 105 personnes.

La marge commerciale brute se répartit : un tiers aviation, un tiers fioul chauffage et service plomberie associé et un dernier tiers partagé en réseau stations-service et gazole commercial.

Le résultat brut d'exploitation normatif atteint 2,3 M€, pour un résultat avant impôt normatif de 2 M€ ; il n'y a pas d'impôt sur les sociétés sur les îles depuis le 1^{er} janvier 2008.

La valeur d'entreprise payée de 14,1 M€ représente 9,4 fois le résultat net normatif.

Parmi les autres facteurs explicatifs de la progression des résultats : la fin du contrat de licence Shell et un meilleur contrôle du réseau ayant permis d'en accroître la rentabilité.

Acquisition des activités d'avitaillement aéroportuaires aux Antilles et Guyane françaises auprès de Shell

Au quatrième trimestre 2008, Rubis a concrétisé avec le groupe Shell la reprise de ses actifs logistiques d'avitaillement en carburant aviation des aéroports internationaux des Antilles et de la Guyane françaises. Rubis complète ainsi son activité de distribution de produits pétroliers dans cette zone.

Cette opération s'est matérialisée par le rachat de 25 % des parts des GIE et des actifs correspondant aux outils d'avitaillement aériens situés sur les aéroports de Cayenne, Fort-de-France et Pointe-à-Pitre : dépôts de carburants, installations et matériels d'avitaillement.

Cet investissement de 5 M€ générera une contribution en termes de RBE de 900 000 €.

Cet investissement autorisera un développement de Rubis dans la commercialisation de carburéacteur.

SARA – Raffinerie des Antilles

La SARA évolue dans un contexte de rentabilité administrée, déconnecté de l'environnement pétrolier et du raffinage mondial. Le résultat est en ligne avec le budget annuel, étant rappelé que le résultat 2007 avait bénéficié de circonstances exceptionnelles.

→ Rubis Énergie Afrique

Les économies africaines ont subi de plein fouet la hausse des prix pétroliers importés au premier semestre. La seconde partie de l'année avait vu un répit sur le plan du coût du prix de l'énergie. Dans ce contexte très volatil, Rubis Énergie Afrique réussit néanmoins à stabiliser ses résultats grâce à ses positions

de marché solides dans l'aval et à ses positions logistiques fortes lui permettant de développer des ventes de négoce.

Si les ventes globales enregistrent un retrait de 3 % à 89 000 tonnes c'est surtout en raison des volumes de négoce ou export, les volumes de distribution finale sont en revanche en augmentation de 3,2 % à 80 000 tonnes.

Le Maroc représente 75 % de la contribution Afrique en ROC, avec un exercice 2008 qui se compare à un exercice 2007 particulièrement favorable. Les opérations au Sénégal et à Madagascar restent soumises à des économies fragilisées par la crise, où néanmoins les positions de marché solides permettent de stabiliser les positions et d'offrir une meilleure visibilité.

→ Résultats au 31 décembre

	2007	2008	Variation (en %)
Volumes (<i>en milliers de tonnes</i>)	91	89	(3 %)
- Maroc	45	47	3 %
- Madagascar	7	7	6 %
- Sénégal	39	34	(12 %)
Chiffre d'affaires (<i>en milliers d'euros</i>)	56	61	10 %
RBE (<i>en milliers d'euros</i>)	8,7	8,5	(2 %)
ROC (<i>en milliers d'euros</i>)	6,1	6,3	4 %
Capacité d'autofinancement (<i>en milliers d'euros</i>)	6,1	5,7	(7 %)

Rubis Terminal

L'activité a été soutenue tout au long de l'exercice avec une accélération en fin d'année. Au total 2008 inscrit un nouveau record en termes d'activité et de rentabilité pour Rubis Terminal,

exercice qui aura été marqué par le démarrage de ses opérations à Rotterdam et le renforcement de ses investissements dans la zone ARA, sécurisés par des contrats long terme.

→ Résultat exercice 2008

(<i>en millions d'euros</i>)	31 décembre 2006	31 décembre 2007	31 décembre 2008	Variation (en %)
Chiffre d'affaires total, dont	182,3	166,0	297,9	80 %
Distribution	119,5	97,9	219,9	125 %
Stockage	62,8	68,1	78,1	15 %
RBE	34,2	35,6	44,5	25 %
ROC	26,3	27,2	34,7	28 %
Capacité d'autofinancement	22,4	23,3	29,0	24 %
Investissements	11,1	35,9	65,2	

Le ROC enregistre une croissance de 28 % à 34,7 M€.

En pétrole, les recettes ont augmenté de 6 %, grâce à l'éthanolisation des essences qui s'est développée sur l'ensemble des dépôts ; la politique tarifaire a également contribué à la hausse des recettes ; les trafics de fioul domestique ont repris leur progression après une mauvaise année 2007 ; enfin les recettes d'additivation des biocarburants ont poursuivi leur progression.

Les recettes d'engrais ont bénéficié de certains facteurs favorables comme la fermeture d'usines de production locales.

Les oléagineux ont connu une très forte croissance grâce notamment à la mise en service de l'unité de production de diester à Dunkerque.

Le secteur chimie à Rouen et Strasbourg a bénéficié d'une demande locale soutenue.

→ Analyse de l'activité stockage France par catégorie de produits

	Capacités attribuées		Sorties de produits		Chiffre d'affaires		
	(en milliers de m ³)	(en %)	(en milliers de tonnes)	(en millions d'euros)	(en %)	Variation (en %)	
Pétrole et fioul lourd	1 246	70 %	7 560	46,5	64 %	6 %	
Produits chimiques	105	6 %	442	9,8	13 %	5 %	
Engrais	212	12 %	969	6,7	9 %	36 %	
Oléagineux & Mielasses	213	12 %	898	9,6	13 %	59 %	
TOTAL	1 775	100 %	9 869	72,5	100 %	13,4 %	

Investissements :

Les investissements de 65 M€ comprennent :

- à hauteur de 46 M€ la construction du dépôt de Rotterdam ;
- 16 M€ comprenant des adaptations, des extensions et la maintenance des installations existantes en France dont des bacs d'engrais à Rouen, des bacs chimie à Strasbourg, du foncier à Saint-Priest et des aménagements de quais de réception à Dunkerque pour faire face à l'accroissement du trafic d'oléagineux.

Les investissements pour la première phase de Rotterdam ont atteint 64 M€ pour une capacité de 85 000 m³ répartis en 72 000 m³ de fioul lourd et 13 000 m³ de chimie. La mise en service dès le 5 mai s'est déroulée dans d'excellentes conditions, avec un trafic fioul lourd largement supérieur aux attentes. La location de bacs chimiques a démarré dès octobre, pour des premières réceptions en janvier 2009.

Les contrats signés pour la location de bacs autorisent la construction de la seconde phase, soit 39 000 m³ supplémentaires pour un montant de 20 M€ prévu sur 2009.

Sur Anvers (partenariat 50 % Mitsui), les travaux de construction ont été lancés (poste de 3 M€ en 2008) :

- la phase initiale de construction de 40 000 m³ pour un montant de 60 M€ (pour 100 %) ;
- la construction de 14 000 m³, pour 20 M€, de stockages de gaz chimiques dont la mise en service est prévue début 2011.

4.2 Évolution récente et perspectives du Groupe

Évolution du cours de bourse

Au cours de l'année 2008, 2 954 314 titres ont été échangés pour un montant de capitaux de 149,5 millions d'euros.

Le cours le plus haut a atteint 68 euros pour un plus bas de 38,01 euros. Le cours moyen de l'année (cours d'ouverture) est de 53,46 euros contre 64,31 euros en 2007.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2009, le cours de Rubis a évolué entre un plus haut de 50,40 euros et un plus bas de 39,50 euros pour une moyenne des premiers cours cotés de 44,83 euros ; un volume de 854 710 titres a été échangé sur cette période correspondant à un montant de capitaux de 38,27 millions d'euros.

Tendances sur l'exercice en cours

Dans le prolongement 2008, l'exercice 2009 a débuté favorablement sur les deux métiers du Groupe, étant rappelé que, d'une façon générale, la demande qui s'adresse au Groupe est faiblement élastique au cycle économique.

La saison hivernale a été propice au développement des ventes de GPL en Europe. Cette avance a permis de compenser les

effets des mouvements sociaux aux Antilles françaises sur les ventes de produits pétroliers.

À fin février 2009, les facturations stockage chez Rubis Terminal enregistrent une forte avance : + 21 %, dont + 9 % au titre du périmètre France, avec notamment de bonnes progressions en pétrole et oléagineux.

Événement important survenu depuis la clôture de l'exercice

Néant.



5/États financiers

5.1 Comptes consolidés 2008	68
Bilan consolidé au 31 décembre 2008	68
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008	70
Variation des capitaux propres consolidés	71
Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2008	72
Annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008	74
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux	110
Nantissements d'actifs au 31 décembre 2008	112
Nantissements d'actions des filiales nanties	112
Engagements donnés	114
Engagements reçus	114



5.1 Comptes consolidés 2008

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

→ Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	2008	2007	2006
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	4-3	4 971	4 337	3 892
Écarts d'acquisition	4-2	243 214	235 697	203 951
Immobilisations corporelles	4-1	413 129	330 629	251 090
Titres mis en équivalence	4-4	18 331	18 334	18 335
Autres actifs financiers	4-5.1	10 659	4 689	1 723
Impôts différés	4-6	3 944	3 214	1 756
Autres actifs long terme	4-5.3	1 205	1 013	2 123
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		695 453	597 913	482 870
Actifs courants				
Stocks et en-cours	4-7	47 091	42 777	38 464
Clients et autres débiteurs	4-5.4	140 725	126 460	88 489
Créances d'impôt		1 998	4 001	195
Autres actifs courants	4-5.2	3 013	3 934	2 537
VMP et autres placements	4-5.5	53 069	56 241	50 212
Disponibilités		36 492	38 165	21 567
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		282 388	271 578	201 464
TOTAL groupe d'actifs destinés à être cédés (III)				
TOTAL ACTIF (I + II + III)		977 841	869 491	684 334

→ Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	2008	2007	2006
Capitaux propres – Part du Groupe				
Capital		51 481	49 674	43 591
Primes liées au capital		206 773	190 402	131 145
Résultats accumulés		185 283	176 040	156 615
TOTAL		443 537	416 116	331 351
Intérêts minoritaires		14 142	13 687	13 107
CAPITAUX PROPRES (I)	4-8	457 679	429 803	344 458
Passifs non courants				
Emprunts et dettes financières	4-10.1	203 046	123 003	82 597
Consignations d'emballages		57 677	54 882	35 978
Engagements envers le personnel	4-12	10 245	9 418	6 487
Autres provisions	4-11	21 169	26 917	17 344
Impôts différés	4-6	24 765	25 588	20 053
Autres passifs long terme	4-10.3	1 807	1 806	1 151
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)		318 709	241 614	163 610
Passifs courants				
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4-10.1	61 430	64 899	71 080
Fournisseurs et autres créiteurs	4-10.4	120 530	122 331	100 540
Dettes d'impôt		5 551	1 686	3 823
Autres passifs courants	4-10.3	13 942	9 158	823
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)		201 453	198 074	176 266
TOTAL passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (IV)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		977 841	869 491	684 334

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	%	2008	2007	2006
Ventes de marchandises			675 918	521 584	499 388
Production vendue de biens et services			516 415	330 282	229 087
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5-1	40 %	1 192 333	851 866	728 475
Autres produits de l'activité			848	465	584
Achats consommés	5-2		(913 292)	(616 252)	(534 031)
Charges externes	5-4		(105 499)	(93 793)	(79 566)
Charges de personnel	5-3		(62 169)	(49 787)	(37 681)
Impôts et taxes			(13 913)	(12 224)	(13 178)
Amortissements et provisions nets	5-5		(24 895)	(25 805)	(18 701)
Autres produits et charges d'exploitation	5-6		(961)	(803)	(1 735)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		22 %	97 460	79 810	64 019
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		35 %	72 452	53 667	44 167
Autres produits et charges opérationnels	5-7		(360)	3 619	(13)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		26 %	72 092	57 286	44 154
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			2 375	2 660	2 595
Coût de l'endettement financier brut			(11 765)	(8 678)	(7 143)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	5-8	56 %	(9 390)	(6 018)	(4 548)
Autres produits et charges financiers	5-9		805	(526)	883
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		25 %	63 507	50 742	40 489
Impôt sur les bénéfices	5-10		(18 516)	(10 971)	(11 478)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT		13 %	44 991	39 771	29 011
Quote-part de résultat des mises en équivalence			(3)	(1)	(3)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		13 %	44 988	39 770	29 008
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES					3 201
RÉSULTAT NET TOTAL		13 %	44 988	39 770	32 209
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		14 %	42 723	37 535	30 471
RÉSULTAT NET MINORITAIRE		1 %	2 265	2 235	1 738
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		14 %	42 723	37 535	27 290
Résultat non dilué par action <i>(en euros)</i>	5-11	5 %	4,22	4,01	3,55
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	5-11	6 %	4,12	3,89	3,50
Résultat des activités poursuivies non dilué par action <i>(en euros)</i>	5-11	5 %	4,22	4,01	3,18
Résultat des activités poursuivies dilué par action <i>(en euros)</i>	5-11	6 %	4,12	3,89	3,13

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2005	42 123	120 289	143 720	306 132	14 230	320 362
Réserves de conversion			(712)	(712)	7	(705)
Actions propres rachetées			(290)	(290)		(290)
Paiement en actions			612	612		612
Instruments de couverture			(150)	(150)		(150)
Résultat 2006			30 471	30 471	1 738	32 209
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période			29 931	29 931	1 745	31 676
Réserve légale imputée sur prime d'émission		(935)	935			
Variation de pourcentage d'intérêts			(35)	(35)	(1 165)	(1 200)
Autres variations			41	41	(7)	34
Augmentation de capital	1 468	11 791		13 259		13 259
Distribution de dividendes			(17 977)	(17 977)	(1 696)	(19 673)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2006	43 591	131 145	156 615	331 351	13 107	344 458
Réserves de conversion			(1 303)	(1 303)	(9)	(1 312)
Actions propres rachetées			14	14		14
Paiement en actions			607	607		607
Instruments de couverture			974	974		974
Résultat 2007			37 535	37 535	2 235	39 770
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période			37 827	37 827	2 226	40 053
Réserve légale imputée sur prime d'émission		(608)	608			
Variation de pourcentage d'intérêts				0	5	5
Autres variations			(38)	(38)	4	(34)
Augmentation de capital	6 083	59 865		65 948		65 948
Distribution de dividendes			(18 972)	(18 972)	(1 655)	(20 627)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2007	49 674	190 402	176 040	416 116	13 687	429 803
Réserves de conversion			(84)	(84)	7	(77)
Actions propres rachetées			(162)	(162)		(162)
Paiement en actions			1 221	1 221		1 221
Écarts actuariels (engagements de retraite)			(396)	(396)		(396)
Instruments de couverture			(7 696)	(7 696)	(11)	(7 707)
Résultat 2008			42 723	42 723	2 266	44 989
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période			35 606	35 606	2 262	37 868
Réserve légale imputée sur prime d'émission		(182)	182			
Variation de pourcentage d'intérêts					175	175
Autres variations			25	25	(9)	16
Augmentation de capital	1 807	16 553		18 360		18 360
Distribution de dividendes			(26 570)	(26 570)	(1 973)	(28 543)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	51 481	206 773	185 283	443 537	14 142	457 679

Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	44 988	39 770	29 008
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES			3 201
Ajustements :			
Élimination du résultat des mises en équivalence	3	1	3
Élimination du résultat des amortissements et provisions	25 319	31 850	19 667
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	451	906	308
Élimination des produits de dividende	(289)	(160)	(15)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ^(a)	647	(4 195)	(155)
Flux liés aux activités abandonnées			(2 190)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	71 119	68 172	49 827
Élimination de la charge d'impôt	18 516	10 971	11 478
Élimination du coût de l'endettement financier net	9 389	6 018	4 548
Flux liés aux activités abandonnées			366
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	99 024	85 161	66 219
Incidence de la variation du BFR	(23 789)	(12 925)	2 729
Impôts payés	(15 169)	(16 887)	(10 472)
Flux liés aux activités abandonnées			9 312
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	60 066	55 349	67 788
Incidence des variations de périmètre : Rubis Énergie Caraïbes et Rubis Énergie France			8 775
Incidence des variations de périmètre : Fuel Supplies Channel Islands	10 756		
Incidence des variations de périmètre : Rubis Énergie Europe		17 703	
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Caraïbes	(2 828)		(40 292)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe	(29 322)	(60 259)	(13 055)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal	30		(885)
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Italie			55 153
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(99 328)	(62 538)	(43 181)
Variation des prêts et avances consentis	(1 012)	(2 063)	(330)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	939	464	580
Acquisition d'actifs financiers	(2 028)	(130)	(30)
Dividendes reçus	289	160	15
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux liés aux activités abandonnées			(1 286)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(122 504)	(106 663)	(34 536)
Augmentation de capital	18 534	65 948	13 259
Acquisition d'actions propres	(175)	14	(290)
Émission d'emprunts	135 465	136 777	28 465
Remboursements d'emprunts	(57 942)	(101 871)	(27 209)
Intérêts financiers nets versés	(9 387)	(5 896)	(4 515)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(26 572)	(18 972)	(17 977)
Dividendes payés aux minoritaires	(1 973)	(1 655)	(1 695)
Flux liés aux activités abandonnées			(8 948)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	57 950	74 345	(18 910)

(a) Voir la note 5.7 de l'annexe des comptes consolidés.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Incidence de la variation des taux de change	(356)	(405)	(179)
Incidence des changements de principes comptables			1 107
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(4 844)	22 626	15 270
Trésorerie des activités poursuivies			
Trésorerie d'ouverture ^(a)	94 405	71 779	56 964
Variation de la trésorerie	(4 844)	22 626	14 815
Trésorerie de clôture ^(a)	89 561	94 405	71 779
Dettes financières	(264 476)	(187 902)	(153 677)
Trésorerie nette de dettes financières	(174 915)	(93 497)	(81 898)
Trésorerie des activités abandonnées			
Trésorerie d'ouverture ^(a)			(455)
Variation de la trésorerie			455
Trésorerie de clôture ^(a)			0
Dettes financières			
Trésorerie nette de dettes financières			

(a) Voir la note 5.7 de l'annexe des comptes consolidés.

Annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Sommaire des notes

1/ Généralités	74
2/ Principes comptables	74
3/ Périmètre de consolidation	80
4/ Notes annexes au bilan	83
5/ Notes annexes au compte de résultat	100
6/ Information sectorielle	104
7/ Autres informations	108

→ 1/ Généralités

1.1/ Information financière annuelle

Les états financiers consolidés 2008 de Rubis, ont été arrêtés conformément aux normes émises par l'IASB (*International Accounting Standard Standards Board*). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations. La note 2 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 du groupe Rubis.

La publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008 a été autorisée par le Collège de la Gérance le 6 mars 2009.

1.2/ Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présentes en France et en Hollande dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires ;
- l'activité **Rubis Énergie**, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers :

France : sous l'égide de la société Vitogaz, stockage, négoce et distribution de GPL.

Maroc : à travers les sociétés Lasfargaz, qui exploitent le premier terminal d'importation de propane du Royaume, et Vitogaz Maroc qui intervient dans la distribution finale.

Madagascar : à travers la société Vitogaz Madagascar qui se développe dans la distribution finale à partir du terminal d'importation construit à cet effet et destiné également à approvisionner des marchés régionaux voisins (les Comores).

Sénégal : à travers la société Vitogaz Sénégal, troisième opérateur du pays dans la distribution des GPL.

Antilles : à travers la société Rubis Antilles Guyane, principal opérateur de distribution de GPL et de produits pétroliers aux Antilles et en Guyane française. La raffinerie de Fort-de-France, SARA, est détenue à 24 % par Vitogaz.

Bermudes : à travers la société Rubis Energy Bermuda, leader en distribution finale de produits pétroliers.

Suisse : à travers la société Vitogaz Switzerland, premier opérateur dans la distribution des GPL.

Espagne : à travers la société Vitogas Espana, challenger dans la distribution des GPL.

République tchèque : à travers la société Vitogaz Czech Republic, challenger dans la distribution des GPL.

Allemagne : à travers la société Vitogaz Deutschland, spécialisée dans la distribution des GPL.

Bulgarie : à travers la société Vitogaz Bulgaria, spécialisée dans la distribution des GPL.

Îles anglo-normandes Jersey et Guernesey : à travers la société Fuel Supplies Channel Islands, acquise le 31 août 2008, opérateur clé sur l'ensemble des segments de la distribution locale de produits pétroliers.

→ 2/ Principes comptables

En octobre 2008, l'IASB a adopté des amendements aux normes IAS 39, « Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation », et IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir », relatifs au reclassement des actifs financiers. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

L'interprétation IFRIC 11 relative aux actions propres et transactions intragroupe publiée en novembre 2006 et l'interprétation IFRIC 13 relative aux programmes de fidélisation de la clientèle publiée en juin 2007 n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 du Groupe.

L'interprétation IFRIC 14, « Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction », adoptée par l'IASB en juillet 2007, a permis de confirmer que l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI acquise par le Groupe en août 2008 ne pouvait pas être reconnu dans les comptes consolidés du Groupe tant à la date d'acquisition qu'au 31 décembre 2008.

L'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Europe, entrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 et dont l'application pouvait être anticipée en 2008, soit :

- IAS 1 révisée, Présentation des états financiers ;
- IAS 1 révisée/IAS 32, Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- Améliorations des normes – 2007 ;
- IAS 23 révisée, Coûts d'emprunts ;
- amendements IFRS 2, Conditions d'acquisition des droits et annulations,

ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe, à l'exception d'IAS 1 Révisée dont l'incidence, qui concerne la présentation des états financiers, est en cours d'analyse par le Groupe.

Le Groupe a choisi d'anticiper l'application de la norme IFRS 8, Secteurs Opérationnels. Outre les informations communiquées note 4.2, il n'y a pas d'effet significatif de l'application anticipée de cette norme.

Le Groupe a choisi d'appliquer pour la première fois la norme IAS 19 révisée (voir note 2.19).

Les nouvelles normes et interprétations suivantes non encore adoptées par l'Europe ne s'appliqueront pas au Groupe ou ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe :

- IFRS 1 révisée, première adoption des IFRS ;
- IAS 39 amendée, éléments éligibles à une opération de couverture ;
- IFRIC 12, concessions ;
- IFRIC 15, contrats pour la construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16, couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17, distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires.

Les impacts potentiels des normes IFRS 3 révisées, regroupements d'entreprises, et IAS 27 révisée, états financiers consolidés, sur les comptes du Groupe sont en cours d'analyse.

Rappel des principes retenus lors de la transition aux normes IFRS :

- IFRS 3, regroupement d'entreprises : en application de la norme IFRS 1, première adoption des IFRS, le Groupe avait choisi d'utiliser l'exemption relative au non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2004) ;
- IAS 21, conversion : le Groupe avait retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieures au 1^{er} janvier 2004 dans les réserves consolidées.

2.1/ Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.2/ Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les *goodwill*, les immobilisations incorporelles et les provisions.

2.3/ Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les sociétés dans lesquelles Rubis détient, directement ou indirectement, le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale et ce jusqu'à la date où ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.4/ Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en *goodwill* lorsqu'il est positif et en résultat en autres produits et charges opérationnels lorsqu'il est négatif.

L'IFRS 3 prévoit que dans le cadre de regroupement d'entreprises soient mentionnés :

- les montants affectés à chaque catégorie d'actifs, de passifs et de passifs éventuels au titre de l'entité acquise lors de sa première consolidation chez l'acquéreur ou en cas de modification ;
- les montants de ces mêmes catégories dans les comptes de l'entité acquise, évalués immédiatement avant l'acquisition. Ces informations sont données dans la note 4.2.

2.5/ Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par pôles d'activité, le second niveau par secteurs géographiques. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- Rubis Terminal regroupant les activités de stockage de produits liquides ;
- Rubis Énergie regroupant les activités de distribution de GPL et de produits pétroliers.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois secteurs géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes (entités situées aux Antilles et aux Bermudes).

2.6/ Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

2.7/ Opérations en devises

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

2.8/ Traitement des écarts de change sur transaction et flux internes

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidé.

2.9/ Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur annuels (cf. note 2.12).

L'IAS 36 demande que l'annexe mentionne le montant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie par Unité Génératrice de Trésorerie ainsi que la description des hypothèses de calcul des valeurs d'utilité utilisées dans les tests de dépréciation (cf. note 4.2).

2.10/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

2.11/ Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les subventions d'équipement sont inscrites au bilan en produits différés au poste « Autres passifs courants ».

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

constructions	10 à 40 ans ;
installations complexes	10 à 20 ans ;
matériel et outillage	5 à 30 ans ;
matériel de transport	4 à 5 ans ;
agencements et installations	10 ans ;
matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans.

2.12/ Dépréciation de l'actif immobilisé

Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les *goodwill*.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des *goodwill* sont irréversibles.

2.13/ Contrats de location

A. Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

B. Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.14/ Actifs financiers et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

A. Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- les actifs à la juste valeur par le résultat sont des actifs détenus à des fins de transaction destinés à être vendus à court terme (cette catégorie inclut les valeurs mobilières de placement n'entrant pas dans les « équivalents de trésorerie »),

les instruments dérivés hors couverture et les instruments dérivés de couverture de juste valeur ;

- les prêts et créances émis par l'entreprise qui sont des actifs financiers avec des paiements fixes ou déterminables, non cotés sur un marché actif et créés par l'entreprise en procurant de l'argent, des biens ou des services directement à un débiteur. Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts, les créances commerciales. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance, qui ont des flux fixes ou déterminables, une date d'échéance fixe et que l'entreprise a l'intention de détenir jusqu'à l'échéance. Cette catégorie comprend principalement les dépôts et cautionnement versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente comprennent les actifs financiers qui n'entrent dans aucune catégorie ci-dessus.

B. Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue trois catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers détenus à des fins de transaction, assumés dans le but principal de dégager un bénéfice lié à des fluctuations à court terme ou à la marge d'arbitragiste. Ils sont évalués à leur juste valeur ;
- les autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti ;
- les passifs financiers désignés « évalués à la juste valeur » notamment les instruments financiers dérivés de couverture.

C. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Le Groupe peut aussi utiliser des contrats de *caps*, *floors* et options. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

2.15/ Cash Equivalent

Les *Cash Equivalent* comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti.

2.16/ Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du premier entré – premier sorti pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.17/ Créances clients

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.18/ Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Restitution des sites : Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation légale ou implicite sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. En contrepartie de cette provision,

les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la valeur d'utilité de cet actif. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges financières ».

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.19/ Avantages au personnel

Les salariés des sociétés françaises et allemandes bénéficient, en complément des allocations de retraite conformes à la législation en vigueur en France, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetée avec salaire de fin de carrière.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés, dans les résultats accumulés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

Les salariés des sociétés de Vitogaz France, de Rubis Antilles Guyane et de Vitogaz Deutschland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la valorisation des indemnités de fin de carrière.

Les salariés de la société SARA bénéficient également des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière, a été évalué dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la valorisation des indemnités de fin de carrière.

Pour les sociétés étrangères, seuls les salariés des sociétés situées au Sénégal, aux Bermudes et dans les îles anglo-normandes, bénéficient d'avantages au personnel.

La valorisation de ces avantages a été réalisée conformément aux hypothèses actuarielles retenues pour les sociétés françaises.

En 2008 le Groupe a comptabilisé pour la première fois ses écarts actuariels directement et intégralement par capitaux propres (exception faite des médailles du travail qui doivent être reconnues en résultat) alors qu'auparavant il les comptabilisait par le résultat. L'impact de ce changement de méthode n'est pas significatif tant sur les résultats que sur les capitaux propres des 3 exercices présentés, 2008, 2007 et 2006. En conséquence, aucun ajustement rétrospectif (« *restatement* ») n'a été effectué sur l'information comparative présentée.

2.20/ Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- pour les produits issus des activités de stockage, par étalement sur la durée du contrat de prestations ;
- pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie) à la livraison ; en cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

2.21/ Résultat brut d'exploitation

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

2.22/ Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges qui comprennent le résultat des cessions d'actifs et les écarts d'acquisition négatifs ;
- des produits sur prêts et placement de trésorerie ;
- des charges de financement ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

2.23/ Impôts

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

2.24/ Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

2.25/ Traitement des variations du périmètre dans l'analyse des flux de trésorerie

Une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie consolidés présente l'effet net :

- du prix payé ou reçu par le Groupe lors de l'acquisition ou de la cession de sociétés consolidées ;
- et de la trésorerie détenue par ces dernières ajoutée à, ou soustraite de la trésorerie consolidée.

2.26/ Paiement en actions

Des options de souscription d'actions sont accordées depuis 2001 à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Les évolutions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

2.27/ Plan d'épargne entreprise

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés.

Les plans d'épargne entreprise mis en place par le Groupe remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil National de la Comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant 5 ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de 5 ans.

La charge de personnel doit être lissée de manière à être comptabilisée intégralement à la fin de la période de souscription. La charge annuelle correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

→ 3/ Périmètre de consolidation

3.1/ Périmètre de consolidation au 31 décembre 2008

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous :

Nom	Siège social	31 décembre 2008 % contrôle	31 décembre 2007 % contrôle	31 décembre 2008 % d'intérêt	31 décembre 2007 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° SIREN : 784 393 530					Société mère
Coparef	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Cofidevic	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris N° SIREN : 775 686 405	99,11 %	99,03 %	99,11 %	99,03 %	Filiale
Stockbrest	Z I Portuaire St-Marc 29200 Brest N° SIREN : 394 942 940	65,00 %	65,00 %	64,42 %	64,37 %	Sous-filiale
Société du dépôt de St-Priest	16, rue des Pétales 69800 Saint-Priest N° SIREN : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,03 %	Sous-filiale
SLL	33, av. de Wagram 75017 Paris N° SIREN : 403 269 095	99,97 %	99,97 %	99,08 %	99,03 %	Sous-filiale
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris N° SIREN : 382 433 852	62,49 %	62,49 %	39,75 %	39,71 %	Sous-filiale
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau N° SIREN : 304 575 194	64,17 %	64,17 %	63,60 %	63,54 %	Sous-filiale
Rubis Stockage	65, quai Tacoutot 67015 Strasbourg N° SIREN : 548 502 228	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,03 %	Sous-filiale
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek - Rotterdam Hollande	100,00 %	100,00 %	99,11 %	99,03 %	Sous-filiale
Rubis Terminal Antwerp	179, rue de la Vignette 1160 Bruxelles Belgique	50,00 %	50,00 %	49,56 %	49,52 %	Sous-filiale
Vitogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
HP Trading	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 384 025 839	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sicogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sigalnor	Route du Hoc Gonfreville l'Orcher 76700 Harfleur N° SIREN : 353 646 250	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	Sous-filiale
Starogaz	100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31 décembre 2008 % contrôle	31 décembre 2007 % contrôle	31 décembre 2008 % d'intérêt	31 décembre 2007 % d'intérêt	Lien juridique
Norgal	Route de la Chimie Z.I Gonfreville l'Orcher 76700 Harfleur N° SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	Sous-filiale
Frangaz	Parc Saint Christophe Bâtiment Newton 1 10, avenue de l'Entreprise 95866 Cergy Pontoise N° SIREN : 491 422 127	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Switzerland	Baarematte CH -6340 Baar Suisse	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Vitogaz Czech Republic	Tysova 535 278 01 Kralupy Nad Vlavou République tchèque	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Gas Logistics	Tysova 535 278 01 Kralupy Nad Vlavou République tchèque	80 %	80 %	80 %	80 %	Sous-filiale
Vitogas Espana	Avda. Baix Llobregat 1-3,2° A Poligono Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Espagne	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Vitogaz Deutschland	Stau 169 26122 Oldenbur Allemagne	100 %	100 %	100 %	100 %	Sous-filiale
Stitchting Tigrane	14 Hobbemastraat 1071 ZB Amsterdam Hollande	100 %	100 %	100 %	100 %	
Vitogaz Bulgaria	3rd Floor 117 Zaichar street 1309 Sofia Bulgarie	100 %	100 %	100 %	100 %	
Fuel Supplies Channel Islands	La Collette Saint Helier Jersey JE1 0FS Channel Islands	100 %	-	100 %	-	Filiale
Vitogaz Maroc	3, rue Abdelkader El Mazini 20100 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Lasfargaz	6, rue Réaumur 20100 Casablanca Maroc	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %	Filiale
Kelsey Gas Ltd	Jamalacs Building Vieux Conseil Street Port Louis Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Eccleston	Jamalacs Building Vieux Conseil Street Port Louis Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Comores	Voidjou Moroni R.F.I. Comores	99,97 %	99,97 %	99,97 %	99,97 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31 décembre 2008 % contrôle	31 décembre 2007 % contrôle	31 décembre 2008 % d'intérêt	31 décembre 2007 % d'intérêt	Lien juridique
Vitogaz Sénégal	Kilomètre 18 Route de Rufisque BP 20971 Thiaroye Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	Sous-filiale
Rubis Antilles Guyane	BP 86 97181 Abymes Cedex Guadeloupe – France N° SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
SIGL Antilles	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie – Mahaut Guadeloupe – France N° SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Stocabu Antilles	Carrefour Raizet Baimbridge – Immeuble Sodega 97139 Abymes Cedex Guadeloupe – France N° SIREN : 388 122 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
SARA Antilles	Tour TOTAL 24, cours Michelet 92800 Puteaux N° DE SIREN : 692 014 962	24,00 %	24,00 %	24,00 %	24,00 %	Sous-filiale
Rubis Bermuda	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Energy Bermuda	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Toutes les sociétés du Groupe ont été intégrées globalement, à l'exception des sociétés Sigalnor, Stocabu, Frangaz, Rubis Terminal Antwerp et de la SARA, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle et du GIE Norgal, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes des filiales de Vitogaz Deutschland ne sont pas consolidés ; ils ne sont pas significatifs.

En 2008, la société Rubis Antilles Guyane a acquis une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, elles ne sont pas consolidées.

3.2/ Changement de périmètre de consolidation

3.2.1 Entrée dans le périmètre de consolidation de l'entité Fuel Supplies Channel Islands, au cours du 2^e semestre 2008

Le Groupe a acquis, au cours du second semestre 2008, la société Fuel Supplies Channel Islands dans les îles anglo-normandes Jersey et Guernesey.

La société acquise est localement un opérateur clé depuis 50 ans sur l'ensemble des segments de la distribution de produits pétroliers : réseau de 27 stations-service, distribution de fioul domestique et services associés, lubrifiants. De plus, elle offre à Rubis l'opportunité d'entrer dans l'activité carburants-aviation avec une position d'opérateur déterminant sur la zone.

La transaction a été réalisée pour un prix total de 21 millions d'euros.

Impacts dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008

Les comptes de cette nouvelle structure ont été consolidés au 31 août 2008, selon la date effective d'acquisition. À cette occasion un *goodwill* a été inscrit pour 5 millions d'euros dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2008.

Cette acquisition est récente ; en conséquence le *goodwill* reste provisoire jusqu'au terme du délai d'affectation soit au plus tard 12 mois après la date d'entrée dans le périmètre.

Impacts dans le bilan consolidé au 31 décembre 2008

→ Contribution de l'entité Fuel Supplies Channel Islands au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros) Actif	31 décembre 2008	Passif	31 décembre 2008
Écarts d'acquisition	5 119	Prix d'acquisition des titres	21 274
Immobilisations corporelles	7 288	Résultat au 31 décembre 2008	430
Stocks et en-cours	2 361	Autres réserves	(296)
Autres actifs courants	5 487	Réserves de conversion	(2 466)
Trésorerie	6 751	Autres provisions	781
		Autres passifs long terme	102
		Passifs courants	7 181
TOTAL ACTIF	27 006	TOTAL PASSIF	27 006

3.2.2 Acquisition par Rubis de la société Totalgaz Espana, au cours du 2^e semestre 2008

Le 29 août 2008, Rubis acquiert Totalgaz Espana rebaptisée Gacela Gas, société spécialisée dans la distribution de GPL, de taille comparable à Vitogaz Espana et opérant sur des zones géographiques similaires. Le Groupe double ainsi sa capacité en Espagne pour atteindre 25 000 tonnes de ventes annuelles de GPL.

Afin de bénéficier immédiatement des synergies opérationnelles et logistiques, cette société fait l'objet d'une fusion avec la société Vitogaz Espana le 31 août 2008.

À l'occasion de cette acquisition, un *goodwill* a été inscrit dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2008 pour un montant de 2,4 millions d'euros. La transaction a été réalisée pour un prix total de 8 millions d'euros.

→ 4/ Notes annexes au bilan

4.1/ Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions ^(a)	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2008
Autres immobilisations corporelles	45 964	12 668	(893)	145	57 884
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	218	744	(56)	(19)	888
Immobilisations en cours	42 061	46 072	(55 723)	135	32 545
Installations techniques, matériel et outillage	417 230	37 123	34 303	4 802	493 458
Terrains et constructions	189 048	23 642	15 708	261	228 659
TOTAL	694 522	120 250	(6 661) ^(b)	5 325	813 435

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2007	Augmentations ^(a)	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2008
Autres Immobilisations Corporelles	20 501	6 745	(1 441)	54	25 860
Installations et matériel	247 809	22 992	7 621	2 370	280 792
Terrains et constructions	95 583	8 530	(11 197)	739	93 655
TOTAL	363 893	38 267	(5 017) ^(b)	3 163	400 306
VALEUR NETTE	330 629				413 129

(a) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de l'entité Fuel Supplies Channel Islands : 12 270 milliers d'euros et de l'acquisition d'une société de distribution GPL par Vitogaz Espana : 9 315 milliers d'euros sur les immobilisations corporelles.

Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de l'entité Fuel Supplies Channel Islands : 3 785 milliers d'euros et de l'acquisition d'une société de distribution GPL par Vitogaz Espana : 3 912 milliers d'euros sur les amortissements des immobilisations corporelles.

(b) Essentiellement des mises au rebut.

4.2/ Écart d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Variation	31/12/2008
Écart d'acquisition (valeur brute)	235 697	7 516	243 214
Dépréciation			
Écart d'acquisition (valeur nette)	235 697	7 516	243 214

Au cours du second semestre 2008, Vitogaz a acquis 100 % de la société Fuel Supplies Channel Islands. La différence entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis a été inscrite en écart d'acquisition pour 5 millions d'euros.

Fin 2008, Vitogaz Espana a racheté l'activité GPL de Total en Espagne (Totalgaz España). Cette acquisition a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition par Vitogaz Espana pour 2,4 millions d'euros.

Les montants affectés à chaque catégorie d'actifs et de passifs au titre des entités acquises sont indiqués dans le tableau ci-après :

→ Fuel Supplies Channel Islands

À la date d'acquisition (en milliers d'euros)	Comptes de l'entité acquise	Debranding costs	Réévaluation d'actifs	Goodwill	Dans les comptes du Groupe
Actifs					
Goodwill				5 119	5 119
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 805		4 679		8 484
Stocks et en-cours	3 517				3 517
Clients et autres débiteurs	8 121				8 121
Autres actifs courants	267				267
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 502				10 502
TOTAL DES ACTIFS	26 212	0	4 679	5 119	36 010
Passifs					
Capitaux propres	11 978	(501)	4 679	5 119	21 275
Autres provisions	546	501			1 047
Autres passifs courants	13 688				13 688
TOTAL DES PASSIFS	26 212	0	4 679	5 119	36 010

→ Totalgaz Espana

À la date d'acquisition (en milliers d'euros)	Compte de l'entité acquise	Réévaluation d'actifs	Goodwill	Dans les comptes du Groupe
Actifs				
Goodwill			2 370	2 370
Immobilisations incorporelles et corporelles	4 403	1 000		5 403
Prêts, titres, cautionnements	5			5
Stocks et en-cours	432			432
Clients et autres débiteurs	539			539
Autres actifs courants	11			11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	254			254
TOTAL DES ACTIFS	5 644	1 000	2 370	9 014
Passifs				
Capitaux propres	4 578	1 000	2 370	7 948
Emprunts et passifs financiers	24			24
Dette d'impôt	122			122
Autres passifs courants	920			920
TOTAL DES PASSIFS	5 644	1 000	2 370	9 014

Le groupe Rubis bénéficiant d'un développement important à l'international, les UGT ou groupes d'UGT ont été redéfinis en 2008, conformément au *reporting* interne mis à la disposition de la Direction du Groupe.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de la norme IFRS 8, Secteurs Opérationnels, les UGT retenus par Rubis sont :

– l'activité Stockage de Produits liquides (Europe) ;

- l'activité Distribution de GPL (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Afrique) ;
- l'activité Distribution de GPL (Caraïbes).

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des Opérations du Groupe et sur le *reporting* interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, i.e. le niveau auquel le *goodwill* est suivi pour des besoins de gestion interne.

Le montant des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par UGT est le suivant au 31 décembre 2008 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Goodwill</i>	Incorporels à durée de vie indéfinie
Activité Stockage de Produits liquides (Europe)	49 616	2 319
Activité Distribution de GPL (Europe)	135 828	
Activité Distribution de GPL (Afrique)	1 209	
Activité Distribution de GPL (Caraïbes)	56 561	
TOTAL	243 214	2 319

Tests de dépréciation au 31 décembre 2008 :

Au 31 décembre 2008, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 1 %. Ce taux de croissance est faible au regard du taux de croissance moyen à long terme des marchés sur lesquels opère le Groupe.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque unité génératrice de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

- activité Stockage de Produits liquides (Europe) 6,00 % ;
- activité Distribution de GPL (Europe) 6,00 % ;
- activité Distribution de GPL (Afrique) 8,60 % ;
- activité Distribution de GPL (Caraïbes) 6,00 %.

Ces tests n'ont révélé aucune dépréciation au 31 décembre 2008.

Sensibilité des tests de dépréciation :

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et d'étude de sensibilité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable.

4.3/ Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les concessions, brevets et droits similaires et notamment les droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal pour 2 319 milliers d'euros.

Rubis Terminal dispose pour son exploitation de terrains concédés par les Ports Autonomes de Rouen et Dunkerque d'une surface totale de 203 146 m². Ces droits ont été valorisés en fonction des conventions existantes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2008
Droits aux conventions des ports autonomes (Rubis Terminal)	2 319				2 319
Autres concessions, brevets et droits similaires	1 875	1 340	(5)	(38)	3 171
Droit au bail (Vitogaz Sénégal)	87				87
Autres immobilisations incorporelles	4 052	622	(89)	39	4 624
Valeurs brutes	8 332	1 962	(94)	1	10 201

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au 31/12/2007	Augmentations	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2008
Autres concessions, brevets et droits similaires	(1 026)	(452)	1	43	(1 434)
Autres immobilisations incorporelles	(2 970)	(861)	41	(6)	(3 796)
Amortissements	(3 996)	(1 313)	42	37	(5 230)
Valeur nette	4 337				4 971

4.4/ Participation dans les entreprises associées

Le Groupe détient 21 % d'intérêts dans le GIE Norgal, qui est l'un des plus gros terminaux d'importation (60 000 m³) du nord de l'Europe, situé au Havre et capable de réceptionner des navires de toute taille et de toute provenance. Ce GIE a pour objet d'assurer

au profit de ses membres le stockage de GPL et la répartition des coûts correspondants. Le GIE Norgal est inclus dans l'unité génératrice de trésorerie Rubis Énergie Europe dans le cadre des tests de perte de valeur : Rubis Énergie Europe bénéficie en effet des avantages liés à la participation à ce GIE.

4.5/ Actifs financiers

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	2 026	816	186	2 026	816	186
Obligations et titres de créances négociables	2 026	816	186	2 026	816	186
Prêts et créances	151 848	137 049	94 201	151 848	137 049	94 201
Prêts à court terme	342	337	192	342	337	192
Prêts à long terme	3 862	2 907	743	3 862	2 907	743
Dépôts et cautionnements	989	939	1 172	989	939	1 172
Créances clients et autres débiteurs	140 725	126 460	88 488	140 725	126 460	88 488
Autres	5 930	6 406	3 606	5 930	6 406	3 606
Actifs financiers disponibles à la vente	56 721	56 479	50 098	56 721	56 479	50 098
Sicav et Fonds Communs de Placement	53 069	55 425	50 025	53 069	55 425	50 025
Titres de participation	3 652	669	60	3 652	669	60
Autres		385	13	0	385	13
Actifs financiers à la juste valeur	74	1 995	793	74	1 995	793
Instruments dérivés	74	1 995	793	74	1 995	793
Disponibilités	36 492	38 165	21 567	36 492	38 165	21 567
ACTIFS FINANCIERS	247 161	234 504	166 845	247 161	234 504	166 845

4.5.1 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an,

les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Titres de participation	3 652	669	
Autres créances rattachées à des participations	3 861	2 907	743
Titres immobilisés	3 327	1 248	72
Prêts, dépôts et cautionnements versés	782	727	908
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	11 622	5 551	1 723
Dépréciation	(963)	(862)	
VALEURS NETTES	10 659	4 689	1 723

Les titres de participation correspondent aux parts de GIE achetées à Shell en 2008 par la société Rubis Antilles Guyane et aux titres détenus par la société Vitogaz Deutschland. Ces titres ne sont pas consolidés au 31 décembre 2008, au vu du caractère non significatif de leurs comptes.

Les autres créances rattachées à des participations concernent essentiellement des créances détenues par la société Vitogaz sur le GIE Norgal et celles détenues par Rubis Antilles Guyane dans les GIE rachetés à Shell.

4.5.2 Autres actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an :

- des créances rattachées à des participations ;
- des prêts et des dépôts et cautionnements versés ;
- les valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie ;
- les charges constatées d'avance ;
- la juste valeur des instruments de couverture.

Les autres créances rattachées à des participations concernent essentiellement des créances détenues par la société Vitogaz sur le GIE Norgal.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Autres créances rattachées à des participations	342	337	197
Prêts, dépôts et cautionnements versés	223	221	264
Actifs financiers courants bruts	565	558	461
Dépréciation	(10)	(10)	(4)
Actifs financiers courants nets	555	548	457
Juste valeur des instruments financiers	74	1 996	792
Charges constatées d'avance	2 384	1 390	1 288
Actifs courants	2 457	3 386	2 080
Total Autres Actifs Courants	3 013	3 934	2 537

4.5.3 Autres actifs long terme

→ Autres actifs long terme

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Crédit d'impôt italien	645	
Charges constatées d'avance – part à plus d'un an	561	
TOTAL	1 205	

4.5.4 Clients et autres débiteurs (actifs d'exploitation courants)

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées

au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation. La part à plus d'un an des postes précités est incluse dans les actifs financiers non courants.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Créances clients et comptes rattachés ^(a)	112 073	104 454	70 750
Créances liées au personnel	136	170	85
Créances sur l'État	15 479	16 767	16 493
Autres créances d'exploitation	11 699	7 591	2 819
Produits à recevoir	4 130		
TOTAL	143 517	128 982	90 147

(a) Dont incidence à l'ouverture de l'entrée dans le périmètre de consolidation de l'entité Fuel Supplies Channel Islands : 5 211 milliers d'euros.

Dépréciation <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés	2 468	1 388	(1 118)	2 738
Autres créances d'exploitation	54	22	(22)	54
TOTAL	2 522	1 410	(1 140)	2 792

4.5.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les soldes débiteurs des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe ainsi que des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont des Sicav et FCP détenus à des fins de transactions et sont à ce titre comptabilisées à leur juste valeur à savoir le cours de clôture.

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Sicav	3 383	17 367	13 189
Actions	2	2	2
Autres fonds	40 789	31 367	30 244
Intérêts à recevoir	8 895	7 505	6 777
TOTAL	53 069	56 241	50 212

92 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société mère Rubis.

4.5.6 Risque de crédit

Risque clients de la Société

Chiffre d'affaires réalisé avec le 1^{er} client, les 5 et les 10 premiers clients sur les trois derniers exercices

(en %)	2008	2007	2006
Premier client	7 %	3 %	4 %
Cinq premiers clients	13 %	9 %	11 %
Dix premiers clients	17 %	13 %	16 %

Risque sur actions

(en milliers d'euros)	Portefeuille d'actions tierce ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position au bilan		437
Hors-bilan		
POSITION NETTE GLOBALE		437

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable		
	2008	2007	2006
Europe	68 919	60 566	32 741
Caraïbes	24 494	28 323	24 284
Afrique	15 922	13 097	12 295
TOTAL	109 335	101 986	69 320

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Provision	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus non dépréciés		
					0-6 mois	6 mois - 1 an	plus d'un an
Clients et autres débiteurs	143 463	2 738	140 725	108 857	28 894	2 193	781
Créances d'impôt	2 052	54	1 998	1 939	59		
Autres actifs courants	3 013		3 013	2 990	11	12	
TOTAL	148 528	2 792	145 736	113 786	28 964	2 205	781

4.6/ Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales

des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et (passifs) peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Immobilisations et amortissements	(33 465)	(32 653)	(26 207)
Reports déficitaires	4 204	3 567	2 624
Différences temporaires	765	1 345	1 688
Provisions pour risques	1 519	3 561	1 552
Provisions pour coûts environnementaux	1 826	1 708	1 517
Instruments financiers	3 630	(640)	(187)
Engagements de retraite	726	657	599
Autres	(26)	81	117
Impôts différés nets	(20 821)	(22 374)	(18 297)
Impôts différés actifs	3 944	3 214	1 756
Impôts différés passifs	(24 765)	(25 588)	(20 053)
Impôts différés nets	(20 821)	(22 374)	(18 297)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent principalement :

- le report en avant des pertes fiscales des sociétés Frangaz, Vitogaz Espana et Rubis BV pour 2 946 milliers d'euros ;
- les amortissements réputés différés et un crédit d'impôt à l'investissement imprescriptible de Vitogaz Madagascar pour 902 milliers d'euros.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture de Matières premières, de taux d'intérêt et de taux de change pour les sociétés Rubis Terminal, Vitogaz, Rubis Antilles Guyane et Rubis.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur sociale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entités ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entités ou par groupe d'intégration fiscale.

Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la société mère Rubis.

4.7/ Stocks

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2008 ^(a)	31/12/2007 ^(b)	31/12/2006
Stocks de matières premières et fournitures	19 288	15 926	12 273
Stocks de produits finis et intermédiaires	14 639	12 721	14 146
Stocks de marchandises	15 570	15 956	13 726
TOTAL	49 497	44 603	40 145

(a) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Fuel Supplies Channel Islands : 2 361 milliers d'euros.

(b) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de consolidation du pôle Europe Hors France : 4 709 milliers d'euros.

Dépréciation (en milliers d'euros)	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Stocks de matières premières et fournitures	1 521	1 330	718	2 133
Stocks de produits finis et intermédiaires	111		111	0
Stocks de marchandises	195	145	66	274
TOTAL	1 827	1 475	895	2 406

4.8/ Capitaux propres

Le capital est composé de 10 296 269 actions entièrement libérées de 5 euros chacune et s'élève à 51 481 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 24 024 actions nouvelles dont 120 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 950 milliers d'euros à la prime d'émission. Un montant de 23 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions, a donné lieu à une augmentation de capital de 324 844 actions nouvelles dont 1 624 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 15 375 milliers d'euros à la prime d'émission soit 47,33 euros par action. Un montant de 34 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, 12 635 options ont été levées pour un prix de souscription de 27,90 euros par actions

soit un montant global de 352 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 12 635 actions nouvelles dont 63 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 289 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 22,87 euros par action. Un montant de 5 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 181 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Au 31 décembre 2008, Rubis possédait 10 167 actions d'autocontrôle.

Nombre d'actions Rubis	
au 1^{er} janvier 2008	9 934 766
Paiement du dividende en actions	324 844
Plan Épargne Entreprise	24 024
Levée de stock-options	12 635
Nombre d'actions Rubis	
au 31 décembre 2008	10 296 269

4.9/ Options de souscription d'actions et actions gratuites

Options de souscription d'actions

Caractéristiques des plans

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31 décembre 2008	Nombre d'options exercées au 31 décembre 2008	Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2008
17 juillet 2001	222 939	22,70		205 740	17 199
13 décembre 2002	12 349	23,555		12 349	
19 janvier 2004	25 270	27,90		12 635	12 635
29 juillet 2004	3 160	33,00			3 160
12 juillet 2005	4 214	46,59			4 214
27 juillet 2006	309 390	51,90	21 371		288 019
17 novembre 2006	5 116	55,10			5 116
29 août 2007	4 000	58,35			4 000
12 février 2008	11 900	52,89			11 900
4 juin 2008	5 000	57,06			5 000
TOTAL	603 338		21 371	230 724	351 243

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)
17 juillet 2001	17 199	16/07/2011	22,70	17 199	22,70
19 janvier 2004	12 635	18/01/2014	27,90	12 635	27,90
29 juillet 2004	3 160	28/07/2014	33,00	3160	33,00
12 juillet 2005	4 214	11/07/2015	46,59		
27 juillet 2006	288 019	26/07/2011	51,90		
17 novembre 2006	5 116	16/11/2011	55,10		
29 août 2007	4 000	28/08/2012	58,35		
12 février 2008	11 900	11/02/2013	52,89		
4 juin 2008	5 000	03/06/2013	57,06		

Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 décembre 2008
27 juillet 2006	44 304	3 054
17 novembre 2006	717	
29 août 2007	600	
12 février 2008	1 700	
4 juin 2008	700	
TOTAL	48 021	3054

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la France de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

Le taux de dividende annuel a été estimé à 2,50 % pour l'ensemble des plans de stock-options à l'exception des plans du 27 juillet 2006 et du 17 novembre 2007 pour lesquels un taux de dividende de 3,10 % a été retenu.

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options : le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des

détenteurs d'options, qui peuvent exercer continûment leur option sur toute la période d'exercibilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Plan d'épargne entreprise

Valorisation des Pee

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des instruments (source Iboxx), soit 3,55 % pour le plan 2008. La décote liée à l'incessibilité a été estimée à partir du taux d'emprunt moyen sur 5 ans, soit 4,24 % pour le plan 2008. Le taux de dividende annuel a été estimé à 2,50 %.

La charge constatée en 2008 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 1 221 milliers d'euros en « charges de personnel ».

4.10/ Passifs financiers

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Passifs financiers à la juste valeur	10 552	108	250	10 552	108	250
Instruments dérivés	10 552	108	250	10 552	108	250
Passifs financiers au coût amorti	417 327	343 749	261 220	417 327	343 749	261 220
Emprunts et dettes financières	228 372	153 885	118 892	228 372	153 885	118 892
Consignations d'emballages	57 677	54 882	35 990	57 677	54 882	35 990
Autres passifs long terme	1 807	1 806	1 151	1 807	1 806	1 151
Fournisseurs et autres créiteurs	120 530	122 331	100 540	120 530	122 331	100 540
Dettes d'impôt	5 551	1 687	3 824	5 551	1 687	3 824
Autres passifs courants	3 390	9 158	823	3 390	9 158	823
Banques	36 104	33 907	34 522	36 104	33 907	34 522
Passifs financiers	463 983	377 764	295 992	463 983	377 764	295 992

4.10.1 Dettes financières

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Courants		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 069	30 838	36 341
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	1 289	814	715
Concours bancaires	35 072	33 247	33 938
Autres emprunts et dettes assimilées			86
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	61 430	64 899	71 080

<i>(en milliers d'euros)</i>	Non Courants		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts auprès des établissements de crédit	201 016	121 056	80 770
Consignations citernes	23 565	23 992	23 438
Consignations bouteilles	34 112	30 890	12 540
Autres emprunts et dettes assimilées	2 030	1 947	1 827
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	260 723	177 885	118 575
TOTAL	322 153	242 784	189 655

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008	
	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières		
Emprunts auprès des établissements de crédit	184 611	16 405
Autres emprunts et dettes assimilés	11	2 019
TOTAL	184 622	18 424

<i>Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)</i>	Hypothèques	Nantissements de titres	Nantissements d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non Garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit		179 583	800	8 275	37 427	226 085
Concours bancaires					35 072	35 072
Autres emprunts et dettes assimilées					2 030	2 030
TOTAL		179 583	800	8 275	74 529	263 187

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2007	Émission	Remboursement	Écart de conversion	31/12/2008
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	187 902	134 013	(57 790)	351	264 476

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	
	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 175	199 841
Emprunts auprès des établissements de crédit – part à moins d'un an	696	24 373
TOTAL	1 871	224 214

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 175 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2008, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée.

4.10.2 Instruments financiers dérivés

Couverture/Entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2008 (en milliers d'euros)
Change ^(a)	Achat de GPL en USD	15 M\$	2009	Achat à terme Achat de Call	(253)
Matière ^(a)	Achat de Propane	30 000 tonnes	2009	Swap	(7 590)
Taux					
Rubis Terminal	Financement investissements Rotterdam	20 M€	2012	Swap	(261)
	Financement de l'exploitation	20 M€	2012	Swap et collar	(838)
	Dettes hautement probable liée au financement investissements Rotterdam	10 M€	2013	Collar	(341)
Vitogaz	Dettes amortissable de 85 M€ finançant l'achat de RAG	50 M€	2012	Swap et collar	(378)
	Emprunts	30 M€	2012	Swap et collar	(680)
Rubis Antilles Guyane	Dettes financement activité d'exploitation	1,75 M€	2017	Cap	11
Autres instruments non éligibles à la comptabilité de couverture		35 M€		UOCAP collar et floor (taux) ventes de put (change) floor matière	(217)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS					(10 547)

(a) Uniquement Vitogaz.

a) Risque de taux

L'endettement net à taux variable s'élève à 172 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (226 millions d'euros) plus concours bancaires courants (35 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (89 millions d'euros). En conséquence

une variation de 1 % des taux court terme aurait un impact de 890 milliers d'euros sur le résultat financier du Groupe soit de 9,5 % sur le résultat financier net ou encore de 2 % sur le résultat net total 2008.

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	Échéances			Existence ou non de couverture
			Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	À plus de 5 ans	
Emprunts (en euro)	Fixe					
	Variable	217 126	22 571	178 150	16 405	
Emprunts (en dirham marocain)	Fixe					
	Variable	3 287	833	2 454		
Emprunts (en ariary)	Fixe					
	Variable	3 801	969	2 832		
Emprunts (en franc cfa)	Fixe	1 871	696	1 175		
	Variable					
TOTAL		226 085	25 069	184 611	16 405	

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de *covenants*.

total de 226 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2008, représentant 69 % de ce montant.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 157 millions d'euros sur un

Des contrats de protection des taux à hauteur de 10 millions d'euros ont été mis en place en vue de couvrir la dette financière future.

→ Tableau de la position nette de taux

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ^(d)	De 1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers ^(b)	61 430	184 611	16 405
Actifs financiers ^(a)	89 561		
Position nette avant gestion	(28 131)	184 611	16 405
Hors bilan ^(c)	(40 200)	(115 800)	(800)
Position nette après gestion	(68 331)	68 811	15 605

(a) Obligations, bons du Trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances, actifs divers...

(b) Dépôts, titres de créances négociables, emprunts obligataires, autres emprunts et dettes, passifs divers...

(c) Titres à rémérés, contrats à terme de taux (FRA, contrats d'échange de taux d'intérêt, autres engagements de hors bilan y compris les positions conditionnelles - options, *cap, floor, dollars, engagements futurs, renégociations*). Chaque opération de hors-bilan est une position acheteuse ou vendeuse et contribue à modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

(d) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, en tenant compte des instruments de couverture de risque de taux, la dette nette du Groupe est essentiellement à taux fixe. Par conséquent, l'exposition du Groupe à une variation des taux d'intérêt est peu significative.

Rubis Énergie affiche au 31 décembre 2008 une position débitrice nette en dollars de 2,6 millions de USD. Cette position est liée essentiellement au financement du fonds de roulement de la raffinerie SARA.

b) Risque de change

Les achats des GPL ou de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro de un centime par rapport au dollar le risque de change serait défavorable de 13 milliers d'euros.

Rubis Terminal (activité négoce) reste marginalement exposé (position quasiment nulle) à un risque de change dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux ventes réalisées. Une position positive peut ponctuellement être enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock outil à reconstituer.

(en millions USD)	31/12/2008
Actifs	4,5
Passifs	7,1
Position nette avant gestion	(2,6)
Position hors-bilan	
Position nette après gestion	(2,6)

c) Risque de variation des prix des GPL

Le risque lié aux variations des prix des GPL doit être analysé à partir des trois éléments suivants :

1. le risque de variation de prix des GPL est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
2. les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché ;
3. le Groupe met en place des couvertures sous forme de *swap* ou d'achat d'options pour gérer sur un horizon de 9 mois ses approvisionnements de GPL.

4.10.3 Autres passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Courants		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 390	9 158	823
Juste valeur des instruments financiers	10 552		
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	13 942	9 158	823

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2008 comprennent essentiellement l'incidence du rattachement à l'exercice des produits.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Non Courants		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Autres dettes – part à plus d'un an	1 189	1 213	429
Produits constatés d'avance – part à plus d'un an	618	593	722
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	1 807	1 806	1 151

4.10.4 Fournisseurs et autres créditeurs (passifs d'exploitation courants)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fournisseurs ^(a)	87 586	88 220	72 157
Dettes sur acquisitions d'actifs	4 395	2 959	4 557
Dettes sociales	12 134	11 395	10 105
Dettes fiscales	12 409	14 618	11 367
Charges à payer	53	89	122
Comptes-courants (envers minoritaires)	97	1 319	657
Dettes diverses d'exploitation	3 855	3 631	1 575
Intérêts courus sur dettes		100	
TOTAL	120 530	122 231	100 540

(a) Dont incidence de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Fuel Supplies Channel Islands : 6 743 milliers d'euros.

4.10.5 Risque de liquidité

a) Risque de dépendances vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

→ **Achats du Groupe réalisés avec le 1^{er} fournisseur, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les 3 derniers exercices**

<i>(en %)</i>	2008	2007	2006
Premier fournisseur	16 %	10 %	13 %
Cinq premiers fournisseurs	42 %	29 %	34 %
Dix premiers fournisseurs	49 %	38 %	40 %

b) Risque de liquidité

Au 31 décembre 2008 le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 226 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (38 %)

du Groupe au 31 décembre 2008 ainsi que du niveau de la capacité d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des *covenants*.

Échéance de remboursement (en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
	25	185	16

Parallèlement il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 90 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers non dérivés (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins d'1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1-5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	203 046	234 406	455	668	5 135	177 859	50 289	234 406
Consignations d'emballage	57 677	57 677				10 910	46 767	57 677
Autres passifs long terme	1 807	1 807			160	1 647		1 807
Emprunts et concours bancaires	61 430	64 018	15 578	1 511	40 072	6 857		64 018
Fournisseurs et autres débiteurs	120 530	120 530	80 828	28 569	602	2 632	7 899	120 530
Autres passifs courants	13 942	13 943	11 153	102	455	1 492	740	13 942
TOTAL	458 432	492 381	108 014	30 850	46 424	201 397	105 695	492 380

4.11/ Provisions

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Provisions pour risques et charges ^(a)	12 188	18 215	8 972
Avantages au personnel	10 245	9 418	6 487
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	8 981	8 702	8 372
TOTAL	31 413	36 335	23 831

(a) Dont incidence à l'ouverture de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Fuel Supplies Channel Islands : 1 047 milliers d'euros.

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision pour indemnités de fin de contrat, à verser aux gérants de stations-service du pôle Antilles, est inscrite au 31 décembre 2008 pour un montant de 1 208 milliers d'euros ;
- lors de la cession de IPEM en février 2006, Rubis et Vitogaz ont conservé le suivi et la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM et ses filiales. Une provision relative aux risques encourus figure au bilan au 31 décembre 2008 pour un montant de 4 281 milliers d'euros. Le montant plafonné de la garantie de passif IPEM est de 14 millions d'euros ;
- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de personnaliser les actifs de ses nouvelles acquisitions est inscrite au 31 décembre 2008 pour un montant de 3 514 milliers d'euros.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16 :

- le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes. Rubis a appliqué les dispositions de l'interprétation IFRIC et a ainsi inclus dans le coût des immobilisations corporelles correspondantes le montant de la provision déterminée à la date de transition (1^{er} janvier 2004) et ramené par actualisation financière à la date à laquelle l'obligation correspondante est née en l'espèce en 1995. Cet actif a été amorti rétrospectivement depuis cette date sur une durée de 15 à 40 ans selon les sites industriels et l'échéance probable des dépenses concernées. Ces mêmes dispositions ont été appliquées pour la société Rubis Antilles Guyane. Dans le bilan au 31 décembre 2008, la provision destinée à couvrir ces coûts s'élève à 8 981 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	Provisions au 31/12/2007	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/2008
				Provisions utilisées	Provisions non utilisées ^(a)	
Provisions pour risques et charges	18 215	1 047	1 785	(3 182)	(5 676)	12 188
Provisions pour pensions et retraite	9 418		1 581	(755)		10 245
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	8 702		785	(506)		8 981
TOTAL	36 335	1 047	4 150	(4 443)	(5 676)	31 413

(a) Reprise partielle de la provision pour indemnités de fin de contrat, à verser aux gérants de stations-service du pôle Antilles et de la provision pour litiges afférents à IPEM.

4.12/ Avantages au personnel

Les avantages du personnel concernent essentiellement les engagements de retraite et avantages similaires (avantages postérieurs à l'emploi) et les primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail (avantages à long terme – pôle Rubis Énergie uniquement).

Tous ces régimes sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 2.19.

Le détail des provisions est le suivant :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Provision pour indemnités de départ à la retraite	5 796	5 595
Provision pour médailles du travail	302	318
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	4 146	3 506
TOTAL	10 245	9 418

La variation des provisions liées aux avantages du personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Provisions au 1^{er} janvier	9 418	6 487
Entrées de périmètre	0	3 210
Charge d'intérêt de la période	469	354
Coût des services rendus de la période	380	487
Rendement attendu des actifs de la période	(17)	
Prestations payées sur la période	(258)	(313)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	72	(522)
Écarts de conversion	181	(284)
Provisions au 31 décembre	10 245	9 418

Avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements postérieurs à l'emploi sont constitués :

- des engagements d'indemnités de départ à la retraite (France, Allemagne, Sénégal et Bermudes) ;
- des engagements au titre d'un fonds de pension en Angleterre, ce régime ayant été fermé en novembre 2008 ;

- des primes des dispositifs de préretraite et congés de fin de carrière de la société SARA (située aux Antilles) ;
- des engagements de prise en charge par les sociétés localisées aux Bermudes de la couverture d'assurance maladie lors du départ à la retraite des salariés présent lors de l'acquisition de ces entités par le Groupe.

Au 31 décembre 2007 et 2008, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses	2008	2007
Taux d'actualisation	de 5,76 % à 6,74 % (selon structure)	de 5,25 % à 6,21 % (selon structure)
Taux d'inflation	2 % (3,20 % structure anglo-normande)	2 %
Taux de revalorisation des salaires	de 0,0 à 4,50 % (selon structure)	de 0 à 4,50 % (selon structure)
Taux de charges sociales	de 0 à 51,33 % (selon structure)	de 42,6 à 51,33 % (selon structure)
Proportion de départ volontaire	100 %	100 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 55 à 65 ans (selon structure)	de 60 à 65 ans (selon structure)
Table de mortalité	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens

Les écarts actuariels ont été constatés en contrepartie des capitaux propres en 2008.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2008, le Groupe a conservé les indices de référence utilisés les années précédentes (taux lboxx), mais, compte tenu des perturbations de marché, a souhaité les retraiter des éléments de dettes subordonnées figurant dans les indices. Ce retraitement

a conduit à diminuer les taux d'actualisation d'environ 60 points de base sur la zone euro, 20 points de base sur les Bermudes et 70 points de base sur le Royaume-Uni.

Le calcul de sensibilité de l'engagement du plan de couverture maladie à la variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux (hypothèse centrale : 11 %) montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages du personnel dans les comptes du Groupe :

(en milliers d'euros)	Hypothèse 10 % (en 2009) diminution de 0,5 % par an de 2010 à 2019	Hypothèse 11 % (en 2009) diminution de 0,5 % par an de 2010 à 2019	Hypothèse 12 % (en 2009) diminution de 0,5 % par an de 2010 à 2019
Dettes actuarielles 31/12/2007	2 074	2 503	3 042
Service Cost	145	179	221
Interest Cost	116	140	170
Dettes actuarielles 31/12/2008	2 335	2 822	3 433

Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Dettes actuarielles des engagements non couverts par des actifs	9 211	8 671
Dettes actuarielles des engagements couverts par des actifs	15 728	867
Valeur de marché des actifs de couverture	(15 697)	(437)
Déficit	9 243	9 101
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	699	
Provision constituée au 31/12/2008	9 942	9 101

Évolution de la dette actuarielle

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	9 537	6 719
Coût des services rendus	380	507
Charge d'intérêt	448	365
Prestations payées	(257)	(356)
Écarts actuariels	1 469	(557)
Entrées de périmètre	13 182	3 142
Écarts de conversion	180	(283)
Dette actuarielle au 31 décembre	24 939	9 537

Les entrées de périmètre correspondent aux engagements liés à l'acquisition par le Groupe de la société FSCI au 31 août 2008. Ce régime, totalement financé à travers un fonds de pension dédié, a été fermé en novembre 2008.

Les écarts actuariels s'expliquent par la baisse du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des engagements de FSCI entre la date d'entrée dans le Groupe (6,74 %) et le 31 décembre 2008 (6,34 %).

Évolution des actifs de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	437	472
Entrées de périmètre	13 182	
Limitation des actifs au 31 août 2008	2 803	
Rendement attendu des fonds	336	29
Contributions versées aux fonds	222	
Prestations payées	(321)	(64)
Écarts actuariels	(963)	
Actifs de couverture au 31 décembre	15 697	437
Limitation des actifs	(699)	
Actifs reconnus au 31 décembre 2008	14 997	437

Les entrées de périmètre correspondent aux actifs de couverture du régime de retraite de la société FSCI acquise au 31 août 2008 par le Groupe.

Ce régime est surfinancé à hauteur de 2 803 milliers d'euros au 31 août 2008 et de 699 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (écart entre la juste valeur des actifs de couverture et la dette actuarielle). Les dispositions des statuts du fonds de pension qui n'octroient pas à FSCI un droit inconditionnel à remboursement sur les actifs disponibles une fois les pensions liquidées, ont conduit le Groupe à ne pas reconnaître l'actif net correspondant au surfinancement, en appliquant le mécanisme de limitation des actifs (« *asset ceiling* »).

Au 31 décembre 2008, l'impact de cette limitation a été constaté en contrepartie des capitaux propres suite à l'option retenue par le Groupe pour la comptabilisation de ses écarts actuariels.

Les écarts actuariels des actifs de couverture s'expliquent par la forte chute de leur juste valeur dans un contexte de crise financière.

→ 5/ Notes annexes au compte de résultat

5.1/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	31 décembre 2008		31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	675 917	100 %	521 583	100 %	499 388	100 %
Rubis Terminal	219 882	32,53 %	97 907	18,77 %	119 477	23,92 %
Rubis Énergie Europe	121 439	17,97 %	114 141	21,88 %	124 811	24,99 %
Rubis Caraïbes	275 107	40,70 %	254 676	48,83 %	212 762	42,60 %
Rubis Énergie Afrique	59 490	8,80 %	54 860	10,52 %	42 338	8,49 %
Société mère						
Production vendue de biens et services	516 416	100 %	330 283	100 %	229 087	100 %
Rubis Terminal	78 062	15,12 %	68 068	20,61 %	62 831	27,43 %
Rubis Énergie Europe	234 228	45,36 %	100 346	30,38 %	6 919	3,02 %
Rubis Caraïbes	202 448	39,20 %	161 134	48,79 %	158 676	69,26 %
Rubis Énergie Afrique	1 675	0,32 %	733	0,22 %	617	0,27 %
Société mère	2	0,00 %	2	0,00 %	44	0,02 %
TOTAL	1 192 333	-	851 866	-	728 475	-

5.2/ Achats consommés

Achats consommés (en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Achat matières premières, fournitures et autres approvisionnements	195 848	132 041	94 433
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(3 226)	(1 817)	(2 223)
Variation de stocks de marchandises	4 067	494	1 572
Production stockée	(1 688)	1 425	5 534
Autres achats	1 900	3 044	1 666
Achats de marchandises	716 457	481 448	433 469
Reprise de provisions des stocks de matières premières et marchandises	(66)	(383)	(420)
TOTAL	913 292	616 252	534 031

5.3/ Frais de personnel

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Salaires et traitements	43 199	33 476	24 420
Rémunération de la Gérance	2 002	1 957	1 920
Charges sociales	16 968	14 354	11 341
TOTAL	62 169	49 787	37 681

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31 décembre 2008
Cadres	195
Employés et ouvriers	607
Agents de maîtrise et techniciens	214
TOTAL	1 016

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31 décembre 2007	Entrées	Sorties	31 décembre 2008
TOTAL	891	280	155	1 016

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31 décembre 2008
TOTAL	86

5.4/ Charges externes

Charges externes (en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Locations et charges locatives	8 919	7 188	5 706
Rémunérations intermédiaires et honoraires ^(a)	11 798	11 369	10 804
Autres services extérieurs	84 781	75 236	63 056
TOTAL	105 499	93 794	79 566

(a) Concerne essentiellement Rubis Antilles Guyane et Vitogaz :
rémunération des concessionnaires distributeurs de GPL ;
primes versées aux indicateurs de nouveaux réservoirs ;
commissions versées pour les stations-service GPL-c.

5.5/ Amortissements et provisions nets

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Immobilisations incorporelles	1 893	671	306
Immobilisations corporelles	29 944	26 132	21 899
Actifs circulants	283	(4 655)	(1 863)
Risques et charges d'exploitation	(7 225) ^(a)	3 657	(1 640)
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS	24 895	25 805	18 701

(a) Voir note 4.11. Provisions.

5.6/ Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Autres produits et charges d'exploitation	(961)	(803)	(1 735)
Subventions d'exploitation	28	11	7
Produits divers de gestion courante	1 764	1 348	764
Autres produits d'exploitation	1 792	1 359	771
Charges diverses de gestion courante	2 753	2 162	2 506
Autres charges d'exploitation	2 753	2 162	2 506

5.7/ Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels (en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles			10
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	939	464	570
Produits de cessions autres éléments d'actifs	94	28	
Produits sur écarts d'acquisition		4 362 ^(a)	
Total autres produits opérationnels	1 033	4 854	580
VNC des immobilisations incorporelles cédées	52	13	1
VNC des immobilisations corporelles cédées	1 338	1 222	592
VNC des autres éléments d'actifs cédés	3		
Total autres charges opérationnelles	1 393	1 235	593
TOTAL	(360)	3 619	(13)

(a) Les produits sur écarts d'acquisition enregistrés en 2007 correspondent en totalité à l'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'entrée en consolidation de la société Vitogaz Bulgaria, suite notamment à la réévaluation d'un terrain.

5.8/ Coût de l'endettement financier net

Coût de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Revenus des équivalents de trésorerie	1 979	1 747	1 161
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	396	914	1 434
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(11 764)	(8 679)	(7 143)
TOTAL	(9 390)	(6 018)	(4 548)

5.9/ Autres produits et charges financiers

Autres produits et charges financiers (en milliers d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Résultat de change	456	(791)	206
Autres résultats financiers	349	265	677
TOTAL	805	(526)	883

5.10/ Impôts sur le résultat

5.10.1 Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 2.23.

Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

5.10.2 Réconciliation entre l'impôt théorique calculé avec le taux d'impôt en vigueur en France et la charge d'impôt réelle (en milliers d'euros)

Rapprochement impôt calculé/impôt réel	Sociétés européennes	Sociétés Caraïbes		Sociétés africaines		Total	
Résultat net avant IS	32 664	11 457	10 978	3 719	3 538	1 152	63 508
Taux d'IS en vigueur	34,43 %	34,43 %	22,96 %	0 %	30 %	25 %	
IS théorique	11 246	3 945	2 520	1 061	288	19 060	
Différences permanentes d'imposition	602	(1 042)	158	(28)	311	1	
Différence de taux d'imposition	(351)			(151)	(43)	(545)	
Impôt sur les sociétés comptabilisé	11 497	2 903	2 678	882	556	18 516	

5.11/ Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont calculés conformément à l'avis 27 de l'OEC :

- le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ;
- le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net part du

Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs, soit les stock-options et les actions gratuites attribués aux salariés du Groupe.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéficiaires.

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31 décembre 2008		31 décembre 2007		31 décembre 2006	
Résultat net consolidé part du Groupe	42 723		37 535		30 471	
Résultat net consolidé part du Groupe des activités poursuivies		42 723		37 535		27 290
Effet résultat des stock-options	632	632	465	465	353	353
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	43 355	43 355	38 000	38 000	30 824	27 643
Nombre d'actions à l'ouverture	9 934 766	9 934 766	8 718 223	8 718 223	8 424 593	8 424 593
PEE	24 024	24 024	26 121	26 121	17 275	17 275
Bons de souscription d'action			939 204	939 204		
Dividende en actions	324 844	324 844	237 939	237 939	212 705	212 705
Actions gratuites	44 967	44 967	43 300	43 300	43 300	43 300
Stock-options	360 385	360 385	376 578	376 578	424 559	424 559
Nombre moyen d'actions (y.c. stock-options)	10 510 906	10 510 906	9 771 789	9 771 789	8 817 053	8 817 053
Résultat dilué par action (en euros)	4,12		3,89		3,50	
Résultat non dilué par action (en euros)	4,22		4,01		3,55	
Résultat des activités poursuivies dilué par action (en euros)		4,12		3,89		3,13
Résultat des activités poursuivies non dilué par action (en euros)		4,22		4,01		3,18

5.12/ Dividendes votés et proposés

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires telle que le démontre

le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 67 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 06/06/2000	1999	5 143 324	1,15	5 915 022
AGM 30/05/2001	2000	5 250 168	1,24	6 510 208
AGO 31/05/2002	2001	6 072 216	1,30	7 893 880
AGM 04/06/2003	2002	6 326 582	1,37	8 667 417
AGM 03/06/2004	2003	6 586 911	1,42	9 353 413
AGM 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50	10 270 959
AGO 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90	16 056 129
AGO 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45	24 332 287

→ 6/ Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par pôles d'activité, le second niveau par secteur géographique (cf. note 2.5).

6.1/ Information par secteur d'activité

Le secteur d'activité Rubis Énergie intègre à compter de 2008 une nouvelle entité Fuel Supplies Channel Islands.

6.1.1 Résultat opérationnel par secteur d'activité

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2008, 2007 et 2006. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires net					
Hors Groupe	297 944	894 387	2		1 192 333
Groupe		33		(33)	
TOTAL	297 944	894 420	2	(33)	1 192 333
Résultat opérationnel	34 713	42 267	(4 823)	(65)	72 092

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires net					
Hors Groupe	165 975	685 890	1		851 866
Groupe					
TOTAL	165 975	685 890	1		851 866
Résultat opérationnel	27 018	36 198	(5 916)	(14)	57 286

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires net					
Hors Groupe	182 307	546 123	45		728 475
Groupe					
TOTAL	182 307	546 123	45		728 475
Résultat opérationnel	26 270	23 850	(5 947)	(19)	44 154

6.1.2 Éléments du bilan par secteur d'activité

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	45 456	188 790	74 904	(26 762)	282 388
Titres mis en équivalence		18 331			18 331
Titres de participation		3 652			3 652
Actifs immobilisés	220 390	445 721	3 415		669 526
Actifs d'impôt différé	496	3 448			3 944
Actif total	266 342	659 942	78 319	(26 762)	977 841
Passifs sectoriels	43 784	204 976	8 923	(26 762)	230 921
Dettes financières	77 558	182 122	4 796		264 476
Passif d'impôt différé	7 665	14 384	2 716		24 765
Capitaux propres	56 512	15 541	385 626		457 679
Passif total	185 519	417 023	402 061	(26 762)	977 841

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	38 372	181 174	82 376	(30 344)	271 578
Titres mis en équivalence		18 334			18 334
Titres de participation		669			669
Actifs immobilisés	164 437	410 537	722		575 696
Actifs d'impôt différé	148	3 066			3 214
Actif total	202 957	613 780	83 098	(30 344)	869 491
Passifs sectoriels	51 511	198 231	6 800	(30 344)	226 198
Dettes financières	38 048	149 562	292		187 902
Passif d'impôt différé	8 921	15 053	1 614		25 588
Capitaux propres	53 442	9 080	367 281		429 803
Passif total	151 922	371 926	375 987	(30 344)	869 491

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	32 407	128 261	133 842	(93 046)	201 464
Titres mis en équivalence		18 335			18 335
Actifs immobilisés	139 066	321 465	2 248		462 779
Actifs d'impôt différé		1 619	137		1 756
Actif total	171 473	469 680	136 227	(93 046)	684 334
Passifs sectoriels	41 354	209 996	7 842	(93 046)	166 146
Dettes financières	21 406	131 893	378		153 677
Passif d'impôt différé	9 098	10 977	(22)		20 053
Capitaux propres	48 597	380	295 481		344 458
Passif total	120 455	353 246	303 679	(93 046)	684 334

6.1.3 Autres informations par secteur d'activité

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(4 500)	(8 365)	1 267	2 208	(9 390)
Charge d'impôt	(10 286)	(7 085)	(1 145)		(18 516)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
Résultat net généré par les activités poursuivies	20 518	27 108	(2 574)	(64)	44 988
Résultat opérationnel courant	34 717	42 619	(4 803)	(81)	72 452
Investissements	65 274	34 984	82		100 340

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(2 220)	(10 418)	2 133	4 487	(6 018)
Charge d'impôt	(8 276)	(2 413)	(282)		(10 971)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(1)			(1)
Résultat net généré par les activités poursuivies	16 773	23 170	(173)		39 770
Résultat opérationnel courant	27 157	32 442	(5 916)	(16)	53 667
Investissements	35 886	28 650	65		64 601

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(1 332)	(6 792)	2 275	1 301	(4 548)
Charge d'impôt	(8 093)	(2 767)	(618)		(11 478)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
Résultat net généré par les activités poursuivies	16 815	15 255	(3 062)		29 008
Résultat net généré par les activités abandonnées		3 201			3 201
Résultat opérationnel courant	26 249	23 884	(5 929)	(37)	44 167
Investissements	11 103	32 288	120		43 511

6.2/ Information par zone géographique

Les tableaux suivants présentent au 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 le chiffre d'affaires réalisé

par zone de commercialisation à la clientèle et les investissements par zone d'implantation des sociétés consolidées ainsi que les actifs par zone géographique.

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	676 088	477 555	61 166	(22 476)	1 192 333
Résultat opérationnel courant	39 726	26 460	6 346	(80)	72 452
Résultat opérationnel	39 542	26 247	6 368	(65)	72 092
Investissements	80 880	17 184	2 276		100 340

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	392 102	415 810	55 597	(11 643)	851 866
Résultat opérationnel courant	25 689	21 864	6 130	(16)	53 667
Résultat opérationnel	29 573	21 581	6 146	(14)	57 286
Investissements	48 242	13 526	2 833		64 601

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	314 210	371 439	42 956	(130)	728 475
Résultat opérationnel courant	30 139	8 618	5 447	(37)	44 167
Résultat opérationnel	29 932	8 862	5 379	(19)	44 154
Investissements	21 693	17 428	4 390		43 511

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	197 065	77 817	28 183	(20 677)	282 388
Titres mis en équivalence	18 331				18 331
Titres de participation	824	2 828			3 652
Actifs immobilisés	487 937	153 946	28 891	(1 248)	669 526
Actifs d'impôt différé	3 049	41	854		3 944
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	707 206	234 632	57 928	(21 925)	977 841

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	166 510	99 265	27 540	(21 737)	271 578
Titres mis en équivalence	18 334				18 334
Titres de participation	669				669
Actifs immobilisés	400 687	147 789	28 453	(1 233)	575 696
Actifs d'impôt différé	2 165	39	1 010		3 214
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	588 365	247 093	57 003	(22 970)	869 491

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Éliminations	Total
Actifs sectoriels	103 942	98 424	27 027	(27 929)	201 464
Titres mis en équivalence	18 335				18 335
Actifs immobilisés	293 725	142 367	27 944	(1 257)	462 779
Actifs d'impôt différé	528	272	956		1 756
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	416 530	241 063	55 927	(29 186)	684 334

→ 7/ Autres informations

7.1/ Engagements financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2008
Dettes garanties par des sûretés réelles	
Engagements donnés	67 288
Avals et cautions	50 488
Garanties de passif plafonnées à	14 000
Hypothèques et nantissements	892
Autres	1 908
Engagements reçus	303 896
Lignes de crédit confirmées	297 612
Avals et cautions	3 344
Effets escomptés non échus	2 520
Autres	420

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 157 millions d'euros, sur un total de 226 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2008, représentant 69 % de ce montant.

Des contrats de protection de taux à hauteur de 10 millions d'euros ont été mis en place en vue de couvrir la dette financière future.

7.2/ Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Obligations contractuelles au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Paiements dus par période			
	Total	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes à long terme	226 085	25 069	184 611	16 405
Obligations en matière de location-financement	néant	néant	néant	néant
Contrats de location simple	18 094	3 683	9 619	4 792
Obligations d'achats irrévocables	néant	néant	néant	néant
Autres obligations à long terme	10 574	1 163	3 146	6 265
TOTAL	254 753	29 915	197 376	27 462

Autres engagements commerciaux au 31 décembre 2008 <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant des engagements par période			
	Total	Moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	À plus de 5 ans
Lignes de crédit	néant	néant	néant	néant
Lettres de crédit	néant	néant	néant	néant
Garanties	néant	néant	néant	néant
Obligations de rachat	néant	néant	néant	néant
Autres engagements commerciaux	néant	néant	néant	néant
TOTAL	NÉANT	NÉANT	NÉANT	NÉANT

7.3/ Parties liées

7.3.1 Transactions avec les parties liées

Transactions avec les parties liées au 31/12/2008 (en milliers d'euros)	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes	Charges d'intérêts
Coentreprises					
Frangaz	436	438	1 350	1 521	14
Stocabu	190		1 871	140	23
Sigalnor	227	19	1 036	249	
SARA	8 071	42	109 560	80	
Rubis Terminal Antwerp		1 817		65	
TOTAL	8 924	2 316	113 817	2 055	37
<i>montant pris à 100 %</i>					

7.3.2 Rémunération des dirigeants

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour la période à 2 204 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 002 milliers d'euros pour laquelle les charges

sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants) que celle due au titre des fonctions de Direction dans les filiales (soit 202 milliers d'euros bruts). Le montant des jetons de présence revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 86 milliers d'euros pour l'exercice 2008.

7.3.3 Informations relatives aux entreprises associées

Informations relatives aux entreprises associées au 31/12/2008 (en milliers d'euros)	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes	Charges d'intérêts
Norgal	0	3 389	904	193	0
TOTAL	0	3 389	904	193	0
<i>montant pris à 100 %</i>					

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS					
	Montant HT			%		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	183,0	184,3	149,4	28,0%	26,6%	16,8%
Filiales intégrées globalement	454,2	294,5	241,0	69,5%	42,6%	27,1%
Rubis Énergie	379,0	256,7				
Rubis Terminal	75,2	37,8				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur		32,9			4,8%	
Filiales intégrées globalement	16,0	180,0	498,5	2,5%	26,0%	56,1%
Rubis Énergie	16,0	180,0				
Rubis Terminal						
Sous-total	653,2	691,7	888,9	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	653,2	691,7	888,9	100 %	100 %	100 %

<i>(en milliers d'euros)</i>	SCP MONNOT & GUIBOURT					
	Montant HT			%		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	47,0	39,2	35,0	42,5%	42,9%	34,6%
Filiales intégrées globalement	63,5	40,5	66,2	57,5%	44,3%	65,4%
Rubis Énergie	23,5	19,0				
Rubis Terminal	40,0	21,5				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur		11,7			12,8%	
Filiales intégrées globalement						
Rubis Énergie						
Rubis Terminal						
Sous-total	110,5	91,4	101,2	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	110,5	91,4	101,2	100 %	100 %	100 %

<i>(en milliers d'euros)</i>	AUTRES					
	Montant HT			%		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	59,5	12,6	45,9	75%	100 %	100 %
Rubis Énergie	59,5	12,6				
Rubis Terminal						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	19,6			25%		
Rubis Énergie	19,6					
Rubis Terminal						
Sous-total	79,1	12,6	45,9	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	79,1	12,6	45,9	100 %	100 %	100 %

Nantissements d'actifs au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Dettes garanties	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste d'actif (b)	% a/b
Sur immobilisations corporelles						
Vitogaz Maroc	27/09/2005	27/09/2012	800	800		
Total Vitogaz Maroc			800	800	9 359	9%
Sur immobilisations financières						
Vitogaz ^(a)	30/09/2005	21/06/2012	49 583	107 715		
Vitogaz ^(b)	22/10/2007	31/12/2012	30 000	37 442		
Vitogaz ^(c)	31/01/2008	30/06/2013	18 000	9 449		
Vitogaz ^(d)	08/01/2008	30/06/2013	6 900	6 916		
Vitogaz ^(e)	15/12/2008	30/06/2013	25 100	21 274		
Total Vitogaz			129 583	182 796	349 436	52%
Rubis Terminal ^(f)	01/01/2008	16/03/2014	50 000	15 071		
Total Rubis Terminal			50 000	15 071	43 726	34%
TOTAL DES DETTES GARANTIES			180 383			

Le % nanti du total du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2008 est de 20 %.

Filiales nanties	Nombre d'actions nanties	% du capital nanti
(a) Rubis Antilles-Guyane	53 250	100 %
(b) Vitogaz Switzerland	100	100 %
(c) Vitogas Espana	672 269	100 %
(d) Vitogaz Czech Republic	1	100 %
(e) Fuel Supplies Channel	6 506 000	100 %
(f) Rubis Terminal BV	328 000	100 %

Nantissements d'actions des filiales nanties

→ Rubis Antilles Guyane

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Consortium bancaire : Agent CALYON Crédit du Nord CIC HSBC BNP Paribas LCL Natixis	30/09/2005	21/06/2012	Remboursement total de l'emprunt	53 250	100 %
TOTAL					53 250	100 %

→ Vitogaz Switzerland

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Natixis	22/10/2007	31/12/2012	Remboursement total de l'emprunt	100	100 %
TOTAL					100	100 %

→ Vitogas Espana

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	31/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	672 269	100 %
TOTAL					672 269	100 %

→ Vitogaz Czech Republic

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	08/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	1	100 %
TOTAL					1	100 %

→ Fuel Supplies Channel

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	15/12/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	6 506 000	100 %
TOTAL					6 506 000	100 %

→ Rubis Terminal BV

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	Nombre d'actions nanties de l'émetteur
Rubis Terminal	BNP PARIBAS	01/01/2008	16/03/2014	Remboursement total de l'emprunt	328 000	100 %
TOTAL					328 000	100 %

Engagements donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008
Dettes garanties par des sûretés réelles	180 383
Dettes garanties par des avals, cautions et autres garanties	8 275
Avals, cautions et autre garanties données	67 288
TOTAL	255 946

Engagements reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2008
Avals, cautions et autre garanties reçues	6 284
Lignes de crédit confirmées	297 612
TOTAL	303 896

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 157 millions d'euros, sur un total de 226 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2008, représentant 69 % de ce montant.

Des contrats de protection de taux à hauteur de 10 millions d'euros ont été mis en place en vue de couvrir la dette financière future.



5/États financiers

5.2 Comptes sociaux 2008	118
Bilan consolidé au 31 décembre 2008	118
Compte de résultat au 31 décembre 2008	119
Tableau de financement en flux de trésorerie	120
Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008	121
Tableau des filiales et participations	126
Propriétés immobilières, usines et équipements	127
Inventaire des valeurs mobilières	129
Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices	130



5.2 Comptes sociaux 2008

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

→ Actif

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements ou provisions	Net 2008	Net 2007	Net 2006
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles et corporelles		905	481	424	343	349
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3-1	333 879		333 879	304 054	167 497
Autres immobilisations financières	3-2	783	14	769	647	870
TOTAL (I)		335 567	495	335 072	305 044	168 716
Actif circulant						
Autres créances	3-4	27 857		27 857	33 504	91 600
Valeurs mobilières de placement	3-3	50 952		50 952	49 029	42 740
Disponibilités		165		165	108	312
Charges constatées d'avance		170		170	184	149
TOTAL (II)		79 144	0	79 144	82 825	134 801
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		414 711	495	414 216	387 869	303 517

→ Passif

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2008	2007	2006
Capitaux propres				
Capital social		51 481	49 674	43 591
Primes d'émission		206 773	190 402	131 145
Réserve légale		5 148	4 967	4 359
Réserve indisponible		1 763	1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626	94 626
Report à nouveau		12 515	1 989	5 484
Bénéfice de l'exercice		27 934	37 097	15 477
TOTAL (I)	3-5	400 240	380 518	296 445
Provisions pour risques et charges (II)	3-6	3 386	4 774	30
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 543	39	105
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3-7	253	444	153
Dettes fiscales et sociales	3-7	5 794	2 094	6 784
Autres dettes				
TOTAL (III)		10 590	2 577	7 042
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		414 216	387 869	303 517

Compte de résultat au 31 décembre 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	2008	2007	2006
Produits d'exploitation				
Prestations de services		4 219	5 113	3 973
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		4 219	5 113	3 973
Autres achats et charges externes		1 768	2 164	1 836
Impôts, taxes et versements assimilés		132	119	116
Frais de personnel		1 482	1 407	1 408
Dotations aux amortissements sur immobilisations		53	68	94
Dotations et reprises de provisions sur actif circulant	4-1	(645)	(4 717)	5 403
Dotations et reprises de provisions pour litiges	4-2	(1 350)	4 723	
Autres charges		2 130	2 093	2 134
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		837	1 423	613
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		649	(744)	(7 018)
Produits financiers de participation		23 856	19 395	18 539
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		1 653	1 590	1 162
Autres intérêts		2 213	4 474	1 361
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		290	912	1 435
Dotations aux provisions financières		(14)	(716)	
Reprises de provisions financières		12		12 960
Intérêts et charges assimilées		(678)	(380)	(405)
RÉSULTAT FINANCIER		27 332	25 275	35 052
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		27 981	24 531	28 034
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(4)	10 174	(11 964)
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	4-3	43	(2 392)	593
RÉSULTAT NET TOTAL		27 934	37 097	15 477

Tableau de financement en flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Activité opérationnelle			
Résultat de l'exercice	27 934	37 097	15 477
Amortissements et provisions	(2 037)	75	(7 463)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	720	(10 067)	11 944
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (A)	26 617	27 105	19 958
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (B) :	9 161	58 391	(58 966)
- Créances d'exploitation	5 651	62 794	(62 063)
- Dettes d'exploitation	3 510	(4 403)	3 097
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A+B) (I)	35 778	85 496	(39 008)
Activité investissement			
Cessions de participations de l'exercice en cours :			
- cession des titres Rubis BV ^(a)			2
- cession des titres IPEM : négoce de GPL italien			41 389
- cession des titres Eccleston ^(a)		12 150	
- cession des titres Vitogaz Maroc ^(a)		11 664	
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :			
- branche Stockage ^(b)	(29 826)		(789)
- branche Butane propane française ^(c)		(150 301)	
- branche Butane propane hors France		(3)	
Autres	(264)	169	(441)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS (II)	(30 090)	(126 321)	40 161
CASHFLOW GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (I) + (II)	5 688	(40 825)	1 153
Financement			
Augmentation (diminution) des dettes financières	4 504	(66)	59
Augmentation des capitaux propres	18 359	65 948	13 259
Dividende mis en paiement	(26 571)	(18 972)	(17 977)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT (III)	(3 708)	46 910	(4 659)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE (I) + (II) + (III)	1 980	6 085	(3 506)
Trésorerie disponible au début de la période	49 137	43 052	46 558
Variation globale de la trésorerie	1 980	6 085	(3 506)
Trésorerie disponible à la fin de la période	51 117	49 137	43 052
Dettes financières	(4 543)	(39)	(105)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	46 574	49 098	42 947

(a) Reclassement interne au Groupe.

(b) Augmentation du capital de Rubis Terminal.

(c) Augmentation du capital de Vitogaz.

Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Sommaire des notes

1/ Présentation de la Société	121
2/ Règles et méthodes comptables	121
3/ Notes relatives à certains postes du bilan	122
4/ Notes relatives à certains postes du compte de résultat	125
5/ Autres informations	126

→ 1/ Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité Rubis Terminal, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal (anciennement Compagnie Parisienne des Asphaltes) et les sociétés que celle-ci détient, présentes en France dans le stockage de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires ;
- l'activité Rubis Énergie, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL).

→ 2/ Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis son présentés en euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes :

2.1/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

	Durée	Mode
- Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans	linéaire
- Agencements et installations	4 à 10 ans	linéaire
- Matériel de bureau	4 ans	linéaire
- Mobilier	4 à 10 ans	linéaire
- Matériel de transport	4 ans	linéaire

2.2/ Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

2.3/ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM à la valeur du marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

2.4/ Engagements en matière de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 51 milliers d'euros, charges sociales comprises. L'évaluation a été réalisée selon la méthode rétrospective.

2.5/ Chiffre d'affaires

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

2.6/ Calcul de l'impôt

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.

→ 3/ Notes relatives à certains postes du bilan

3.1/ Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2008	Valeur nette au 31 décembre 2007	Valeur nette au 31 décembre 2006
Titres de participations	333 879	304 054	167 497
Provisions sur titres			
TOTAL	333 879	304 054	167 497

3.2/ Actions propres

La variation de la valeur brute des titres entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 s'explique essentiellement par l'opération suivante :

- l'augmentation de capital, souscrite par Rubis, de Rubis Terminal pour une valeur comptable de 29,8 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2007 a autorisé le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2008, Rubis possède 10 167 actions Rubis pour un prix d'achat de 451 milliers d'euros. Ce montant figure en « Autres immobilisations financières ».

3.3/ Portefeuille de valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2008, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 50 952 milliers d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2008	Valeur brute au 31/12/2007	Valeur brute au 31/12/2006	Valeur de marché au 31/12/2008 ^(a)
Sicav	2 956	5 599	5 903	2 956
Actions	2	2	2	2
Titres de créances négociables	6 890	3 005		6 890
Fonds communs de placement	32 215	33 634	30 059	32 215
Intérêts à recevoir sur Fonds communs de placement	8 842	7 505	6 776	8 842
Intérêts à recevoir sur Titres de créances négociables	47			47
TOTAL	50 952	49 745	42 740	50 952

(a) Valeur de marché définitive au 31 décembre 2008.

3.4/ Créances

3.4.1 État des échéances

(en milliers d'euros)	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Autres créances	5 372	22 485	0

3.4.2 Les autres créances d'un montant de 27 857 milliers d'euros sont constituées de créances sur le Trésor Public français, sur le Trésor italien et de créances intragroupes :

- 645 milliers d'euros de crédit d'impôt à recevoir du Trésor italien ;
- 224 milliers d'euros de créances sur le Trésor Public français ;
- 26 949 milliers d'euros de créances intragroupes ;
- 39 milliers d'euros de créances diverses.

3.5/ Capitaux propres

→ Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Capitaux propres au début de l'exercice	380 518	296 445	285 686
Augmentation de capital	1 807	6 083	1 468
Augmentation de la prime d'émission	16 371	59 257	11 645
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	181	608	146
Distribution de dividende	(24 332)	(18 678)	(16 056)
Rémunération des associés commandités	(2 239)	(294)	(1 921)
Résultat de l'exercice	27 934	37 097	15 477
Capitaux propres à la fin de l'exercice	400 240	380 518	296 445

Le capital est composé de 10 296 269 actions entièrement libérées de 5 euros chacune et s'élève à 51 481 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 24 024 actions nouvelles dont 120 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale, soit 5 euros par action et 950 milliers d'euros à la prime d'émission. Un montant de 23 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions a donné lieu à une augmentation de capital de 324 844 actions nouvelles dont 1 624 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 15 375 milliers d'euros à la prime d'émission soit 47,33 euros par action. Un montant de 34 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que, dans le cadre du troisième plan d'options de souscription d'actions en date du 19 janvier 2004, 12 635 options ont été exercées sur l'exercice 2008 pour un prix de souscription de 27,90 euros par action soit un montant global de 352 milliers d'euros, entraînant une émission simultanée d'un même nombre d'actions. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 289 milliers d'euros. Un montant de 5 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 181 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Les modalités des plans d'option de souscription d'options d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2008 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

→ Option de souscription d'options

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31 décembre 2008	Nombre d'options exercées au 31 décembre 2008	Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2008
17 juillet 2001	222 939	22,70		205 740	17 199
13 décembre 2002	12 349	23,555		12 349	
19 janvier 2004	25 270	27,90		12 635	12 635
29 juillet 2004	3 160	33,00			3 160
12 juillet 2005	4 214	46,59			4 214
27 juillet 2006	309 390	51,90	21 371		288 019
17 novembre 2006	5 116	55,10			5 116
29 août 2007	4 000	58,35			4 000
12 février 2008	11 900	52,89			11 900
4 juin 2008	5 000	57,06			5 000
TOTAL	603 338		21 371	230 724	351 243

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation		Options exerçables		
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)
17 juillet 2001	17 199	16/07/2011	22,70	17 199	22,70
19 janvier 2004	12 635	18/01/2014	27,90	12 635	27,90
29 juillet 2004	3 160	28/07/2014	33,00	3 160	33,00
12 juillet 2005	4 214	11/07/2015	46,59		
27 juillet 2006	288 019	26/07/2011	51,90		
17 novembre 2006	5 116	16/11/2011	55,10		
29 août 2007	4 000	28/08/2012	58,35		
12 février 2008	11 900	11/02/2013	52,89		
4 juin 2008	5 000	03/06/2013	57,06		

→ Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 décembre 2008
27 juillet 2006	44 304	3 054
17 novembre 2006	717	
29 août 2007	600	
12 février 2008	1 700	
4 juin 2008	700	
TOTAL	48 021	3 054

3.6/ Provisions pour risques et charges

Une provision couvrant l'appréciation de risques dans le cadre de litiges liés à la cession, en 2006, des titres de la société Ipem, est inscrite au bilan au 31 décembre 2008 pour un montant de 3 349 milliers d'euros.

3.7/ Dettes d'exploitation

Les charges à payer s'élèvent à 537 milliers d'euros dont 65 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 43 milliers d'euros les intérêts courus et 429 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation.

Toutes les dettes d'exploitation inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

3.8/ Éléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Créances	29 949
Dettes	868
Produits de participations	23 856
Produits financiers et charges financières nets	2 186

→ 4/ Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1/ Dotations et reprises de provisions sur actif circulant

Les dotations et reprises de provisions sur actif circulant correspondent notamment à la reprise de provision pour dépréciation de crédits d'impôts italiens pour un montant de 645 milliers d'euros.

4.3/ Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut d'impôt	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun	2 089	34,43 %	719	(74)	645
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	119	34,43 %	41	-	41
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale			(643)	-	(643)

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales, qui prévoit l'exonération des dividendes versés par les filiales, dans les conditions prévues par la loi de finances pour 2001.

À compter du 1^{er} janvier 2001, Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale Rubis Terminal. À compter du 1^{er} janvier 2004, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis Terminal, Rubis Stockage. À compter du 1^{er} janvier 2006, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis, Vitogaz ainsi que ses filiales Rubis Antilles Guyane, SIGL, HP Trading, Sicogaz et Starogaz.

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;

4.2/ Dotations et reprises de provisions pour litiges

Les dotations et reprises de provisions pour litiges correspondent pour la totalité à la reprise partielle de la provision pour risques, constatée suite au suivi et à la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à Ipem, filiale italienne de Rubis cédée en 2006.

- les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

4.4/ Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2004, les réserves spéciales des plus-values à long terme existant avant le 1^{er} janvier 2004 ont perdu leur statut particulier : elles cessent d'être incorporables au capital ou de pouvoir servir à apurer des pertes.

Les sociétés étaient tenues de les libérer durant l'année 2005 contre le paiement d'une taxe exceptionnelle de 2,5 % tenant lieu de complément d'impôt sur les sociétés jusqu'à présent. Cette taxe s'élevait pour Rubis à 2 403 milliers d'euros, à la place d'un impôt complémentaire qui aurait dû être supporté pour 15 513 milliers d'euros en cas de distribution de ses réserves spéciales avant la parution de la loi de finances rectificative pour 2004.

→ 5/ Autres informations

5.1/ Effectif

L'effectif au 31 décembre 2008 est de 8 personnes.

5.2/ Engagements donnés

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Filiale	Sous-filiale	
Garantie à première demande		Vitogaz Madagascar	66
	Lasfargaz		2 618
Cautionnement solidaire		Vitogaz Sénégal	125
		Vitogaz Madagascar	3 801
Lettre d'intention		Vitogaz Sénégal	1 729
		Kelsey	2 515

Engagements reçus

En décembre 2005, une couverture de type CAP a été mise en place sur un montant de 10 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en anticipation de la mise en place de nouveaux emprunts. Les charges et produits correspondants sont inscrits en résultat financier et représentent un produit de 16 milliers d'euros pour l'exercice 2008.

Rubis dispose de lignes de crédit confirmées pour un montant de 198,4 millions d'euros au 31 décembre 2008.

5.3/ Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2008 à 2 002 milliers d'euros. Les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants.

Le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil de Surveillance est de 86 milliers d'euros.

Tableau des filiales et participations

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis

	Vitogaz SA	Rubis Terminal SA	Lasfargaz SA	Kelsey	Coparef SA
Capital	187 500 000	4 575 000	1 783 709	719	40 000
Capitaux propres autres que le capital	135 033 974	71 998 544	(247 401)	451 908	188 346
Quote-part du capital détenu en %	100,00 %	99,11 %	60,00 %	100,00 %	99,97 %
Valeur brute comptable des titres détenus	250 002 830	82 725 939	1 112 077	3 663	34 164
Valeur nette comptable des titres détenus	250 002 830	82 725 939	1 112 077	3 663	34 164
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	18 387 799	3 019 991	1 070 181	-	3 588
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	121 474 143	262 135 813	1 444 470	25 693 647	-
Résultat net du dernier exercice clos	21 575 707	18 402 200	305 409	423 272	2 662
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2008	10 874 991	12 596 298	-	384 961	-

Propriétés immobilières, usines et équipements

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans le tableau ci-dessous :

→ Rubis Terminal

Les propriétés immobilières de cette branche d'activité sont des dépôts situés en France, en Belgique et aux Pays-Bas ayant tous pour objet le stockage de produits liquides.

Société	Site	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
Rubis Stockage	Pantin (93)	Propriété	Propriété
	Salaise (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve-la-Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Gergy (71)	Propriété	Néant
	Village Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint-Priest (69)	Propriété	Propriété
Stockbrest		Propriété et convention d'affermage	Propriété et convention d'affermage
	Brest (29)		
Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété

→ Rubis Énergie

Pays	Site	Activité	
FRANCE	Vitogaz, HP Trading et Starogaz <i>La Défense</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac, de GPL-carburant et Trading de GPL	
	Sicogaz <i>Quéven (56)</i> <i>Brûlon (72)</i>	Centres de stockage GPL	
	Sigalnor <i>Le Havre (76)</i> <i>Hauconcourt (57)</i>	Centre emplisseur et centre de stockage GPL	
	Rubis Antilles Guyane <i>Abymes - Guadeloupe</i> <i>Le Lamentin-Martinique</i> <i>Kourou- Guyane Française</i>	Distribution de GPL et de produits pétroliers : - 54 stations-service dont 36 sur terrain en toute propriété - 2 dépôts bitumes dont un sur terrain en toute propriété - 2 dépôts produits blancs dont un sur terrain en toute propriété	
	Stocabu <i>Guadeloupe</i>	Centre de stockage GPL (terrain du Port Autonome)	
	SIGL <i>Guadeloupe</i>	Centre emplisseur GPL (terrain du Port Autonome)	
	Frangaz <i>La Défense</i>	Distribution de GPL en bouteilles	
	EUROPE	Vitogaz Bulgaria <i>Sofia</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac et de GPL-carburant
	Vitogaz Czech Republic <i>Kralupi</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac, de GPL-carburant et Trading de GPL	
	Vitogaz Deutschland <i>Oldenburg</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac et de GPL-carburant	
	Vitogas Espana <i>Barcelone</i>	Distribution GPL en vrac	
	Vitogaz Switzerland <i>Cornaux</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac et de GPL-carburant	
MAROC	Vitogaz Maroc <i>Casablanca</i>	Distribution de GPL en vrac	
	Lasfargaz <i>Jorf Lasfar</i>	Centre de stockage de GPL	
OCÉAN INDIEN	Vitogaz Madagascar <i>Antananarivo</i> <i>Mahajanga</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac et Trading de GPL	
	Vitogaz Comores <i>Moroni (Grande Comore)</i>	Distribution de GPL en bouteilles	
SÉNÉGAL	Vitogaz Sénégal <i>Dakar</i>	Distribution GPL en bouteilles et vrac	
BERMUDES	Rubis Energy Bermuda	Distribution de produits pétroliers y compris GPL : - 12 stations-service - 2 dépôts de stockage de fuels - 1 dépôt de stockage de GPL - Soutes marines	

Inventaire des valeurs mobilières

	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31 décembre 2008 (en euros)
I – ACTIONS ET PARTS SOCIALES		
Titres de participations français :		
Coparef	2 494	34 164
Cofidevic	1	15
Rubis Terminal	297 319	82 725 939
Vitogaz	7 499 995	250 002 830
Titres de participations étrangers :		
Lasfargaz	119 995	1 112 077
Kelsey	1 000	3 663
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS	-	333 878 688
OPCVM. :		
Sicav CAAM Tresco Institution	18	389 232
Sicav CPR Cash	42	914 941
Sicav HR Monétaire	14 733	1 651 743
FCP SGAM Invest Cash Euro	417	4 670 196
Autres :		
Fonds AGIPI	-	14 307 314
Fonds Open Capital		22 079 190
Certificat de dépôt négociable CIC		3 416 894
Billet de trésorerie Lafarge		1 494 750
Bon du Trésor français BTAN		2 025 666
Actions diverses :	-	1 709
TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS	-	50 951 636

Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2004	2005	2006	2007	2008
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	34 236 530	42 122 965	43 591 115	49 673 830	51 481 345
Nombre d'actions émises	6 847 306	8 424 593	8 718 223	9 934 766	10 296 269
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 327 402	3 424 498	3 973 333	5 112 591	4 218 181
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	13 995 266	21 382 486	8 608 006	35 495 105	26 037 615
Impôt sur les bénéfices	(239 740)	(352 579)	579 161	(2 392 267)	42 770
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	14 189 496	20 909 469	15 491 820	37 097 079	27 934 325
Montant des bénéfices distribués aux associés	11 637 908	17 976 947	18 972 086	26 570 397	27 372 547 ^(a)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,08	2,58	0,92	3,81	2,52
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,07	2,48	1,78	3,73	2,71
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,90	2,14	2,45	2,65 ^(a)
Personnel					
Nombre de salariés	8	8	8	8	8
Montant de la masse salariale	807 891	852 882	864 828	882 762	954 059
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	389 673	424 544	430 501	441 729	506 685

(a) Montant proposé à l'AGM du 10 juin 2009.



5/États financiers

5.3 Rapports des Commissaires aux Comptes	134
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	134
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	136
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	138





Rapports des Commissaires aux Comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rubis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.19 « Avantages au personnel » de l'annexe aux états financiers consolidés. Cette note fait état d'un changement de méthode comptable suite à l'application de la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel.

→ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué aux paragraphes 2.12 et 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actif ».

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à l'analyse de la méthodologie adoptée et de sa mise en œuvre afin de vérifier l'absence d'indice de perte de valeur au-delà des dépréciations ;

- les notes 2.18 et 4.11 « Provisions » expose les critères retenus pour l'application de la norme IAS 37 « Provisions ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et les données sur lesquelles se fondent ces estimations ;
- la note 2.19 « Avantages au personnel » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 4.12 « Avantages au personnel » aux états financiers fournit une information appropriée.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;

– les notes 2.23 et 4.6 de l'annexe exposent les modalités de reconnaissance des allègements futurs d'impôts découlant de l'utilisation probable de reports fiscaux déficitaires lorsque leur utilisation peut-être raisonnablement anticipée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour estimer les résultats taxables futurs justifiant le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés.

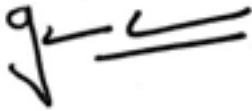
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Meudon et à Courbevoie, le 27 avril 2009

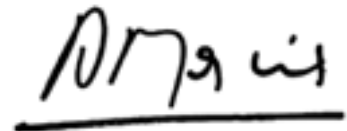
Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Pierre Sardet



Antoine Mercier
MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rubis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

→ Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation ;
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

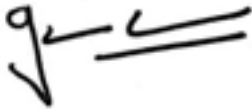
- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Nous avons par ailleurs vérifié l'application des dispositions de l'article 56 des statuts relatives à la détermination des droits des associés commandités aux résultats de l'exercice.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Meudon et à Courbevoie, le 27 avril 2009

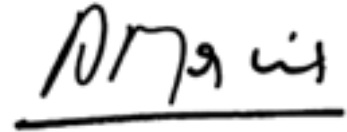
Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Pierre Sardet



Antoine Mercier
MAZARS

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

→ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Avec la société Vitogaz Maroc

La convention d'assistance en termes de direction, gestion financière, juridique et administrative du 20 avril 2004 a été modifiée par l'avenant n° 1 du 6 mai 2008.

La redevance spécifique pour l'assistance technique et commerciale permanente fournie par Rubis a été modifiée. Cette dernière est désormais calculée selon les termes suivants :

- terme fixe de 142 000 € HT par an indexé annuellement ;
- terme variable de 5,72 € par tonne de GPL vendue par Vitogaz Maroc, hors vente aux confrères, indexée annuellement sur les mêmes bases.

Personne concernée : Monsieur Jacques Riou exerçant des fonctions de direction dans votre Société et dans la société Vitogaz Maroc.

→ Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Convention d'assistance

1. Avec la société Vitogaz

Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 23 décembre 1994, modifiée par les avenants n° 1 du 9 décembre 1996, n° 2 du 8 octobre 1999, n° 3 du 19 novembre 2001 et n° 4 du 30 juin 2006.

En contrepartie de ces prestations, votre Société a facturé à la société Vitogaz, au titre de l'exercice 2008, une redevance forfaitaire hors taxes de 2 043 097 €.

2. Avec la société Rubis Terminal

Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 30 juillet 1993, modifiée par les avenants n° 1 du 18 décembre 1993, n° 2 du 8 novembre 1999 et n° 3 du 9 mars 2004.

En contrepartie de ces prestations, votre Société a facturé à la société Rubis Terminal, au titre de l'exercice 2008, une redevance forfaitaire hors taxe de 1 794 854 €.

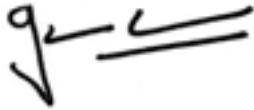
Convention d'intégration fiscale

Convention d'intégration fiscale conclue en date du 9 juin 2006 entre votre société et les sociétés Rubis Terminal, Rubis Stockage, Vitogaz, Sicogaz, Starogaz, HP Trading, Rubis Antilles Guyanne, SIGL, Rubis Terminal & Rubis Stockage.

Les sociétés intégrées versent à Rubis, au titre de leur participation au paiement de l'impôt du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés concernées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Fait à Meudon et à Courbevoie, le 27 avril 2009

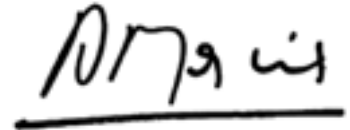
Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Pierre Sardet



Antoine Mercier
MAZARS

6/ Gouvernement d'entreprise et Contrôle interne

6.1	Composition des organes de direction et de surveillance	142
6.2	Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	144
6.3	Intérêts des organes de direction et de surveillance	147
6.4	Procédures de contrôle interne	150
6.5	Opérations avec des apparentés	154
6.6	Actionnariat salarié	154
6.7	Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	157
6.8	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce	160





Composition des organes de direction et de surveillance

6.1.1 Associés commandités

– Sont associés commandités de Rubis : Gilles Gobin – Sorgema – GR Partenaires

6.1.2 Gérants

– Sont gérants de Rubis : Gilles Gobin – Sorgema – Agena – GR Partenaires

Nom	Autres principaux mandats
Gilles Gobin Gérant-statutaire Associé commandité Fondateur du Groupe en 1990	Gérant de : – Sorgema SARL – Magerco SARL – Thornton
Sorgema <i>SARL au capital de 13 415,51 euros</i> <i>Siège social : 34, av. des Champs Élysées – 75008 Paris</i> <i>Gérant : Gilles Gobin</i> Gérant-associé commandité Depuis le 30 juin 1992	Associé commandité de GR Partenaires
Agena <i>SARL au capital de 10 060 euros</i> <i>Siège social : 6, rue Claude Dalsème – 92190 Meudon</i> <i>Gérant : Jacques Riou</i>	Jacques Riou est également : Associé commandité de GR Partenaires Président du Conseil d'Administration de : Rubis Terminal Vitogaz
Gérant Depuis le 30 novembre 1992	Gérant de : Agane Administrateur de : Lasfargaz
GR Partenaires <i>Société en commandite simple au capital de 4 500 euros</i> <i>Siège social : 105, av. Raymond Poincaré – 75116 Paris</i> <i>Gérant : Magerco, représentée par Gilles Gobin</i> <i>Agane, représentée par Jacques Riou</i> Associé commandité depuis le 20 juin 1997 Gérant depuis le 10 mars 2005	Néant

6.1.3 Membres du Conseil de Surveillance : 11 membres

Noms	Autres mandats
Olivier Heckenroth ^(a) Né le 10/12/1951 Nombre d'actions : 1 380 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 15/06/1995) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Associé-gérant de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie, Vice-Président du Conseil de Surveillance de Telfrance SA, Membre du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding, Administrateur de la Compagnie du Parc, HR Gestion, HR Courtage, Horizon, Lalys Textile, Sicav Monétaire HR, Larcouest Investissements, Bolux et Ariel
Nils Christian Bergene ^(a) Né le 24/07/1954 Nombre d'actions : 4 147 Date de nomination : 13/06/2006 (1 ^{re} nomination : 06/06/2000) Date d'expiration du mandat : AGO 2009	Co-gérant de Nitrogas Limited
Hervé Claquin Né le 24/03/1949 Nombre d'actions : 6 864 Date de nomination : 14/06/2007 Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Président-Directeur Général d'Abénex Capital SA, Administrateur d'Europe Expansion (Sicav), Noam France Indice (Sicav) et Membre du Conseil d'Administration de Société d'Investissement S3 SAS, Président de Skiva SAS, Financière Nardobel SAS et HPO Holding SAS, Membre du Conseil de Surveillance de Ouest Distribution Développement SAS, Onduline SA, Oeneo SA, Nextira One Group BV, Nardobel SAS
Olivier Dassault Né le 01/06/1951 Nombre d'actions : 50 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 25/03/1999) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Vice-Président du Groupe Valmonde, Président du Conseil de Surveillance du <i>Journal des Finances</i> , Administrateur de Dassault Aviation, Musée de l'Air et de l'Espace, Administrateur de Socpresse, Vice-Président de G.I.M.D., Administrateur du <i>Figaro</i>
Jean-Claude Dejouhanet Né le 07/03/1942 Nombre d'actions : 632 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 03/06/2004) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Juge au tribunal de commerce de Paris et jusqu'à récemment Directeur chez Shell
Jean-Pierre Foliguet Né le 04/06/1945 Nombre d'actions : 208 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 15/06/1995) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Directeur dans le groupe Total
Hervé Joubeaud ^(a) Né le 18/09/1943 Nombre d'actions : 173 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 24/09/2002) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Président du Conseil d'Administration de LCH Clearnet-SA, Président du Conseil d'Administration de Sicovam Holding, Administrateur de CA Covered Bond
Christian Moretti Né le 21/01/1946 Nombre d'actions : 983 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 23/06/1998) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Président du Conseil d'Administration de Dynaction, PCAS, Vice-Président de l'UIC, Représentant de l'UIC au CEFIC, Administrateur de Quantel et de Dynagreen
Erik Pointillart ^(a) Né le 07/05/1952 Nombre d'actions : 199 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 24/03/2003) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Directeur International d'OCEOR, Vice-Président de Carte Bleue Visa, Administrateur de Visa Europe, Président de l'IEFP, Membre du Conseil de Compagnie 1818, Compagnie 1818 AM et Banque BCP

Noms	Autres mandats
Gilles de Suyrot Né le 18/09/1940 Nombre d'actions : 6 534 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 30/05/2001) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	Administrateur et Président d'Honneur d'Halisol, Administrateur de CGPPO (Compagnie Générale des Plantations et Palmeraies de Ogoue), Président du Conseil de Surveillance d'Investinov
Philip J. Van Gestel Né le 29/09/1958 Nombre d'actions : 2 071 Date de nomination : 14/06/2007 (1 ^{re} nomination : 09/10/1997) Date d'expiration du mandat : AGO 2010	PDG de Noord Natie CV (entreprises portuaires), Administrateur de Acerta, Concentra, Efico et Montea, Membre du Comité de Gestion de Fortis et Care, Administrateur et Membre du bureau de la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Anvers

(a) Également membre du Comité des Comptes.

6.2 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance

6.2.1 La Gérance

La Direction Générale de la Société est assurée par un Collège de la Gérance composé de quatre gérants, Gilles Gobin et les sociétés Sorgema, Agena et GR Partenaires. À l'exclusion d'Agena, les gérants ont la qualité d'associés commandités ; ils sont donc responsables indéfiniment des dettes de Rubis sur leurs biens personnels. Cette spécificité est une garantie importante donnée aux actionnaires et témoigne du fait que le Groupe est géré dans leur intérêt à moyen et long terme. Elle renforce aussi la vigilance de la Direction à l'égard de la maîtrise des risques.

La responsabilité finale de la commandite et de la Gérance est assurée directement et indirectement par Monsieur Gilles Gobin, fondateur du Groupe, et Monsieur Jacques Riou.

Les gérants sont nommés, pour une durée non limitée, par les associés commandités. Toutefois, si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires.

Les gérants représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers dans les limites de son objet social et dans le respect des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires. Dans la mesure où Rubis contrôle à 100 % ses filiales têtes de branche, Vitogaz et Rubis Terminal, les gérants de Rubis :

- élaborent la stratégie du Groupe ;
- animent son développement et son contrôle ;

- arrêtent les principales décisions de gestion qui en découlent avec les Directions Générales des filiales et s'assurent de leur mise en œuvre tant au niveau de la société mère qu'au niveau des filiales.

Dans l'exercice de leur pouvoir de direction du Groupe, les gérants s'appuient sur les dirigeants des deux filiales têtes de branche ainsi que sur les responsables des filiales opérationnelles de ces dernières. De surcroît, au quotidien, il existe un travail d'équipe permanent parmi les gérants et également entre ces derniers et les Directions Financière, Juridique et Communication.

En 2008 le Collège de la Gérance s'est réuni, officiellement, douze fois. Ces réunions ont eu principalement pour objet :

- l'ouverture d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe ;
- les offres d'options de souscriptions d'actions et attribution d'actions gratuites à certains cadres du Groupe et dirigeants des filiales ;
- l'approbation des comptes annuels sociaux et consolidés ;
- la constatation des augmentations de capital issues des souscriptions des salariés à l'augmentation de capital qui leur était réservée, des levées d'options de souscriptions d'actions et du réinvestissement du dividende en actions par les actionnaires ;
- la modification de la troisième résolution du projet de résolutions et du projet de rapport de gestion présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2008 ;

- l'approbation des comptes semestriels sociaux et consolidés ;
- l'autorisation d'engagement à première demande en faveur d'établissements bancaires dans le cadre de conventions

de crédit conclues avec des filiales de la branche Rubis Énergie ;

- la conformité de la Société aux recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 en matière de rémunération des dirigeants.

6.2.2 Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, qui représente les actionnaires commanditaires, a pour mission le contrôle permanent de la gestion de la Société ; il est l'organe légal de contrôle parallèlement au contrôle exercé par les Commissaires aux Comptes. Il est composé de trois membres au moins.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des actionnaires commanditaires. Le choix des futurs membres, dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, est effectué d'un commun accord entre la Gérance et le Conseil de Surveillance qui examine le profil du nouveau membre conformément aux critères retenus dans le rapport « consolidé » « AFEP MEDEF » de 2003 et repris dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées « AFEP MEDEF » d'octobre 2008.

Au 31 mars 2009, le Conseil de Surveillance est composé de 11 membres (cf. § 6.1.3) : l'examen de la situation de chacun des membres par le Conseil permet de conclure que 9 d'entre eux sont des membres indépendants, à savoir n'ayant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Il s'agit de : Messieurs Olivier Heckenroth, Niels Christian Bergene, Hervé Claquin, Olivier Dassault, Jean-Claude Dejouhanet, Christian Moretti, Erik Pointillart, Gilles de Suyrot et Philip J. Van Gestel.

Outre la sensibilité particulière qu'ils ont pour la situation des actionnaires individuels, les membres du Conseil de Surveillance apportent une valeur complémentaire à la Société par la richesse de leurs connaissances acquises dans leurs domaines professionnels respectifs qu'ils soient industriel, boursier, financier et que leur activité s'exerce dans un cadre national ou international.

Ce dosage de compétences et d'expériences proches ou complémentaires des métiers de Rubis tel qu'il ressort du tableau concernant la composition du Conseil, engendre une réelle connaissance de l'activité du Groupe et une maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient Rubis.

→ Précisions complémentaires

- Aucun lien familial n'existe entre les personnes composant ces organes ;
- aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou d'une liquidation ;
- aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires.

Par ailleurs, aucune de ces personnes n'est concernée par un conflit d'intérêts entre ses devoirs à l'égard de Rubis et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il est toutefois signalé que deux membres du Conseil de Surveillance ont des fonctions dans des groupes aux activités proches de celles de Rubis. Il s'agit de Monsieur Jean-Pierre Foliguet qui est un des directeurs du Groupe Total et de Monsieur Philip Van Gestel dirigeant de Noord Natie CV, société de stockage dans le port d'Anvers.

a) Préparation des travaux du Conseil de Surveillance : le Comité des Comptes

Le Conseil de Surveillance se réunit régulièrement, pour examiner les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, l'évolution de chaque branche d'activité et les perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance. Il délibère également sur tout autre sujet mis à l'ordre du jour.

Ces réunions sont précédées par l'envoi préalable d'un dossier sur les sujets à l'ordre du jour et par les travaux préparatoires du Comité des Comptes.

Créé en 1997 par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Collège de la Gérance, le Comité des Comptes de Rubis a pour objet d'assister le Conseil de Surveillance dans sa mission de contrôle permanent de la gestion de la Société ainsi que le Président du Conseil de Surveillance dans la préparation de son rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Son organisation, son fonctionnement et ses missions sont précisés par une charte de fonctionnement qui a été adoptée par le Conseil de Surveillance du 11 mars 2008.

Le Comité est désigné par le Conseil de Surveillance dont il est l'émanation.

Il est composé de 4 membres du Conseil de Surveillance : Monsieur Olivier Heckenroth qui le préside, Messieurs Hervé Joubaud, Erik Pointillart et Niels Christian Bergene. Le Président du Conseil de Surveillance en est membre de droit car il lui incombe de présenter aux actionnaires le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques. Trois de ses membres (Messieurs Heckenroth, Pointillart et Bergene) sont considérés comme indépendants, eu égard aux critères évoqués ci-dessus, et tous ont une expertise dans les domaines comptables et financiers de par leurs fonctions au sein d'établissements bancaires ou de direction au sein de sociétés commerciales.

Y participent également les gérants, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Général Finance, le Directeur Comptable et le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les représentants d'une société extérieure spécialisée dans l'expertise comptable. Tous lui rendent compte de leurs travaux et répondent à ses questions.

Le Comité a pour principales fonctions de :

- procéder à l'examen des comptes, s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques ;
- faire des recommandations au Conseil de Surveillance relatives à la sélection des Commissaires aux Comptes et assister le Conseil de Surveillance dans l'examen du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents de synthèse que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes se réunit au moins deux fois par an depuis sa création.

Le Comité des Comptes s'est réuni les 4 mars et 3 septembre 2008 en présence de la totalité des ses membres.

Au cours de ces deux réunions, qui ont duré plus de deux heures, ont notamment été examinés : les comptes annuels et semestriels, leur procédure d'élaboration, la situation financière du Groupe ainsi que les points comptables, fiscaux et juridiques majeurs. Ont également été examinées les questions liées aux procédures de contrôle interne et plus spécifiquement celles liées à l'évaluation et à la gestion des risques.

b) Organisation et fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté, en mars 2009, un Règlement intérieur qui décrit, notamment, les conditions et modalités de son organisation et de son fonctionnement ainsi que les pouvoirs et obligations de ses membres dans le cadre des dispositions statutaires et légales d'une société en commandite par actions.

Le Règlement intérieur traite notamment des questions suivantes :

- la composition du Conseil de Surveillance : plus de 50 % de ses membres sont indépendants, au sens de la définition AFEP/MEDEF 2008 ;
- l'information du Conseil de Surveillance. Le Conseil est informé par la Gérance :
 - de l'évolution de chaque branche d'activité et de ses perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance,
 - des acquisitions et/ou des cessions d'activités ou de filiales, des prises de participation et, plus généralement, de tout investissement majeur,
 - de l'évolution de l'endettement bancaire et de la structure financière dans le cadre de la politique financière définie par la Gérance,

- des procédures de contrôle interne définies et élaborées par les sociétés du Groupe sous l'autorité de la Gérance qui veille à leur mise en œuvre,
 - des projets de résolutions présentées par la Gérance aux Assemblées Générales des actionnaires,
 - de toute opération majeure se situant hors de la stratégie définie, de manière préalable à sa réalisation ;
- les missions du Conseil de Surveillance : il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il procède :
- à l'examen des comptes et s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société,
 - aux recommandations en matière de sélection des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée par la Gérance à l'Assemblée des actionnaires ; le Comité des Comptes s'assure du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes,
 - à l'approbation du rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société préparé par le Président du Conseil de Surveillance,
 - à l'approbation des conventions réglementées,
 - au contrôle de la conformité de la rémunération de la Gérance et des associés commandités avec les dispositions statutaires ;
 - les devoirs et les obligations des membres (notamment eu égard aux conflits d'intérêts et à la confidentialité) ;
 - le fonctionnement du Conseil de Surveillance : fréquence et lieux des réunions (deux réunions minimum par an), ordre du jour, délibérations ;
 - la rémunération des membres du Conseil : le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée des actionnaires. Le Conseil répartit le montant global entre ses membres (cf. 6.3.3. ci-après) ;
 - l'évaluation du Conseil de Surveillance.

c) Évaluation du Conseil de Surveillance

Jusqu'à présent le fonctionnement du Conseil de Surveillance ou les travaux du Comité des Comptes ont fait l'objet de débats réguliers et informels au sein de ces organes. À partir de 2009, suite à la mise en place du Règlement intérieur du Conseil de Surveillance, celui-ci procédera à une évaluation annuelle de sa performance à l'occasion de sa réunion sur les comptes semestriels et à une évaluation formalisée trisannuelle sur la base d'un questionnaire qui sera transmis à chacun des membres.



Intérêts des organes de direction et de surveillance

6.3.1 Rémunération et avantages

→ Gérance

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Fixée au titre de l'exercice 1997, elle évolue depuis, en fonction d'un coefficient égal à la moyenne arithmétique du taux d'évolution, pendant l'exercice au titre duquel elle est due, des indices de référence retenus pour le calcul des redevances payées à Rubis par ses deux plus importantes filiales en termes

de chiffre d'affaires (Vitogaz et Rubis Terminal). Les charges sociales de cette rémunération sont entièrement supportées par les gérants.

La rémunération globale directe et indirecte de la Gérance s'est élevée aux montants ci-après au titre des deux derniers exercices :

→ Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Sorgema (gérant : Gilles Gobin)	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	1 370 013	1 370 013	1 401 331	1 401 331
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	1 370 013	1 370 013	1 401 331	1 401 331

Gilles Gobin	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	9 724	9 724	9 724	9 724
TOTAL	9 724	9 724	9 724	9 724

Agena (gérant : Jacques Riou)	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	587 148	587 148	600 571	600 571
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	587 148	587 148	600 571	600 571

Jacques Riou (en tant que gérant d'Agena et Président de Vitogaz et Rubis Terminal)	Exercice 2007		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	200 020	200 020	202 180	202 180
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	8 880	8 880	8 880	8 880
TOTAL	208 900	208 900	211 060	211 060

Depuis sa création, Rubis a toujours eu une politique de rémunération de la Gérance conforme aux recommandations AFEP/MEDEF ; elle a ainsi, tout naturellement, adhéré aux nouvelles recommandations émises par l'AFEP/MEDEF en octobre 2008 en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Les gérants ne bénéficient d'aucun régime spécifique de retraite au sein de la Société : ils prennent en charge leurs propres cotisations de retraite tout comme les autres charges

sociales et de prévoyance. Les gérants ne bénéficient d'aucun avantage ou indemnités en cas de cessation de leurs fonctions ni d'attribution d'options de souscriptions d'actions ou d'actions de performance.

À leur rémunération statutaire, ne s'ajoute aucune rémunération exceptionnelle et/ou variable. De ce fait, les tableaux n° 1 et 4 à 7 rédigés par l'AFEP/MEDEF dans sa recommandation d'octobre 2008 ne sont pas applicables à la Société.

6.3.2 Associés commandités

Fixés à l'article 56 des statuts, selon les modalités décrites au chapitre 7, section 7.1 intitulée « Renseignements généraux concernant la Société », les droits des associés commandités

dans les résultats de Rubis versés en 2008 et 2009 au titre respectivement de 2007 et 2008 s'élèvent aux montants suivants :

Au titre de :	2007	2008
- Sorgema - Gilles Gobin	1 454 772	néant
- GR Partenaires		
- dont Gilles Gobin - 5/35° :	111 905	néant
- dont Jacques Riou - 30/35° :	671 433	néant
SOIT TOTAL GILLES GOBIN :	1 566 677	néant
SOIT TOTAL JACQUES RIOU :	671 433	néant

La rémunération des commandités est un dividende. Son montant est directement lié à la performance boursière de Rubis au cours de l'exercice.

Conformément à la volonté des gérants, 50 % de cette rémunération est immédiatement réinvestie en actions Rubis, qui sont bloquées pendant 3 ans.

6.3.3 Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence dont la moitié est réinvestie en titres Rubis jusqu'à une détention minimale de 500 actions par membre, exception faite des membres qui représentent une société déjà actionnaire. Le montant global des jetons de présence fixé par l'Assemblée des actionnaires du 8 juin 2005 s'élève à 86 300 euros et n'a pas été modifié depuis. La répartition des jetons incombe au Conseil de Surveillance qui tient compte, dans son allocation,

des responsabilités exercées par ses membres. Les membres du Conseil qui appartiennent au Comité des Comptes reçoivent une indemnité plus importante (+ 37 %). Le Président du Conseil reçoit, par ailleurs, une part précipitaire. Au titre de l'année 2008, elle a été de 12 000 euros.

Au titre des exercices 2007 et 2008, sa répartition a été la suivante :

→ Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations ^(a) perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

	Allocation versée au cours de l'exercice N-1		Allocation versée au cours de l'exercice N
	1 ^{er} semestre 2007	2 ^e semestre 2007	2008
Membres du Conseil de Surveillance			
Nils Christian Bergene	2 978,81	-	-
Hervé Claquin	-	2 978,81	5 957,63
Olivier Dassault	2 978,81	2 978,81	5 957,63
Jean-Claude Dejouhanet	2 978,81	2 978,81	5 957,63
Jean-Pierre Foliguat	2 978,81	2 978,81	5 957,63
Christian Moretti	2 978,81	2 978,81	5 957,63
Gilles de Suyrot	2 978,81	2 978,81	5 957,63
Philip J. Van Gestel	2 978,81	2 978,81	5 957,63
Membres du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes			
Olivier Heckenroth (Président)	3 574,58	4 074,58	8 149,15
Part précipitaire ^(b)	4 000	6 000	12 000
Frank S. Law, CBE ^(c) (Président d'Honneur)	3 574,58	-	-
Part précipitaire ^(b)	4 000	-	-
Nils Christian Bergene	-	4 074,58	8 149,15
Hervé Jouveaud	3 574,58	4 074,58	8 149,15
Erik Pointillart	3 574,58	4 074,58	8 149,15
TOTAL	43 150	43 150	86 300

(a) Aucune rémunération autre que les jetons de présence n'est versée aux membres du Conseil de Surveillance.

(b) La part précipitaire était de 16 000 euros (8 000 euros x 2) jusqu'au départ de Monsieur Law en juin 2007. À compter du deuxième trimestre 2007, elle a été fixée à 12 000 euros.

(c) M. Law n'a pas souhaité renouveler son mandat de membre du Conseil de Surveillance venant à expiration lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2007. Le Conseil a décidé de répartir la part précipitaire revenant à Monsieur Law (8 000 euros) pour moitié entre le Président du Conseil de Surveillance (4 000 euros) et pour l'autre, en parts égales, entre les membres du Comité des Comptes (1 000 euros x 4). Pour l'exercice 2007, la répartition de la part précipitaire de Monsieur Law a porté uniquement sur la moitié de celle-ci car ce dernier a exercé ses fonctions jusqu'à la fin du premier semestre 2007.

6.3.4 Options de souscription d'actions

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par Rubis ou par ses filiales aux mandataires sociaux de Rubis, que ce soit en 2008 ou au cours d'exercices antérieurs.

6.3.5 Conventions conclues avec des membres des organes de direction et de surveillance

- Gérance et associés commandités : il n'existe pas de contrat de service liant les gérants ou les associés commandités à l'une quelconque des filiales de Rubis et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat ;
- Membres du Conseil de Surveillance : il existe une convention d'assistance et de conseil liant un membre du Conseil de Surveillance et la Société en vue de la rédaction de la charte de fonctionnement du Comité des Comptes et du Règlement intérieur du Conseil de Surveillance. Son montant s'est élevé à 15 000 euros HT en 2008.
- Il est précisé qu'aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des gérants, associés commandités ou membres du Conseil de Surveillance.



6.4 Procédures de contrôle interne

6.4.1 Description

La description ci-après des procédures de contrôle interne au sein du groupe Rubis se fonde sur le Guide simplifié de l'AMF du 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière de contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs.

Toutefois, Rubis a tenu à adapter les principes généraux résultant du référentiel de l'AMF à son activité et ses caractéristiques propres. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, les échanges réguliers entre la Gérance, d'une part, et les Directions des deux branches d'activité ainsi que de leurs filiales étrangères, d'autre part.

6.4.2 Objectifs du contrôle interne

Rubis s'est dotée d'un certain nombre de procédures ayant pour objectif d'assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements ;
- l'application des instructions et des orientations définies par les organes sociaux de Rubis et de ses filiales ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;
- l'existence d'un processus d'identification des principaux risques liés à l'activité de l'entreprise.

Comme pour tout système de contrôle interne, celui mis en place par Rubis ne peut, cependant, fournir une garantie absolue à l'entreprise quant à sa capacité à atteindre ses objectifs et à éliminer tous les risques.

6.4.3 Périmètre du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessous sont applicables aux sociétés dont Rubis consolide les comptes selon la méthode de l'intégration globale ou proportionnelle.

6.4.4 Le Contrôle interne en matière comptable et financière

Rubis contrôle à 100 % l'ensemble de ses filiales têtes des branches énergie et stockage, élabore la stratégie du Groupe, anime et finance son développement, arrête les principales décisions de gestion qui en découlent et s'assure de leur mise en œuvre tant au niveau de ses filiales directes que des sous-filiales de ces dernières.

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière.

6.4.4.1 Une organisation

Le service comptable et financier

Le service comptable de Rubis procède à la consolidation trimestrielle, semestrielle et annuelle des comptes du Groupe, en étroite coordination avec les services comptables de Rubis Énergie et de Rubis Terminal qui effectuent leur propre consolidation. Il procède :

- à un contrôle de cohérence des comptes consolidés avec les résultats prévisionnels consolidés établis par les filiales ;
- à la vérification de la correcte application des normes IFRS ;
- à l'analyse des comptes consolidés par le biais d'une revue analytique, motivant la variation de chaque rubrique des comptes consolidés entre deux arrêtés de comptes.

Il est assisté d'un cabinet spécialisé dans les métiers de l'audit et de l'expertise comptable et opère sous la supervision permanente des gérants, du Directeur Général Finance et du Directeur Comptable.

Chez Rubis Terminal, l'élaboration de l'information comptable et financière est effectuée par le service comptable qui est assisté, notamment pour les filiales étrangères et la société Stock Brest, d'un cabinet extérieur d'expertise comptable. Le service comptable opère sous la supervision de la Direction Financière du pôle Rubis Terminal qui est en charge de l'activité et du contrôle de l'information financière remontée par les filiales.

Chez Rubis Énergie, l'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au niveau de chaque pays par des services comptables, qui rapportent opérationnellement au Directeur du pays et fonctionnellement à la Direction Financière de Rubis Énergie. Par ailleurs, compte tenu de son développement à l'international, il a été mis en place, chez Rubis Énergie, une direction du contrôle de gestion et du contrôle interne (Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation) à laquelle ont été affectées 5 personnes.

C'est vers la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis et, *in fine*, vers le Collège de la Gérance de Rubis que convergent les résultats de l'information comptable et financière établie par les filiales.

Le Comité des Comptes

Le Comité des Comptes dont la composition et le fonctionnement est décrit au paragraphe 6.2.2.a) ci-dessus, a notamment pour mission :

- de procéder à l'examen des comptes, de s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- de prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques.

Pour accomplir ces travaux, le Comité des Comptes entend tous les responsables de la chaîne d'information : la Direction Générale, le Directeur Général Finance, le Directeur Comptable, le Directeur Juridique et Administratif et le cabinet d'expertise comptable ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents que les Commissaires aux Comptes dont ils examinent la synthèse des travaux.

6.4.4.2 Des procédures

Élaboration de l'information comptable et financière

a) Recueils de procédures

Il existe chez Rubis ainsi que chez Rubis Énergie et Rubis Terminal des manuels de procédures comptables détaillant un ensemble de règles sur l'organisation du service comptable, la comptabilité budgétaire, le traitement des achats, des ventes, des opérations de banque, des immobilisations, des salaires, des remboursements de frais, etc.

Ces textes de référence définissent des principes communs d'établissement des comptes sociaux et consolidés.

Il existe, par ailleurs, des notes et des procédures formalisées, notamment en matière de :

- délégations et limites de pouvoir, tant en termes d'engagement de dépenses (y compris les investissements), qu'en matière de pouvoir d'approbation des factures et de pouvoirs de paiement en banque ;
- gestion commerciale, pour encadrer les conditions particulières accordées aux clients, pour limiter les en-cours autorisés, pour obtenir des cautions bancaires en garantie de paiement, etc.

b) Les budgets et les *reportings*

Les budgets sont élaborés en fin d'année par, successivement, les filiales et les sous-filiales des branches énergie et stockage, dans le cadre d'un budget plan de trois ans glissant en fonction d'éléments de gestion et d'indicateurs budgétaires fournis par la Direction Générale et les Directions Opérationnelles, et en tenant compte de la stratégie de Rubis.

Les indicateurs budgétaires sont, notamment, les suivants :

- chiffres d'affaires ;
- RBE ;
- ROC ;
- investissements ;
- *Free cash flow* ;
- endettement ;
- trafics ;
- taux d'utilisation des capacités ;
- etc.

Chez Rubis Terminal, les budgets sont élaborés par les Directeurs des sites assistés des services comptables et validés par les Directeurs Opérationnels et les membres du Comité de Direction.

Chez Rubis Énergie, les budgets sont élaborés par pays pour chaque filiale. Ils sont revus par la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation de Rubis Énergie, avant d'être présentés au Comité de Direction (cf. ci-après « Les Comités de Direction »). Après discussion et/ou révision des budgets présentés en Comité de Direction, la Direction Financière de Rubis Énergie élabore un budget consolidé qu'elle transmet à Rubis.

Les Directions Financières et Contrôle de Gestion des deux branches élaborent les « *reportings* » mensuels et analysent les écarts entre réalisations et prévisions budgétaires.

Les *reportings* sont diffusés dans les 10 jours environ suivant la fin de chaque mois et sont examinés et comparés avec les prévisions initiales lors du Comité de Direction suivant de la filiale concernée, en présence de la Gérance. Les tableaux de bord budgétaires sont ajustés en conséquence.

c) Le financement et la gestion de la trésorerie

La Direction Financière de Rubis est en charge de négocier auprès des banques les besoins de financement d'acquisitions. Elle analyse les *covenants* bancaires. Les placements de trésorerie sont effectués sur des instruments de bonne qualité à l'exclusion de tout placement spéculatif ou à risque et gérés par chaque entité.

d) Les comptes

Les sociétés du Groupe établissent les comptes sociaux trimestriels, semestriels et annuels. Les comptes semestriels et annuels sont audités par les Commissaires aux Comptes. La Direction Financière et Comptable de Rubis élabore les comptes consolidés du Groupe conformément aux normes émises par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Les procédures de consolidation prévoient une série de contrôles garantissant la qualité et la fiabilité de l'information financière.

Contrôle comptable et financier

Le système de contrôle interne s'appuie tant sur des procédures techniques et opérationnelles visant à identifier les points sensibles que sur une organisation légère et resserrée autour de la Gérance de Rubis et des Directions Générales et Opérationnelles des deux principales filiales permettant de s'assurer, à travers les Comités de Direction, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

a) Les Comités de Direction

Au niveau de chaque branche d'activité, les procédures de contrôle sont organisées autour du Comité de Direction de chacune des deux principales filiales, Vitogaz et Rubis Terminal, respectivement à la tête des sous-groupes Rubis Énergie et Rubis Terminal.

Chez Rubis Terminal, le Comité de Direction réunit, environ toutes les trois semaines, la Direction Générale et les Directeurs Généraux Adjointes (Commercial, Travaux – Exploitation, Finance) ainsi que les gérants et le Directeur Général Finance de Rubis.

Chez Rubis Énergie, il a été mis en place un Comité de Direction par pays qui se réunit, environ trois fois par an, et comprend : le Directeur du pays, la Direction Générale, la Direction Finance, la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation, la Direction Technique et la Direction des Ressources et des Risques de Rubis Énergie ainsi que les gérants et le Directeur Général Finance de Rubis.

C'est au cours de ces réunions que sont analysés les *reportings*/tableaux de bord budgétaires ainsi que les comptes sociaux et consolidés de chaque branche d'activité, les projets de développement et leur suivi, les événements considérés comme importants pour la vie de la Société et du Groupe tant en matière de stratégie, d'exploitation que de personnel. Les questions et les points soulevés lors des précédentes réunions peuvent, si nécessaire, être également revus.

C'est donc, *in fine*, les Comités de Direction qui analysent les informations financières et non financières collectées à travers le processus de *reporting* mis en place dans chaque Direction Opérationnelle des deux filiales têtes de branche et de leurs sous-filiales. L'ensemble du cycle de *reporting* est basé sur des principes unifiés et sur une base de données unique partagée par l'ensemble des équipes de Directions Financière et Opérationnelles qui produisent les *reportings*.

b) La Gérance, la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis

La Direction Comptable de Rubis effectue des nombreux contrôles, qui visent également à garantir la fiabilité de l'information financière, notamment à l'occasion des revues réalisées lors des phases de clôture des comptes.

La Direction Financière et la Direction Générale du Groupe analysent régulièrement les comptes des filiales et rencontrent périodiquement les dirigeants des filiales têtes de branche afin de faire le bilan et d'évaluer les risques et les actions correctrices éventuellement nécessaires pour atteindre les objectifs.

6.4.5 Le Contrôle interne en matière de risques

L'ensemble des risques majeurs ainsi que la politique de couverture de ces risques fait l'objet d'une description détaillée figurant au chapitre 3 du Document de référence 2008.

En matière de risques, le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il dispose de ce fait d'une organisation et d'un système de gestion de la sécurité (identification, analyse et gestion des risques) dans tous ses sites classés Seveso II.

Par ailleurs, de nombreux sites du Groupe chez Rubis Terminal et chez Rubis Énergie sont certifiés ISO 9001 et suivent des procédures extrêmement formalisées.

Plus généralement, les procédures de contrôle interne en matière de gestion et de surveillance de risques s'appuient sur un processus d'identification et d'analyse des principaux risques conforté par une organisation appropriée.

Une organisation appropriée

La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable, en dernier ressort, de la politique de gestion des risques dans le cadre défini par la Gérance de Rubis.

Les responsables opérationnels de chaque site sont assistés par les Directions Fonctionnelles de leur société mère : Direction Technique et Sécurité, Direction Juridique, Direction Assurance.

En France, dans les sites les plus importants, ces responsables sont assistés d'un ingénieur qualité et d'un responsable HSE.

À l'Étranger, le Directeur de la filiale est responsable de la gestion et du contrôle des risques. Par ailleurs, chez Rubis Énergie, il a été créé une Direction Technique et Audit qui procède à des audits périodiques des installations des filiales hors France métropolitaine.

Dans son organisation décentralisée, le Groupe privilégie la qualité et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

Identification et analyse des principaux risques

Afin de se conformer au Cadre de Référence de l'AMF, Rubis a élaboré, en 2007, des cartographies des risques significatifs auxquels sont exposées les différentes activités du Groupe. Les risques significatifs ont été classés en 8 familles : risques marché, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques logistiques, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Ces cartographies sont remplies, par branche d'activité, par les responsables opérationnels de chaque site industriel, les directeurs des filiales étrangères ainsi que par les responsables fonctionnels de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. Leur objectif est de donner, au 31 décembre de chaque année, l'état du suivi des risques significatifs identifiés et de décrire les éventuelles mesures prises ou à prendre.

L'ensemble de ces cartographies a fait l'objet d'une consolidation au niveau de Rubis Terminal et de Rubis Énergie avant d'être transmises à la Gérance de Rubis qui en a rendu compte au Comité des Comptes et au Conseil de Surveillance du 11 mars 2009.

Enfin, au-delà de l'établissement annuel des cartographies, la gestion et le suivi des risques s'effectuent tout au long de l'année dans le cadre des réunions de suivi budgétaire.

Contrôle par des organismes extérieurs permanents

Ils sont assurés par :

- l'Administration des Douanes en ce sens que les dépôts pétroliers de Rubis Terminal ayant le statut d'entrepôt fiscal sous douane, les produits y sont stockés en « suspension de taxes », ces dernières ne devenant exigibles que lors de la mise à la consommation des produits. De ce fait, les Directeurs des dépôts rendent compte trois fois par mois aux autorités douanières des mouvements de leurs stocks que la Douane a toute latitude pour vérifier avec la comptabilité tenue sur le site. Par là même, un contrôle supplémentaire et strict de la comptabilité matière est réalisé régulièrement ;
- la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Équipement) qui effectue des contrôles réguliers des installations industrielles des sites et de l'application du manuel « Système de Gestion de la Sécurité » en vue de vérifier la maîtrise par la filiale des risques liés à son activité.

Ces contrôles sont également utilisés par chaque branche d'activité en tant que vérification de la valeur de ses actifs pour son audit interne en matière comptable et financière ;

- l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) : Rubis Terminal, ses principales filiales ainsi que cinq filiales de Rubis Énergie ont fait l'objet d'une certification ISO 9001 et s'engagent à respecter les procédures mises en place qui concernent l'ensemble des services de la filiale.

L'AFAQ effectue un contrôle annuel sous forme d'audit duquel dépend le renouvellement de certification ISO 9001 ;

- les clients : les clients effectuent régulièrement des audits au sein des dépôts accueillant leurs produits, essentiellement chez Rubis Terminal. Ils vérifient ainsi le respect par l'exploitant de leur cahier des charges, essentiellement en matière qualité.



Opérations avec des apparentés

Les conventions conclues par Rubis avec ses filiales Rubis Terminal, Vitogaz et Vitogaz Maroc se sont poursuivies au cours de l'exercice 2008. Il s'agit de conventions d'assistance, internes au Groupe. Par ailleurs, un avenant n° 1 à la convention d'assistance technique et administrative du 20 avril 2004 entre Rubis et Vitogaz Maroc a été signé le 6 mai 2008 au titre de la redevance spécifique pour l'assistance technique et commerciale permanente fournie par Rubis à Vitogaz Maroc.

Cette même convention a fait l'objet d'une dénonciation à effet au 31 décembre 2008.

Ces conventions font l'objet du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.



Actionnariat salarié

Contrats d'intéressement et de participation

Ces contrats sont individualisés pour chaque filiale opérationnelle du Groupe. Il n'en existe pas chez Rubis.

Plans d'épargne entreprise

Ils ont été créés au sein de chaque filiale opérationnelle et chez Rubis ; par leur intermédiaire, les salariés du Groupe ont régulièrement souscrit, depuis 2002, au Fonds Commun de

Placement Rubis Avenir ; leur participation atteint 1,17 % du capital de Rubis au 31 décembre 2008. Une nouvelle opération a été prévue et mise en place en avril 2009.

Plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites

L'attribution des options de souscription d'actions et d'actions gratuites a pour objectif de reconnaître la contribution de certains cadres supérieurs, ainsi que des mandataires sociaux dirigeants des deux filiales têtes de branche, à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, à son développement et d'encourager leur engagement à long terme. Ces plans ne bénéficient pas aux mandataires sociaux de Rubis. Les actions gratuites sont émises dans les conditions suivantes :

Au cours de la quatrième année qui suit leur attribution, la moyenne des premiers cours cotés de l'action pendant dix jours consécutifs aura atteint un cours minimum (fixé à 26,2 % de plus que celui fixé pour l'attribution des stock-options) et le bénéficiaire doit toujours faire partie de l'effectif.

Au cours de l'exercice 2008, le Collège de la Gérance a fait usage, à deux reprises, des autorisations qui lui avaient été données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 8 juin 2005, afin de procéder à des opérations associant une attribution d'options de souscription d'actions et une attribution d'actions gratuites :

- le 12 février 2008, le Collège de la Gérance a procédé à l'attribution de 11 900 options de souscription d'actions et à 1 700 actions gratuites. Le prix de souscription a été fixé à 52,89 euros et l'objectif de cours de l'action Rubis, qui détermine l'attribution définitive des actions gratuites, à 67 euros ;
- le 4 juin 2008, le Collège de la Gérance a procédé à l'attribution de 5 000 options de souscription d'actions et à 700 actions gratuites. Le prix de souscription a été fixé à 57,06 euros et l'objectif de cours de l'action Rubis qui détermine l'attribution définitive des actions gratuites, à 73,66 euros.

Par ailleurs, 12 635 options de souscription d'actions ont été exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de 12 635 options attribuées le 19 janvier 2004 par le troisième plan d'options de souscription d'actions de Rubis, levées à un prix de 27,90 euros, conformément au réajustement intervenu

le 25 juillet 2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de mai 2007.

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des dix plans d'options de souscription d'actions consenties par Rubis et l'état des levées de ces options à la date du 31 décembre 2008.

→ Historique des attributions d'options de souscription d'actions

Plan d'option	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date d'Assemblée	30/05/01	30/05/01	30/05/01	30/05/01	08/06/05
Date de réunion du Collège de la Gérance	17/07/01	13/12/02	19/01/04	29/07/04	12/07/05
Nombre total d'actions pouvant être souscrites dont :	222 939 ^(a)	12 349 ^(a)	25 270 ^(a)	3 160 ^(a)	4 214 ^(a)
– nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0
– nombre de mandataires sociaux concernés	0	0	0	0	0
– nombre des autres bénéficiaires	15	1	2	1	2
Date de départ d'exercice des options	17/07/05	13/12/06	19/01/08	29/07/08	12/07/09
Date d'expiration	16/07/11	12/12/12	18/01/14	28/07/14	11/07/15
Prix de souscription	22,70 ^(a)	23,555 ^(a)	27,90 ^(a)	33,00 ^(a)	46,59 ^(a)
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2008	205 740	12 349	12 635	0	0
Nombre d'options échues ^(b)	0	0	0	0	0
Nombre d'options restant en circulation	17 199	0	12 635	3 160	4 214

(a) Après dernier réajustement du 25/07/2007.

(b) Options échues pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

Plan d'option	Plan n° 6	Plan n° 7	Plan n° 8	Plan n° 9	Plan n° 10
Date d'Assemblée	08/06/05	08/06/05	08/06/05	08/06/05	08/06/05
Date de réunion du Collège de la Gérance	27/07/06	17/11/06	29/08/07	12/02/08	04/06/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites dont :	309 390 ^(a)	5 116 ^(a)	4 000	11 900	5 000
– nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0
– nombre de mandataires sociaux concernés	0	0	0	0	0
– nombre des autres bénéficiaires	25	1	1	3	1
Date de départ d'exercice des options	27/07/09	17/11/09	29/08/10	12/02/11	04/06/11
Date d'expiration	26/07/11	16/11/11	28/08/12	11/02/13	03/06/13
Prix de souscription	51,90 ^(b)	55,10 ^(b)	58,35	52,89	57,06
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2008	0	0	0	0	0
Nombre d'options échues ^(b)	21 371	0	0	0	0
Nombre d'options restant en circulation	280 019	5 116	4 000	11 900	5 000

(a) Après dernier réajustement du 25/07/2007.

(b) Options échues pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

→ Historique des attributions d'actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 déc. 2008	Condition de cours à atteindre en euros
27 juillet 2006	44 304 ^(a)	3 054	65,49 ^(a)
17 novembre 2006	717 ^(a)		65,49 ^(a)
29 août 2007	600		73,60
12 février 2008	1 700		67,00
4 juin 2008	700		73,66
TOTAL	48 021	3 054	-

(a) Après réajustement du 25/07/2007.

Il est rappelé qu'aucune option de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites n'a été consentie à des mandataires sociaux de Rubis.

Le tableau ci-après vous informe des options consenties et levées par les dix premiers salariés non-mandataires sociaux de Rubis.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Plan n° 3	Plan n° 8 et n° 9
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).	16 900	53,932		X
Options détenues sur l'émetteur levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé (information globale).	12 635	27,90	X	

Rubis, société mère du Groupe, est la seule société du Groupe à avoir attribué des options de souscription d'actions.



Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Afin de répondre aux dispositions du nouvel article L. 226-10-1 du Code de commerce, issu de la loi du 3 juillet 2008 qui a transposé la Directive 2006-1946 du 14 juin 2006, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conformément aux nouvelles dispositions légales, je vous informerai également : du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, ainsi que des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Toutefois, en tant que Président du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions, je tiens à apporter les précisions suivantes qui ont présidé à l'établissement de ce rapport, et plus particulièrement à la partie relative aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Selon les dispositions du Code de commerce, la Gérance d'une société en commandite par actions dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et s'apparente de ce fait davantage au Conseil d'Administration d'une société anonyme classique qu'au directoire d'une société anonyme dualiste.

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il ne doit, en aucun cas, s'immiscer dans la gestion de la société assurée par la Gérance.

Pour ces raisons, Rubis a toujours considéré que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques qui sont mises en place par la Gérance doivent être décrites par celle-ci dans le Document de référence. Le rapport du Président du Conseil de Surveillance doit se limiter à porter une appréciation sur l'existence et l'adéquation des procédures de contrôle, qui lui sont décrites, par rapport aux risques significatifs répertoriés par la Gérance.

→ Composition, préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance de Rubis au cours de l'exercice 2008

Toutes les informations utiles concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes sont développées dans la partie Gouvernement d'Entreprise du Document de référence 2008 aux chapitres 6.1.3 et 6.2.2. J'ai revu ces chapitres et j'en confirme les termes.

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil de Surveillance s'est réuni à deux reprises :

- le 11 mars 2008, pour examiner l'activité du Groupe durant l'exercice 2007, ses résultats et les comptes sociaux et consolidés ainsi que le marché du titre Rubis. Il s'est penché sur la description qui lui a été faite par la Gérance des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe ainsi que sur les procédures de gestion des risques. Eu égard à ce dernier point, le Conseil a entendu le compte rendu, présenté par le Comité des Comptes, de l'examen des cartographies des risques remplies par la Société et les filiales du Groupe. Il a également travaillé sur le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport de son Président sur les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée des actionnaires tenue le 12 juin 2008.

Il a, par ailleurs, approuvé la charte de fonctionnement du Comité des Comptes et pris connaissance des aménagements de la réglementation française pour les VaMPs en matière d'information financière ;

- le 9 septembre 2008, pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2008, le marché du titre Rubis, la répartition de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance. Il a été évoqué, lors de la réunion, le projet de Règlement intérieur du Conseil préparé par les membres du Comité des Comptes et la Direction Juridique de Rubis. Les membres du Conseil ont décidé de reporter l'adoption de ce Règlement à la prochaine réunion afin d'examiner et d'intégrer les nouvelles dispositions issues de la loi du 3 juillet 2008.

Chacune de ces réunions a été caractérisée par un taux élevé de participation, supérieur à 90 %, et a donné lieu à de nombreux échanges. Ont participé également à ces réunions les gérants, le Directeur Général Finance, le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les Commissaires aux Comptes qui ont pu apporter, en séance, tous les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension des questions à l'ordre du jour.

Les procès-verbaux des Conseils sont établis à l'issue de chaque réunion et transmis à tous les membres du Conseil, préalablement à la réunion suivante, afin d'être approuvés à l'occasion de celle-ci.

→ Procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe et de la Société

Les procédures de contrôle interne sont définies par la Gérance et mises en œuvre sous sa responsabilité et celle des organes dirigeants des sociétés filiales en prenant en compte les spécificités de l'organisation et des activités du Groupe. Elles sont décrites au chapitre 6.4 du Document de référence 2008.

La définition et les objectifs du contrôle interne adoptés par Rubis sont ceux définis par l'AMF dans son Guide publié le 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière de contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs (VaMPs).

Le contrôle interne a pour périmètre Rubis et les sociétés filiales intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode globale ou proportionnelle.

1. Élaboration et traitement de l'information comptable et financière

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière. Elles sont décrites dans le chapitre 6.4 du Document de référence 2008. Le Comité des Comptes a été en mesure, lors des réunions, de poser toutes les questions et obtenir toutes les informations, tant auprès de la Gérance que des Commissaires aux Comptes, nécessaires à l'assurance que les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière, pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale et l'activité du Groupe. Il a en a rendu compte au Conseil de Surveillance.

2. Gestion des risques

L'identification et l'analyse des principaux risques, décrits au chapitre 3 du Document de référence 2008, fait l'objet de cartographies remplies, à la fin de chaque exercice, par les responsables fonctionnels et opérationnels de Rubis et de ses filiales directes (Rubis Terminal et Vitogaz) et indirectes. Les risques majeurs ont été classés en 8 familles : risques marché, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques logistiques, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Une synthèse écrite de ces cartographies a été transmise aux Commissaires aux Comptes et aux membres du Comité des Comptes préalablement à la réunion du Comité des Comptes du 5 mars 2009 afin que ceux-ci puissent poser à la Gérance toutes les questions et obtenir toutes les informations souhaitées. Le Comité des Comptes en a rendu compte au Conseil de Surveillance lors de la réunion du 11 mars 2009. Cette présentation n'a pas mis en évidence de risques majeurs susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs fixés par la Gérance et permet de conclure que les procédures de contrôle interne existent au sein du Groupe et sont conformes à la description qui vous en est faite au chapitre 6.4. du Document de référence 2008.

→ Code de gouvernement d'entreprise

Rubis se réfère volontairement aux recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issues du rapport consolidé de l'AFEP/MEDEF de décembre 2008. Rubis adapte, toutefois, ces recommandations de manière adéquate à sa forme juridique de société en commandite par actions. Elle s'est détachée de recommandations susvisées sur un certain nombre de points :

- **le Comité des Nominations** : dans la mesure où les gérants sont nommés dans les statuts et par les associés commandités, avec l'agrément des actionnaires lorsque le gérant n'est pas commandité, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;
- **le Comité des Rémunérations** : la rémunération de la Gérance ainsi que le dividende des associés commandités étant fixés par les articles 54 et 56 des statuts, les jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;
- **l'évaluation du Conseil de Surveillance** : jusqu'à présent le fonctionnement du Conseil ou les travaux du Comité des Comptes ont fait l'objet de débats réguliers et informels. À partir de 2009, suite à la mise en place du Règlement intérieur du Conseil de Surveillance, celui-ci procédera, de la manière décrite dans le Règlement, à une évaluation de sa performance, incluant une évaluation de la conformité avec son Règlement intérieur ;
- **le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance** : jusqu'à présent il se faisait en bloc et non par tranches suivant la date d'expiration de leurs mandats. La Société étudie, pour les renouvellements des membres du Conseil de Surveillance en 2010, un renouvellement par roulement.

→ Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont décrites aux articles 34 à 40 des statuts de Rubis qui peuvent être consultés au siège de la Société ou sur son site internet.

→ Rémunération et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Rubis applique les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008. La rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités est fixée par les articles 54 et 56 des statuts et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes. Les informations concernant la rémunération et les avantages de toute nature accordés aux gérants et membres du Conseil de Surveillance figurent au chapitre 6.3 du Document de référence 2008.

→ Diligences mises en œuvre pour établir le présent rapport

Pour rédiger le présent rapport, j'ai bénéficié :

- des informations et documents obtenus lors des réunions du Comité des Comptes et du Conseil de Surveillance ;
- des questions posées aux Commissaires aux Comptes, en dehors de la présence de la Gérance ou de la Direction de Rubis ;
- des échanges réguliers avec la Gérance et les Directions Financière et Juridique de Rubis.

→ Approbation du présent rapport

Par le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 11 mars 2009.

Fait à Paris, le 11 mars 2009



Olivier Heckenroth
Président du Conseil de Surveillance



Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Rubis

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Rubis et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

→ Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

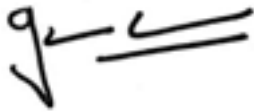
Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

→ **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Meudon et à Courbevoie, le 27 avril 2009

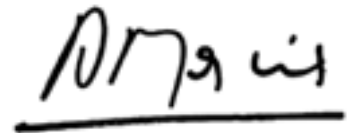
Les Commissaires aux Comptes



Laurent Guibourt
SCP MONNOT & GUIBOURT



Pierre Sardet



Antoine Mercier
MAZARS

7 / Informations générales sur la Société et le capital

7.1 Renseignements généraux sur Rubis	164
7.2 Renseignements statutaires sur Rubis	165
7.3 Renseignements de caractère général concernant le capital social	168
7.4 Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	172
7.5 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 10 juin 2009	173



Renseignements généraux sur Rubis

7.1.1 Dénomination sociale, siège social, registre du commerce et des sociétés

Rubis

105 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris

RCS Paris 784 393 530

7.1.2 Date de constitution, durée et exercice social

La Société a été constituée le 21 juillet 1900. Sa forme actuelle est née de la fusion, le 30 juin 1992, de deux sociétés cotées en bourse, Rubis Investment & Cie et la Compagnie de Penhoët. Sa durée s'étend jusqu'au 25 juin 2040 sauf cas de dissolution anticipée ou de nouvelle prorogation.

Chaque exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

7.1.3 Forme juridique et spécificité de la Commandite par actions

→ 7.1.3.1 Présentation générale

Rubis est une société en commandite par actions, de droit français, régie par les articles L. 226-1 à L. 226-14 du Code de commerce et, dans la mesure où elles sont compatibles avec les articles visés ci-dessus, par les dispositions concernant les sociétés en commandite simple et les sociétés anonymes, à l'exception des articles L. 225-17 à L. 225-93. Elle est régie également, dans le cadre de la loi, par les spécificités des statuts.

Cette structure juridique comprend deux catégories d'associés :

- des associés commanditaires (les actionnaires) dont le statut est le même que celui des actionnaires d'une société anonyme : leurs actions sont négociables dans les mêmes conditions et leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports ;
- des associés commandités qui ont la qualité de commerçants et sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres et dont les droits ne sont pas librement cessibles.

Compte tenu de l'existence de deux catégories d'associés, les décisions collectives exigent une double consultation : celle des commanditaires réunis en Assemblée Générale et celle des commandités. Toutefois les commandités ne participent pas à la désignation des membres du Conseil de Surveillance, celle-ci revenant aux seuls commanditaires.

La Société comprend également un Conseil de Surveillance qui représente les commanditaires. Il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société.

La Société est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales, choisis parmi les commandités ou des tiers.

→ 7.1.3.2 Spécificité

La spécificité de la commandite par actions qui consiste à avoir deux catégories d'actionnaires (commandités et commanditaires) la préserve d'un changement de contrôle non souhaité et lui permet d'être gérée dans la continuité.

En effet, un changement de contrôle de la Société implique à la fois un changement dans la composition de ces deux catégories d'associés. Tout tiers qui viendrait à prendre le contrôle du capital et des droits de vote par le biais d'une offre publique d'achat, ne pourrait prendre le contrôle de l'Assemblée des associés commandités et de ce fait modifier les statuts de la Société.

Par ailleurs, dans la mesure où les gérants (commandités ou non) sont nommés par les associés commandités, même si la nomination d'un gérant non commandité doit recevoir l'agrément des actionnaires commanditaires, le tiers qui viendrait à prendre le contrôle du capital ne pourrait nommer de nouveaux gérants.



Renseignements statutaires sur Rubis

7.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- « La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fusion, d'alliance ou autrement ;
- le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location Gérance de tous biens et autres droits ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ».

Son activité est celle d'un opérateur industriel dans le secteur de l'énergie, plus particulièrement dans l'aval pétrolier et chimique.

7.2.2 Gérance (articles 7 et 20 à 22 des statuts)

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, personne physique ou morale, associé commandité ou non.

Si une personne morale est gérante, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'ils étaient gérants en leur nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

→ 7.2.2.1 Nomination

Au cours de l'existence de la Société la nomination de tout nouveau gérant est de la compétence des associés commandités qui statuent à l'unanimité des voix. Toutefois si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.

→ 7.2.2.2 Pouvoirs

Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou les statuts aux Assemblées et au Conseil de Surveillance.

En cas de pluralité de gérants il y a lieu de requérir l'accord unanime du Collège de la Gérance pour toute décision impliquant des dépenses supérieures à 152 449 euros.

7.2.3 Conseil de Surveillance (articles 27 à 29 des statuts)

→ 7.2.3.1 Constitution

La Société est dotée d'un Conseil de Surveillance dont les membres sont choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité de commandité ni celle de gérant.

Les membres sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, les actionnaires ayant la qualité de commandité ne pouvant participer au vote des résolutions concernées.

La durée de leurs fonctions est de trois années et prend fin à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent leurs mandats. Ils sont rééligibles.

Le nombre des membres du Conseil ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des membres en fonction. En cas de dépassement de cette proportion le membre le plus âgé serait réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée.

→ 7.2.3.2 Délibérations

Le Conseil, sur convocation de son Président ou de la Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par semestre.

→ 7.2.3.3 Pouvoirs

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société tel que prévu par la loi. Il établit chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire, un rapport qui est mis à la disposition des actionnaires en même temps que le

Rapport de la Gérance et les comptes de l'exercice. Son Président établit, également, un rapport sur le fonctionnement des organes de direction et de contrôle ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe et la Société.

7.2.4 Commandités (articles 19 et 24 des statuts)

→ 7.2.4.1 Agrément de nouveaux associés commandités

Les droits sociaux attachés à la qualité d'associé commandité ne peuvent être cédés qu'avec l'accord unanime de tous les autres associés commandités et lorsque le cessionnaire n'est pas déjà associé commandité, de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires commanditaires statuant à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires.

→ 7.2.4.2 Pouvoirs et décisions

Ils exercent toutes les prérogatives attachées par la loi et les statuts à leur qualité. Les décisions des commandités peuvent être recueillies soit en Assemblée soit par consultation écrite.

Toutes les décisions des associés commandités (art. 24.4) sont prises à l'unanimité de tous les commandités à l'exception de celle concernant la révocation d'un gérant non commandité qui est prise à la majorité (art. 20.2).

7.2.5 Assemblées Générales des actionnaires commanditaires (articles 34 et 38 des statuts)

→ 7.2.5.1 Modes de convocation

Elles sont convoquées par la Gérance ou le Conseil de Surveillance dans les formes et délais prévus par la loi ou par toute autre personne disposant de ce droit en vertu de la loi.

Le Collège de la Gérance adresse ou met à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions législatives, les documents permettant aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause.

→ 7.2.5.2 Conditions d'admission

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, au 3^e jour ouvré précédant l'Assemblée à 0 heure, heure de Paris, soit dans les comptes des titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes des titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité teneur de compte. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes des titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Toute cession intervenue après la date d'enregistrement ci-dessus n'aura aucune influence sur le fonctionnement de l'Assemblée : le cédant pourra voter pour l'intégralité du montant antérieur de sa participation.

→ 7.2.5.3 Conditions d'exercice du droit de vote

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède, ou représente, d'actions ayant le droit de vote.

Il n'y a pas de droits de vote multiples.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, l'actionnaire a la possibilité, soit de donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, soit d'envoyer une procuration sans indication de mandataire ce qui signifie que le Président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions ; l'actionnaire peut, également, voter par correspondance.

→ 7.2.5.4 Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents relatifs à la Société et en particulier les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports présentés à ces Assemblées par le Collège de la Gérance, le Conseil de Surveillance ou les Commissaires aux Comptes, peuvent être consultés au siège social ainsi que le site Internet de la Société (www.rubis.fr).

7.2.6 Répartition statutaire des bénéfices (articles 55, 56 et 57 des statuts)

Sur les bénéfices nets diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. La réserve légale constituée pour consolider le capital apporté par les actionnaires commanditaires restera leur appartenir intégralement et ne pourra, en aucun cas, être distribuée aux associés commandités et ce, même par voie d'augmentation de capital. Cette réserve, calculée sur l'ensemble des bénéfices réalisés par la Société, sera à la charge exclusive des actionnaires commanditaires.

Le solde desdits bénéfices, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est réparti comme suit :

→ 7.2.6.1 Dividende statutaire aux associés commandités

Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende égal à 3 % de la performance boursière globale, si elle est positive, des actions Rubis, déterminée comme indiqué ci-dessous, dans la limite d'une somme au plus égale à 10 % du résultat net consolidé de Rubis, avant dotation aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et dans la limite du bénéfice distribuable.

La performance boursière globale correspond à :

- l'évolution de la capitalisation boursière, égale au produit de la différence entre la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt dernières séances de bourse de l'exercice concerné et de l'exercice précédent, par le nombre d'actions à la clôture de l'exercice concerné. Il n'est pas tenu compte des actions nouvelles créées en cours d'exercice à la suite de toute augmentation de capital, à l'exception des actions qui seraient attribuées gratuitement du fait d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et du fait d'éventuelles divisions ou regroupements d'actions ;
- augmentée du dividende net distribué et, le cas échéant, des acomptes payés par Rubis à ses associés commanditaires au cours de l'exercice concerné, ainsi que des sommes correspondant à la valeur des droits cotés en bourse

détachés des actions ou à la valeur de tout titre attribué gratuitement aux actionnaires autres que des actions de la Société. Notamment, en cas d'existence d'un droit préférentiel de souscription ou d'une attribution gratuite de bon de souscription, la valeur de chaque action entrant dans le calcul de la capitalisation boursière sera augmentée, à due concurrence des droits préférentiels ou des bons de souscription auxquels elle a donné droit, d'une somme correspondant à la moyenne des dix premiers cours cotés desdits droits préférentiels de souscription ou bons de souscription.

Le montant du dividende statutaire est constaté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités. Il est réinvesti pour moitié en actions de la Société, bloquées pendant trois ans (pacte entre associés commandités du 19 juin 1997 complétant les dispositions statutaires relatives à leur rémunération).

→ 7.2.6.2 Dividende aux actionnaires commanditaires

La part distribuée aux actionnaires commanditaires requiert l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités.

Il peut être accordé à chaque associé commandité et commanditaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

En aucun cas, cette faculté ne peut être accordée aux associés commandités sans qu'elle soit ouverte aux associés commanditaires aux mêmes conditions.

→ 7.2.6.3 Affectation de la part non distribuée

L'Assemblée affecte la part non distribuée du bénéfice distribuable de l'exercice dans les proportions qu'elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, qui restent à sa disposition, soit au compte « Report à nouveau ».

7.2.7 Seuils statutaires (article 14.7 des statuts)

Outre la déclaration de franchissement de seuils légaux prévue par l'article L. 233-7 du Code de commerce, un actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote est tenu d'informer la Gérance, dans les 5 jours de bourse, de toute variation ultérieure supérieure à 1 % du capital ou des droits de vote.

En cas de non-respect des obligations d'information ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées

du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus au I de l'article L. 233-7 du Code de commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.



Renseignements de caractère général concernant le capital social

7.3.1 Capital souscrit au 31 décembre 2008

Le montant du capital social au 31 décembre 2008 est de 51 481 345 euros divisés en 10 296 269 actions de 5 euros de valeur nominale chacune contre de 49 673 830 euros divisés en 9 934 766 actions de 5 euros chacune au 31 décembre 2007, par suite de la réalisation des opérations suivantes :

- souscription des salariés des entités françaises du Groupe, par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir, à une augmentation de capital qui leur était réservée dans le cadre des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail. Cette opération, décidée par le Collège de la Gérance réuni le 12 février 2008 sur délégation des Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités en date du 14 juin 2007, a donné lieu à l'émission de 24 024 actions nouvelles au prix de 44,53 euros l'action (soit 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la décision de la Gérance) pour un versement global de 1 069 788,72 euros correspondant à hauteur de 120 120 euros à la libération de la valeur nominale des 24 024 actions de 5 euros chacune et à hauteur de 949 668,72 euros à la libération de la prime d'émission ;
- exercice par une majorité (environ 60 %) de commanditaires et par les commandités de l'option offerte pour le paiement du dividende en actions, à un prix d'émission de 52,33 euros l'action. À la suite de cette option, 324 844 actions nouvelles ont été émises correspondant à une augmentation du capital de 1 624 220 euros. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 15 374 866,52 euros ;
- levées de 12 635 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 19 janvier 2004, à un prix de souscription de 27,90 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions. L'augmentation de capital en résultant est de 63 175 euros et la prime d'émission y afférente de 289 341,50 euros.

7.3.2 Capital autorisé mais non émis au 31 décembre 2008

Les informations figurent dans la section 7.4 ci-après.

7.3.3 Titres donnant accès au capital

À l'exception des options de souscription d'actions non encore exercées et des actions gratuites non encore définitivement attribuées, il n'existe aucun titre donnant accès au capital.

Au 31 décembre 2008, en tenant compte de l'ensemble des plans de souscription d'actions et d'actions gratuites (cf. chapitre 6.6. « Gouvernement d'Entreprise »), il existait 351 243 options de souscription susceptibles d'être exercées jusqu'à juillet 2015 et 44 967 actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

7.3.4 Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2004					
15/07	épargne salariale	186 005 €	37 201	33 120 560 €	6 624 112
15/07	option paiement du dividende	1 115 970 €	223 194	34 236 530 €	6 847 306
2005					
18/07	épargne salariale	139 215 €	27 843	34 375 745 €	6 875 149
18/07	option paiement du dividende	1 183 865 €	236 773	35 559 610 €	7 111 922
du 17/7 au 21/10	levées de stock-options	700 800 €	140 160	36 260 410 €	7 252 082
du 22/11 au 12/12	exercice de BSA	5 857 555 €	1 171 511	42 117 965 €	8 423 593
21/12	levées de stock-options	5 000 €	1 000	42 122 965 €	8 424 593
2006					
03/03	levées de stock-options	37 295 €	7 459	42 160 260 €	8 432 052
28/04	levées de stock-options	25 000 €	5 000	42 185 260 €	8 437 052
28/04	épargne salariale	86 375 €	17 275	42 271 635 €	8 454 327
11/07	levées de stock-options	67 710 €	13 542	42 339 345 €	8 467 869
11/07	option paiement du dividende	1 063 525 €	212 705	43 402 870 €	8 680 574
17/11	levées de stock-options	187 460 €	37 492	43 590 330 €	8 718 066
31/12	levées de stock-options	785 €	157	43 591 115 €	8 718 223
2007					
11/05	levées de stock-options	66 145 €	13 229	43 657 260 €	8 731 452
11/05	épargne salariale	130 605 €	26 121	43 787 865 €	8 757 573
02/07	exercice de BSA	4 696 020 €	939 204	48 483 885 €	9 696 777
11/07	levées de stock-options	250 €	50	48 484 135 €	9 696 827
11/07	option paiement du dividende	1 189 695 €	237 939	49 673 830 €	9 934 766
2008					
09/05	épargne salariale	120 120 €	24 024	49 793 950 €	9 958 790
07/07	levées de stock-options	8 175 €	1 635	49 802 125 €	9 960 425
07/07	option paiement du dividende	1 624 220 €	324 844	51 426 345 €	10 285 269
03/11	levées de stock-options	55 000 €	11 000	51 481 345 €	10 296 269
31/12	État du capital			51 481 345 €	10 296 269

7.3.5 Répartition du capital et des droits de vote

- Nombre total des droits de vote au 31 décembre 2008 : 10 296 269 droits de vote correspondant au nombre d'actions composant le capital social, et disposant toutes des mêmes droits.
- Évolution de la répartition du capital au cours des trois dernières années :

Actionnariat	Situation au 31 décembre 2008		Situation au 31 décembre 2007		Situation au 31 décembre 2006	
	Nombre d'actions ^(a)	Part de capital ^(a)	Nombre d'actions ^(a)	Part de capital ^(a)	Nombre d'actions ^(a)	Part de capital ^(a)
PARTICIPATIONS SUPÉRIEURES À 5 %						
Halisol Group BV	620 017	6,02 %	590 737	5,95 %	514 895	5,9 %
Orfim	606 687	5,89 %	579 553	5,83 %	505 146	5,8 %
Groupe Industriel Marcel Dassault	555 592	5,40 %	519 220	5,23 %	452 151	5,2 %
Columbia Wanger Asset Management	312 684	3,04 %	543 800	5,47 %	615 870	7,0 %
ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE						
Associés commandités, gérants et membres du Conseil de Surveillance	249 687	2,42 %	193 241	1,95 %	187 937	2,1 %
FCP Rubis-Avenir	120 079	1,17 %	110 114	1,11 %	98 840	1,13 %
Autocontrôle	10 167	0,10 %	4 269	0,04 %	4 880	0,05 %
Public	7 821 356	75,96 %	7 393 832	74,42 %	6 338 504	72,82 %
TOTAL	10 296 269	100 %	9 934 766	100 %	8 718 223	100 %

(a) À la connaissance de la Société.

- la société Halisol Group BV, société anonyme, est une holding de droit hollandais dont l'objet est la prise de participations dans des entreprises. Elle est contrôlée par Madame Nicole Bru-Magniez,
- la société Orfim est une société de capital-développement contrôlée par la famille Picciotto,
- Columbia Wanger Asset Management est une société américaine d'investissements agissant pour le compte de trois fonds commun de placement à savoir : Columbia Acorn International, Wanger International Small Cap et Wanger European Smaller Companies,
- la société Groupe Industriel Marcel Dassault est une société patrimoniale de prises de participations détenue entièrement par la famille Dassault.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant 5 % ou plus du capital.

- Évolution à compter du 1^{er} janvier 2009.

Une opération d'épargne salariale est en cours et se terminera le 17 avril 2009.

Des levées d'options de souscription d'actions sont susceptibles d'intervenir jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2009 pouvant entraîner une augmentation simultanée du capital social.

Par ailleurs, il n'y a eu aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni de garantie de cours effectuée par des tiers sur les actions de la Société et Rubis n'a pas fait d'offre publique d'échange sur les actions d'une autre société.

→ Franchissements de seuils déclarés en 2008

Dates avis AMF	Société	Seuils franchis
25 juillet	Halisol	5 % à la baisse
25 juillet	Halisol Group BV	5 % à la hausse
20 août	Columbia Wanger Asset Management LP	5 % à la baisse

→ Autres informations

- Absence de convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers.
- Absence de nantissement d'actions de l'émetteur au nominatif pur.

7.3.6 Dividendes

→ Politique de distribution

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes tel que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, depuis l'exercice 2003, en moyenne 68 % du résultat net consolidé part du Groupe,

avec une croissance annuelle moyenne du dividende unitaire de 14,6 % (2,45 € versés au titre de 2007 contre 1,42 € versé au titre de 2003).

Cette politique dynamique sera maintenue en fonction des résultats.

→ Dividendes versés aux actionnaires au cours des cinq dernières années

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 03/06/2004	2003	6 586 911	1,42 ^(a)	9 353 413
AGO 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50 ^(a)	10 270 959
AGM 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90 ^(b)	16 056 128
AGM 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14 ^(b)	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45 ^(b)	24 332 287

(a) Somme ayant donné droit à un abattement de 50 % aux personnes physiques domiciliées en France.

(b) Somme ayant donné droit à un abattement de 40 % aux personnes physiques domiciliées en France.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans, à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits et versés au Trésor Public.

7.3.7 Programme de rachat d'actions – autocontrôle

Pour réguler le marché du titre Rubis, la Société a mis en place en juin 2006, et renouvelé depuis, un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. Pour la mise en œuvre de

ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : huit cent mille euros. Au 31 décembre 2008, la Société détenait 10 167 titres Rubis.

Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs

7.4.1 Tableau des délégations de compétence et de pouvoirs et de leur usage fait en 2008

→ Autorisations données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 8 juin 2005

- a) Attribution d'options de souscription d'actions :
- utilisation en cours d'exercice : le 12 février et 4 juin 2008
 - terme de l'autorisation : le 8 août 2008
- b) Attribution d'actions gratuites :
- utilisation en cours d'exercice : le 12 février et 4 juin 2008
 - terme de l'autorisation : le 8 août 2008

→ Autorisations données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 14 juin 2007

- a) Augmentation de capital par appel public à l'épargne, à savoir :
- émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription :

Montant nominal maximum :	20 000 000 euros
---------------------------	------------------

 - utilisation en cours d'exercice : néant
 - terme de l'autorisation : le 14 août 2009
 - émettre des actions, dans la limite de 10 % du capital social, en fixant librement le prix d'émission de l'action dans les conditions suivantes : prix d'émission au moins égal à la moyenne pondérée des cours cotés dans les 3 derniers jours de bourse précédant sa fixation éventuellement diminuée d'une décote de 15 % :
 - utilisation en cours d'exercice : néant
 - terme de l'autorisation : le 14 août 2009

- b) Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes :
- utilisation en cours d'exercice : néant
 - terme de l'autorisation : le 14 août 2009
- c) Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail :
- | | |
|---------------------------|----------------|
| Montant nominal maximum : | 700 000 euros. |
|---------------------------|----------------|
- utilisation en cours d'exercice : le 12 février 2008 :

120 120 euros

 - terme de l'autorisation : le 14 août 2009



Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 10 juin 2009

Ordre du jour

- Rapports du Collège de la Gérance et du Conseil de Surveillance.
- Rapports des Commissaires aux Comptes.

→ Du ressort de la partie ordinaire de l'Assemblée

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- Affectation du bénéfice et fixation du dividende.
- Modalités de paiement du dividende, en numéraire ou en actions.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Nils Christian Bergene comme membre du Conseil de Surveillance.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance concernant un programme de rachat par la Société de ses propres actions.
- Approbation de conventions visées aux articles L. 226-10 et suivants du Code de commerce.

→ Du ressort de la partie extraordinaire de l'Assemblée

- Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, soit par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit par incorporation au capital de bénéfices, de réserves ou de primes.
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, sans droit préférentiel de souscription mais avec droit de priorité (sauf en cas de placement privé).
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'augmenter, en cas de demandes excédentaires, le nombre de titres à émettre en cas d'émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription.
- Autorisation de procéder à l'émission, sans droit préférentiel de souscription, mais avec droit de priorité, d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières en fixant librement le prix d'émission.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de consentir aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis) des options de souscription d'actions.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance pour procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis).
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance conformément à l'article L. 225-129-6 à l'effet d'augmenter le capital dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail.
- Délégation à donner au Collège de la Gérance à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail et à l'effet de leur attribuer gratuitement des actions ou autres titres donnant accès au capital.
- Modification des articles 20 et 27 des statuts.
- Pouvoirs pour formalités.

8/ Informations complémentaires

8.1 Attestation des responsables du Document de référence	176
8.2 Incorporation par référence	178
8.3 Documents accessibles au public	179
8.4 Table de concordance générale	180
8.5 Table de concordance du Rapport financier annuel	181





8.1 Attestation des responsables du Document de référence

Personnes responsables du Document de référence

Gilles Gobin : Associé-gérant

Jacques Riou : Gérant d'AGENA, société co-gérante de RUBIS

Attestation des responsables du Document de référence contenant un Rapport financier annuel

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du Rapport financier annuel défini à la section 8.5. présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les contrôleurs légaux, dans le Rapport sur les comptes consolidés en page 134 du Document de référence 2008, sans remettre en cause leur opinion exprimée sur les comptes, attirent l'attention sur la note 2.19 « Avantages au personnel » de l'annexe aux états financiers consolidés. Cette note fait état d'un changement de méthode comptable suite à l'application de la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel.

Fait à Meudon et à Paris, le 28 avril 2009

Jacques Riou
Gérant d'AGENA, société co-gérante de Rubis

Gilles Gobin
Associé-gérant

Commissaires aux Comptes titulaires

	Date de nomination	Date expiration
SCP JL MONNOT & L GUIBOURT 2 bis A avenue Le Corbeiller 92190 Meudon représentée par Laurent Guibourt	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 – AG 2010
MAZARS 61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie représentée par Pierre Sardet et Antoine Mercier	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 – AG 2010

Commissaires aux Comptes suppléants

	Date de nomination	Date expiration
Jean-Louis Monnot	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 – AG 2010
Frédéric Allilaire	AGO 3 juin 2004	Exercice 2009 – AG 2010

Incorporation par référence

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

Informations relatives à l'exercice 2007

- les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2008, répertorié sous le n° D. 08-0306, aux pages 66 à 113 ;
- les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2008, répertorié sous le n° D. 08-0306, aux pages 116 à 131.

Informations relatives à l'exercice 2006

- les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2007, répertorié sous le n° D. 07-0370, aux pages 80 à 131 ;
- les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées sont inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2007, répertorié sous le n° D. 07-0370, aux pages 133 à 153.



Documents accessibles au public

Les responsables du présent Document de référence attestent que pendant la durée de validité du présent Document de référence, les documents suivants pourront être consultés par toute personne sur le site Internet de la Société (www.rubis.fr) sous les rubriques « Vie Boursière – La Vie de l'actionnaire » et « Informations réglementées », ainsi qu'au siège social de la Société :

- rapports financiers annuels/documents de référence relatifs aux 3 derniers exercices ;
- rapports financiers semestriels relatifs aux 3 derniers exercices ;
- informations mensuelles sur le capital et les droits de vote ;
- opérations sur titres des dirigeants ;
- contrat de liquidité ;
- documents d'Assemblées Générales relatifs aux 3 derniers exercices ;
- documents de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009 ;
- statuts à jour.

8.4 Table de concordance générale

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen CE n° 809/2004 pris en application de la Directive européenne dite « Prospectus » 2003/71/CE.

Rubriques de l'annexe I du Règlement européen CE n° 809/2004	Chapitres	Pages
1 Attestation des personnes responsables	8	176
2 Commissaires aux Comptes	8	177
3 Informations financières sélectionnées	1-4-5-7	12 à 15-56-57-100-101-164
4 Facteurs de risque	3	48
5 Informations concernant l'émetteur	7	164
6 Aperçu des activités	2	22
7 Organigramme	5	80 à 82
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	5	127-128
9 Examen de la situation financière et du résultat	4-5	56 à 139
10 Trésorerie et capitaux	5	120-123
11 Recherche et développement, brevets et licences	sans objet	
12 Information sur les tendances et perspectives	4	64
13 Prévisions ou estimation du bénéfice	sans objet	
14 Organes d'administration, de direction et de surveillance	6-7	142 à 161 - 165
15 Rémunération et avantages	6	147
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	6	144 à 146
17 Salariés	5-6	79-90-100-154
18 Principaux actionnaires	1-7	15-170
19 Opérations avec des apparentés	6	154
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	4-5	56 à 64 - 68 à 139
21 Informations complémentaires	8	176 à 179
22 Contrats importants	sans objet	
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet	
24 Documents accessibles au public	8	179
25 Informations sur les participations	2-5	22 à 45 - 80 à 82



Table de concordance du Rapport financier annuel

Le Rapport financier annuel, établi en application de l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier de l'article 223-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, comprend les documents, rapports et informations figurant dans le présent Document de référence aux parties susvisées :

Comptes annuels et consolidés 2008	Chapitre 5.1 et 5.2	Pages 68 à 130
Rapport de gestion 2008	Chapitre 1.7 – 3 – 4 – 6 et 7	Pages 16-48-56-142-164
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés	Chapitre 5.3	Pages 134 à 137
Attestation des responsables du Document de référence contenant un Rapport financier annuel	Chapitre 8.1	Page 176



Société en Commandite par Actions au capital de 51 481 345 euros
Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris
784 393 530 RCS Paris
Tel : 33 (0) 1 44 17 95 95 – Fax : 33 (0) 1 45 01 72 49
Relations actionnaires : 33 (0) 1 45 01 99 51

Crédits photos : Photothèque groupe Rubis, Autorité du Port d'Anvers,
Gilles Dacquin, Thierry Beyne.

Création, conception et réalisation de la partie institutionnelle



01 57 32 88 96

Conception et réalisation du Document de référence





Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28/04/09, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

